La Liberté et le Patriote
Vol.
St-Boniface, vendredi 14 mars 1958
Prix: sept cents

Conditions minimes exigées des candidats aux élections fédérales

OTTAWA — Etre membre de la Chambre des Communes du Canada confère passablement de distinction. Le Canada compte une population de près de 17,000,000 d'âmes et pourtant, le 31 mars prochain, 265 seulement de ses citoyens seront élus députés.

Les conditions requises ne sont pourtant pas trop rigoureuses pour ceux qui veulent réellement être candidats.

Un candidat doit avoir au moins 21 ans le jour du scrutin. Il doit être lui-même électeur mais pas nécessairement dans le comté où il a posé sa candidature.

Ceci, en général, signifie qu'un candidat doit être citoyen canadien ou sujet britannique. De plus, il devra avoir vécu au Canada au moins un an avant le 31 mars.

Il y a une autre condition. Le candidat doit compter au moins dix amis qui ont droit de vote. Ces amis devront avoir signé ses papiers de présentation — avant le 3 mars dans la plupart des comtés. De plus, il devra déposer $200.

Ce dépôt de $200 sera versé au trésor fédéral s'il ne recueille pas au moins la moitié des votes obtenus par le candidat élu.

Ces dépôts perdus par les candidats ne contribuent que dans une très faible proportion à défrayer le coût d'une élection générale au Canada. On estime que celle du 31 mars prochain coûtera environ $9,434,000. Les dépôts perdus aux élections de juin dernier formaient un total de $68,400.

Les militaires

Les membres des forces armées régulières du Canada avaient le droit de se présenter comme candidats au Parlement au cours de la dernière grande guerre. Tel cependant ne fut pas le cas au cours du conflit coréen et ce droit ne s'étend pas aux militaires à l'élection générale de cette année.

Les actionnaires des compagnies qui ont des contrats du gouvernement sont éligibles, à moins que ces contrats ne soient pour des travaux publics.

Affiliation politique

Un candidat au poste de député ne doit pas nécessairement se présenter sous les couleurs de l'un ou l'autre des quatre grands partis politiques du Canada. Il faut cependant admettre que le fait de se présenter sous les auspices d'un parti reconnu donne généralement un bon coup de main.

Le candidat lui-même ne doit pas manipuler de fonds électoraux; il doit confier à un agent la tâche de s'occuper de ce détail important. Il n'y a pas de limite à ce que cet agent peut recevoir ou dépenser. Mais en vertu de la loi, le candidat doit lui-même limiter les dépenses personnelles de sa campagne, pour ses déplacements et ses frais d'hôtel, à $2,000.

Après l'élection, les agents officiels de tous les candidats doivent, d'après la loi, faire rapport de toutes les contributions et de toutes les dépenses.

L'égalité est une réalité au Canada

STEINBACH — M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, a fait une conférence non-politique au banquet de la Chambre de commerce de Steinbach, village situé 30 milles au sud-est de Winnipeg. Il y a célébré le Canada, "grand pays qui permet à un individu ordinaire comme celui qui vous parle d'occuper une haute fonction". Fils d'un instituteur et douanier, M. Diefenbaker rappelle que son prédécesseur, M. Louis St-Laurent, était le fils d'un marchand de village.

Il dit encore: "Sauf deux exceptions, les premiers ministres du Canada étaient des citoyens ordinaires, sans plus d'avantages ou de moyens que le reste du peuple."

M. Diefenbaker poursuit: "C'est une merveille que la pratique du civisme permette à n'importe qui d'atteindre aux postes de direction dans sa ville, sa province, son pays."

* * *

M. St-Laurent à M. Pearson

QUEBEC — La province de Québec et le Canada tout entier ont grandement besoin d'un gouvernement libéral sous la direction de l'hon. Lester B. Pearson pour assurer la prospérité et l'unité nationale au pays et la paix dans le monde.

Telle est l'opinion qu'a exprimée le très hon. Louis St-Laurent dans un télégramme qu'il a adressé de Floride à son successeur, à l'occasion du passage à Québec du nouveau chef du parti libéral.

* * *

M. Pearson veut un drapeau distinctif

QUEBEC — Voici le texte d'une déclaration importante de la part de M. Lester Pearson lors de son passage en cette ville le 8 mars:

"Je voudrais définir mon attitude, en tant que chef du parti libéral, sur un problème qui intéresse tous les Canadiens. Je déclare, qu'en tant que chef du parti libéral, je suis en faveur de l'adoption au Canada d'un drapeau national distinctif.

"Cette déclaration, je l'ai faite dans d'autres parties du Canada. Il me fait plaisir de la refaire ici, à Québec. Il est temps que le Canada ait un symbole distinctif comme signe de ralliement pour tous les Canadiens et pour rappeler au monde que nous formons une nation souveraine et indépendante."

* * *

Blé canadien vendu à la Chine communiste

OTTAWA — Les producteurs de blé du Canada ont un nouveau client: la Chine communiste. On a en effet révélé que le Canada venait de vendre à ce pays 10,000 tonnes de blé, soit environ 350,000 boisseaux. La vente, en plus d'être la première, est faite au comptant.

La cargaison sera envoyée de la côte du Pacifique d'ici la fin du mois.

On n'a pas annoncé quelle en est la valeur. D'autre part, de hauts fonctionnaires du ministère du Commerce disent qu'il y a tout lieu de croire que le prix n'est pas inférieur au cours actuel de la Commission du blé.

Il y a quelques mois, une mission commerciale canadienne se rendait en Chine communiste.

* * *

Le Canada vendra de l'uranium à la Suisse

OTTAWA — Le Canada et la Suisse ont signé une entente de coopération dans l'usage de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, a annoncé le ministère des Affaires extérieures.

Cette entente permettra à la société Eldorado Mining and Refining Limited, la compagnie de la Couronne qui achète et qui vend l'uranium canadien, de signer un contrat avec la Suisse pour vendre de l'uranium à ce pays. On n'a pas encore terminé les négociations au sujet de ce contrat.

Majorité favorable à un drapeau distinctif

MONTREAL — Un relevé d'opinions encore incomplet effectué par un comité spécial de la Chambre de commerce des jeunes du Canada à travers le pays révèle que 75 pour cent des Canadiens sont en faveur d'un drapeau distinctif pour le Canada.

Ce comité spécial avait été créé à l'issue d'une réunion de l'exécutif national de la Jeune Chambre, en juillet dernier. A cette réunion de l'exécutif national, une résolution avait été adoptée à l'unanimité recommandant l'adoption pour le Canada, d'un drapeau ne comportant aucun symbole étranger. Le comité spécial avait été chargé de sonder l'opinion des Canadiens pour constater si, oui ou non, elle correspondait à celle des jeunes hommes d'affaires.

Rapport final d'ici deux mois

Le comité a fait rapport de son travail à la réunion des directeurs de la Chambre de commerce des jeunes du Canada, tenue dans la métropole du Canada. Les directeurs ont demandé aux membres du comité de continuer leur relevé d'opinion publique et de leur transmettre un rapport final d'ici deux mois.

Si, comme tout l'indique, le comité constate que la grande majorité des Canadiens veut un drapeau distinctif, l'exécutif de la jeune Chambre s'adressera aux autorités fédérales pour leur demander de se rendre aux voeux du peuple.

L'Eglise et l'autonomie du peuple algérien

PARIS — Une importante organisation catholique de France a exprimé l'avis que l'Eglise n'a pas le droit de s'opposer aux espoirs d'indépendance de l'Algérie.

Dans une récente déclaration, la Mission Catholique de France, dirigée par S. Em. le cardinal Achille Liénart, archevêque de Lille et président de l'assemblée des cardinaux et archevêques de France, disait:

"Si le peuple algérien désire vivre indépendamment du peuple français, nous n'avons pas le droit de dire que l'Eglise s'oppose à l'accession à l'indépendance de ce peuple, pas plus qu'elle ne peut s'opposer à l'indépendance de tout autre peuple."

L'hon. Edmond Préfontaine, secrétaire provincial et ministre des Affaires Municipales du Manitoba, a annoncé, mardi, la nomination de nouveaux sous-ministres dans les deux départements dont il est responsable.

Me William Johnston, C.R., (à gauche sur la photo), le nouveau sous-ministre des Affaires Municipales, qui succède au Dr Murray Fisher, qui prend sa retraite.

Me Charland Prud'homme, C.R., (à droite), succède à Me Johnston comme sous-secrétaire provincial, tout en gardant ses postes comme greffier de l'assemblée législative et comme directeur du scrutin au provincial.

M. Prud'homme est né à Winnipeg et il a étudié à l'école Provencher. Après ses études secondaires au Collège de St-Boniface, il a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université du Manitoba et peu après, en 1939, il est entré au service du gouvernement. Président des élections en 1949, il est devenu plus tard, en 1951, greffier de l'assemblée législative. Il a été en 1956 membre de la commission de la répartition des districts électoraux. Il demeure avec sa femme (née Germaine Péloquin) à St-Boniface.

M. Roger Teillet suggère des projets pour stimuler l'industrie au Manitoba

Dans un discours qu'il a prononcé à l'assemblée législative cette semaine au cours du débat sur le chômage, M. Roger Teillet, M.A.L., de St-Boniface, a préconisé la construction d'un pont entre St-Boniface et Winnipeg, l'entreprise de travaux sur la rivière Seine, l'usage du béton au lieu de l'acier pour certains travaux publics.

La motion à l'étude cherchait à fixer la part de responsabilité financière du fédéral, de la province et des municipalités dans les efforts pour enrayer le chômage. Tous sont d'accord que le travail et les gages sont à préférer au secours direct. M. Teillet a proposé que les municipalités entreprennent des travaux utiles, avec responsabilité jusqu'à un millième plus 20 pour cent du total, que la province endosse l'autre 80 pour cent et que le fédéral rembourse cette dernière dans une proportion de 50 pour cent.

Du béton, non de l'acier

M. Teillet s'est dit content du récent rapport de Wilbur Smith and Associates qui appuie un projet cher à son coeur, la multiplication des ponts sur la rivière Rouge.

L'orateur a exhorté le gouvernement provincial à procéder rapidement avec les travaux de protection contre les inondations le long de la rivière Seine.

La plus grande partie de ce discours a été consacrée à faire ressortir les multiples avantages de l'usage du béton dans la construction des ponts, etc. Le député de St-Boniface a cité une revue technique des Etats-Unis en faveur de cette politique. De plus, a-t-il déclaré, on encouragera de cette façon les entreprises d'extraction, de manufacture et de distribution de la province, on épargnera de l'argent, car ce matériel est moins cher, se maintient facilement et pourrait être transporté à bon marché.

Quel parti j'appuierai le 31 mars et pourquoi?

Un de nos lecteurs assidus accuse le journal de manque de civisme au sujet de l'élection fédérale qui aura lieu le 31 mars. Il aurait fallu, paraît-il, que la rédaction soit plus énergique en s'efforçant d'éclairer ses lecteurs.

Il s'agit peut-être de neutralité poussée trop loin, d'indécision attribuable à l'excès de discours lus et entendus, de fatigue due à la traduction d'annonces politiques contradictoires, de cynisme sénile au sujet des bienfaits qu'apporte au pays le gouvernement d'un parti plutôt que celui d'un autre ou, probablement, d'inertie involontaire causée par un printemps hâtif.

Devant ce choix de motifs, la rédaction opte pour la paresse saisonnière et annonce, par la présente, qu'elle laissera aux lecteurs le travail d'éclairer les autres lecteurs.

Nous publierons alors, la semaine prochaine, en autant que l'espace nous le permettra, les lettres qu'on nous fera parvenir avant minuit, le mardi, 18 mars, sur le sujet "Quel parti j'appuierai le 31 mars et pourquoi?". Il faut que chaque lettre porte une signature, et un nom de plume, si nécessaire, et qu'elle ne dépasse pas 50 mots.

S'adresser à **La Liberté et le Patriote**, Courrier politique, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

N.B. Les gens qui sentent agir chez eux les motifs qui ont été donnés plus haut pour excuser l'indifférence du journal, peuvent, si l'inertie leur laisse un peu de vigueur, expliquer pourquoi nul parti n'aura l'appui de leur vote.

JUBILE DE ST-BONIFACE

Gala de folklore le dimanche 16 mars

Le gala folklore annuel présenté par un groupe d'écoles françaises du Manitoba sera offert cette année en hommage à la ville de St-Boniface à l'occasion du 50e anniversaire de son incorporation. Ce festival varié de chansons, danses, récitations et saynètes françaises est organisé par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et sera sous la présidence de Son Honneur le Maire de St-Boniface, M. Joseph Van Belleghem; tous les membres du Conseil de ville seront présents.

L'Association d'Education ayant été fondée à St-Boniface même en 1916 et ayant toujours trouvé dans cette ville un appui solide pour ses oeuvres, ses campagnes et ses entreprises, veut poser un geste symbolique et reconnaissant à l'endroit de la ville appelée la forteresse française de l'ouest canadien.

Cela s'accomplira par l'intermédiaire de plus de 250 voix de jeunes représentant douze paroisses franco-manitobaines: St-Boniface (Institut Collégial St-Joseph, Institut Collégial Provencher et Collège de St-Boniface), St-Eustache, St-Malo, St-Claude, Fannystelle, Lorette, St-Norbert, La Broquerie, St-Charles, St-Adolphe, Ste-Agathe et St-Jean-Baptiste.

Le Secrétariat de l'Association d'Education s'occupe actuellement des derniers préparatifs de cette fête canadienne-française qui débutera à huit heures du soir dimanche prochain le 16 mars dans le gymnase du Collège de St-Boniface.

Le prix des billets est de cinquante sous. S'adresser au Secrétariat de l'Association d'Education, 577 Des Meurons, St-Boniface, ou au Collège de St-Boniface (tél. CHapel 7-4819).

Lettre de Paris

"Allons chercher de Gaulle"

Quand les choses vont mal en France — et Dieu sait si c'est fréquent! — les lanternes de Diogène s'allument un peu partout et s'en vont, comme des feux follets, danser autour de la haute silhouette du général de Gaulle. En ces jours où le drame nord-africain plonge le pays dans un grand désarroi, les lanternes sont nombreuses, et la danse plus insistante que jamais.

"Appelons de Gaulle", entend-on dire de toutes parts; "lui seul est capable de trouver une issue au sanglant problème de l'Algérie et de bâtir une authentique communauté franco-africaine". M. Jacques Soustelle tient de tels propos, et aussi M. François Mauriac; d'autres font chorus; une rumeur inquiète et angoissée vient battre les murs de la thébaïde silencieuse de Colombey-les-Deux-Eglises, où l'ancien chef de la France combattante s'est retiré.

La démarche faite auprès du général par M. Masmoudi, ambassadeur de Tunisie au lendemain de l'attaque de Sakiet a donné le branle. La gauche française, qui soutient Bourguiba et qui encourage le F.L.N., a vu dans le geste de l'ambassadeur la condamnation, par de Gaulle, de la politique gouvernementale à l'égard de la Tunisie et de l'Algérie, et s'est aussitôt efforcée d'exploiter l'événement. Mais de Gaulle reste un homme difficilement malléable, et qui ne se laisse enrôler sous aucune bannière. Au lendemain de son entrevue avec M. Masmoudi, un communiqué très sec a précisé la portée de l'événement.

Le zèle néo-gaulliste de la gauche n'a pas faibli pour autant, tandis qu'au centre et à droite, il se réveillait soudain, assorti çà et là d'arrière-pensées assez discutables. Le général, cependant, ne se départissait pas du silence hautain dans lequel il s'est enfermé depuis sa déclaration d'adieu du 2 juillet 1955 où, découragé devant la malfaisance du régime, mais confiant dans l'avenir de la France, il disait: "Je vous dis au revoir, et peut-être pour longtemps... Le pays dans ses profondeurs refait sa vitalité. Le trouble du monde déferle sur nos rivages. Sans qu'on puisse prévoir encore quel facteur ou quel événement provoqueront le changement du régime, on peut croire que la secousse viendra..."

* * *

Plus de trente mois se sont écoulés depuis que ces propos ont été tenus. Des secousses, hélas, la France en a connues, qui l'ont enfoncée un peu plus vers l'abîme. Mais, la force négative du "système" est telle qu'aucune n'a pu provoquer ce sursaut espéré par de Gaulle. Mieux, pareil à Atlas qui retrouvait des forces lorsqu'il touchait terre, le régime semblait soudain se revitaliser chaque fois que, près de sa perte, le nom du général de Gaulle était prononcé. La formule des "gouvernements de passage" sans autorité et sans prestige, bornant leur ambition à expédier les affaires courantes, sans régler aucun problème, ni tracer aucune voie pour l'avenir, s'est perpétuée jusqu'à ce printemps de 1958, si lourd de préoccupations et d'angoisses.

De Gaulle, cependant, continue d'espérer et, bien qu'il n'attende rien pour lui-même, il s'informe largement et médite longuement. Soit à Co-

(Suite à la page 12)

Un jeune médecin des missions arctiques se remet des suites d'un terrible accident

—Spécial—

Actuellement hospitalisé à St-Boniface, un jeune médecin aime à montrer à chacun de ses visiteurs une cinquantaine de lettres et plusieurs dessins que viennent de lui envoyer les petits Esquimaux de l'école de Chesterfield Inlet, dans le vicariat apostolique de la Baie d'Hudson. Ces lettres et dessins racontent à leur manière le terrible accident du 31 janvier dernier, qui a conduit le docteur et trois compagnons de route à l'hôpital, mais les écoliers du grand nord expriment surtout, de façon exquise, leur reconnaissance à celui qui a vécu au milieu d'eux depuis 1954 et n'a cessé de répandre partout les bienfaits de sa profession.

Deuxième voyage de noces

Le docteur Jean-Charles Patry n'a que 29 ans. Il décrochait son doctorat en médecine à l'Université Laval de Québec, au mois de mai 1954. En juin suivant, il prenait la licence qui donne droit de pratiquer la médecine dans toutes les provinces du pays. Le 8 juillet, il se mariait à Victoriaville, P.Q., avec Mlle Esther Ling et tous deux partaient en voyage de noces aux Bermudes. Quelques semaines plus tard, à peine de retour à Victoriaville, les jeunes mariés hâtaient leurs préparatifs et entreprenaient leur deuxième voyage de noces (selon l'expression du docteur lui-même), cette fois vers le Grand Nord.

En effet, après de brefs arrêts à Ottawa, Winnipeg et Brandon, tous deux s'envolaient vers Churchill et, finalement, Chesterfield Inlet, à 400 milles plus au nord sur la rive ouest de la Baie d'Hudson. Ils n'ont pas quitté le Nord depuis ce temps-là, et c'est à Chesterfield Inlet que sont nés leurs trois enfants: Charles aura trois ans bientôt, Marc a presque deux ans et la petite Andrée n'a que trois mois. Charles, l'aîné, parle déjà le français et l'anglais, et la petite bonne esquimaude lui a même appris beaucoup de mots en sa propre langue. La maman agit constamment comme si sa maison se trouvait à Victoriaville, sa ville natale, ne manifestant jamais d'ennui dans ces solitudes glacées, soutenant sans cesse son mari dans ses délicates fonctions, se donnant entièrement à l'éducation première de ses petits.

Le docteur n'est pas toujours à la maison. Il a sans doute la responsabilité médicale de l'hôpital local de 50 lits, dirigé par les Soeurs Grises, et il communique souvent par messages radiophoniques avec les missionnaires Oblats de la région (c'est-à-dire à des centaines de milles à la ronde) en quête de renseignements pour prescriptions médicales à leurs propres malades. Mais le docteur Patry doit aussi se rendre, si nécessaire, dans ces missions. De fait, celui qui l'écoute parler dans sa chambre d'hôpital à St-Boniface a l'impression qu'il connait presque toutes les missions catholiques du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson, leurs missionnaires et les diverses populations. Il raconte tout simplement ses randonnées, jusqu'à Pond Inlet, Arctic Bay, etc., presque mille milles plus au nord que Chesterfield Inlet. Partout, il est médecin, chirurgien, dentiste, etc., sachant toujours se débrouiller comme un vieux médecin d'expérience. Pourtant, il y a à peine trois ans et demi, il étudiait encore à Québec.

Accident terrible

C'est ainsi qu'à la fin de janvier dernier, le docteur Patry dut se rendre à Rankin, centre minier à 80 milles au sud de Chesterfield Inlet, pour soigner sur place quelques Esquimaux. Après une semaine en cet endroit, il se rendit en avion à Churchill, parce qu'il serait plus facile de trouver là un moyen de transport pour retourner chez lui. De fait, le 31 janvier, il partait en avion pour le nord. Il avait comme compagnons de voyage Ayaruak et sa fillette de 12 ans, Annie: le papa sortait du sanatorium de Brandon où il avait passé 4 ans et demi; Annie y avait passé un an; il faut ajouter qu'au moment même où Ayaruak se rendait à Chesterfield Inlet, sa femme entrait au sanatorium de Brandon . . . et tous deux ne s'étaient pas vus depuis bientôt cinq ans.

Parti de Churchill à 11 h. 20 a.m., l'avion tombait vers 3 h. de l'après-midi et se brisait entièrement contre le sol glacé, à environ 17 milles au sud de Chesterfield. L'épaisse brume qui régnait sur toute la région semble bien être l'une des causes de l'accident.

Les passagers ne reprirent connaissance qu'environ trente minutes plus tard. Tous étaient étendus sur la neige, incapables de bouger, à environ 20 pieds des débris de l'avion. Le docteur Patry se souvient d'avoir alors entendu Annie qui appelait faiblement son papa et le docteur, et Ayaruak qui priait à haute voix en esquimau. Le pilote et le docteur se contentaient de murmurer: "Qu'est-il donc arrivé?"

A un moment donné, Ayaruak réussit à se lever. Ils lui demandèrent de construire immédiatement un igloo, afin que tous puissent se protéger contre le froid, alors de 20 degrés sous zéro. (Le soir, il faisait 35 sous zéro.) L'Esquimau, tout confus, ne comprit même pas ce qu'on lui demandait. Peu après, voyant non loin les sacs de couchage (projetés, comme tout le reste, hors de l'avion), le pilote le supplia d'aller les chercher. Après 15 minutes d'indécision, Ayaruak alla en chercher un dont il réussit à couvrir sa fillette, puis deux autres pour ses compagnons d'infortune, toujours sur la neige et incapables de bouger. On peut juger des blessures de chacun par celles du docteur: fracture du tibia de la jambe gauche, du péroné de la jambe droite, sept côtes fracturées du côté gauche et une du côté droit, l'épaule gauche disloquée, les lèvres fendues et saignantes, des dents cassées. De fait, il ne pouvait bouger que le bras droit. Il pensait, malgré lui: on va geler tout rond ici et . . . aucun espoir de secours. Il pensait à sa femme et à ses petits. Il offrait ses 29 ans à Dieu.

Heureux hasard

Tout à coup, vers 4 h. 15, le docteur crut que quelqu'un parlait au pilote. C'était le policier de Rankin, en route vers Chesterfield Inlet avec son guide esquimau. Le docteur l'avait rencontré, peu de jours auparavant, à Rankin. Ils avaient même discuté tous deux, à qui serait le premier rendu à Chesterfield: le docteur en avion via Churchill, ou le policier avec ses chiens.

En tout cas, le jeune policier (c'était son deuxième voyage seulement dans cette région) et son guide ne devaient passer qu'à trois milles de l'endroit où gelaient les blessés, mais ses chiens sentirent quelque chose: le sang humain, les nourritures éparses ou l'huile répandue . . . et changèrent de direction. Le guide eut heureusement l'idée de les laisser agir à leur guise. Et bientôt, ils arrivaient près des infortunés.

L'Esquimau nouveau venu fit aussitôt un igloo, puis le policier l'aida à transporter les victimes à l'abri. De fait, ces opérations prirent du temps, puisque le docteur, le dernier à être mis à l'abri, n'entrait dans l'igloo qu'à 7 heures du soir, tout gelé. Même dans l'igloo il faisait très froid, mais le policier fit du thé, du café, de la soupe chaude, etc.

Vers 7 heures donc, le guide partit pour Chesterfield Inlet, en traîne à chiens. Il n'arriva à destination qu'à 10 h. 30 p.m., et se rendit immédiatement chez le policier de l'endroit pour lui remettre une note explicative du premier policier. On avertit aussitôt Mme Patry de ce qui venait d'arriver à son mari, tout en diminuant quelque peu la réalité tragique, puis on organisa une équipe de secours: deux opérateurs de radio du ministère du transport, le policier et sa femme (garde-malade) qui se procura à l'hôpital les médicaments nécessaires, des brancards, etc., et tous partirent en bombardier.

Pendant tout ce temps, l'inquiétude régnait dans l'igloo. Le froid reprenait le dessus, à mesure que les feux s'éteignaient. Et dire que ce n'est qu'à une heure et demie du matin que les blessés virent les premières lueurs du bombardier. Ils n'entraient à l'hôpital de Chesterfield Inlet qu'à 4 h. a.m., où Mme Patry attendait avec anxiété son mari.



DR ET MME J.-C. PATRY

Hors de danger

Le seul qui aurait vraiment pu donner aux victimes les soins les plus efficaces, c'était le docteur Patry . . . lui-même victime. Il réussit tout de même, bien que dans un certain état de coma, à indiquer ce qu'il fallait donner au pilote, le plus en danger. Plusieurs heures plus tard, soit à 9 h. a.m., arrivait un autre médecin.

Vers 5 heures de l'après-midi, les quatre blessés furent transportés jusqu'à Churchill. Le docteur Patry ne cesse de vanter les délicatesses des aviateurs du C.A.R.C. et des militaires de Churchill, comme il n'a pas oublié le dévouement du policier et de son guide, et des gardes-malades religieuses et laïques de l'hôpital de Chesterfield. Il raconte particulièrement avec quelle délicatesse les aviateurs déposèrent leur avion sur la piste de Churchill, sans que les blessés ne sentent aucun heurt.

Après avoir passé deux jours à l'hôpital de Churchill, les quatres blessés furent enfin transportés à Winnipeg et St-Boniface où ils sont encore hospitalisés. Le docteur Patry commence à peine à se promener dans les

(Suite à la page 7)

Vice-postulation des causes Oblates érigée pour tout l'Ouest canadien

EDMONTON — Afin de promouvoir plus facilement les Causes oblates de Béatification actuellement en instance auprès de la Sacrée Congrégation des Rites à Rome, le T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, érigeait, le 8 décembre dernier, deux vice-postulations au Canada: l'une à Montréal, pour l'Est du pays, et l'autre à Edmonton pour les régions de l'Ouest.

Rattachées à la postulation générale, dont le centre se trouve à Rome en la Maison généralice des Oblats de Marie Immaculée sise au no 290 de la Via Aurelia, les deux vice-postulations canadiennes récemment érigées ont pour titulaires, le R. P. Anthime Desnoyers, O.M.I., à Montréal, et le R. P. Paul-E. Breton, O.M.I., à Edmonton, qui ont été nommés vice-postulateurs par le R. P. Joseph Morabito, O.M.I., postulateur général.

La vice-postulation d'Edmonton a son centre en la Maison provinciale des Oblats, 9916-110e rue, Edmonton, Alberta. Le secrétariat en est confié au R. P. J. Serrurot, O.M.I. En outre, les RR. PP. L. Poirier, O.M.I., provincial du Keewatin à Le Pas, Man.; A. Beaudin, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface; C. Tourigny, O.M.I., supérieur de la maison de St-Albert, et A. Nadeau, O.M.I., du collège St-Jean d'Edmonton, ont été désignés comme assistants du vice-postulateur et lui prêteront leur concours dans la promotion des Causes oblates de Béatification présentement en instance.

Mgr Grandin

Au nombre de ces Causes, celle du vénéré évêque-missionnaire de St-Albert, S. Exc. Mgr Vital Grandin, O.M.I., est parmi les plus avancées. Et ainsi que le rappelait l'Episcopat de la province ecclésiastique d'Edmonton dans sa lettre collective du 30 novembre dernier, elle est l'une de celles que tous les catholiques de l'Ouest doivent avoir à coeur de voir aboutir bientôt. Toutefois d'autres Causes oblates sont aussi à l'étude à Rome. Signalons en particulier celles du fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod; du vénéré Père Albini, apôtre de la Corse; de Mgr Ovide Charlebois, premier vicaire apostolique du Keewatin (Le Pas, Man.); du R. P. Gérard, apôtre des Basutos dans l'Afrique australe; et enfin celle du Frère Antoine qui vécut pendant 36 ans au collège St-Jean d'Edmonton. Tous ces serviteurs de Dieu, dont les vertus brillèrent d'un éclat particulier pendant leur vie mortelle, feront partie un jour, nous osons l'espérer, de la phalange héroïque des bienheureux et des saints que l'Eglise propose officiellement à notre culte et à notre imitation.

La vice-postulation d'Edmonton vient de faire paraître un livre de près de 200 pages intitulé "Monseigneur Grandin vous parle...", qui contient une anthologie des plus belles lettres de Mgr Grandin aux divers membres de sa famille. C'est un magnifique livre de lecture spirituelle à l'usage de toute âme chrétienne et spécialement de toutes nos familles catholiques. On peut se le procurer dès maintenant en s'adressant à la vice-postulation. On trouvera également à la vice-postulation une petite plaquette de propagande d'une vingtaine de pages donnant une brève esquisse de la vie du vénéré premier évêque de l'Alberta, ainsi que des images avec prière indulgenciée (en français et en anglais) pour neuvaine en vue d'obtenir, par son intercession, les faveurs et miracles qui hâteront sa béatification.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CASES POSTALES A SERRURE POUR LE GOUVERNEMENT FEDERAL PAR TOUT LE CANADA", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du préposé, ministère des Travaux publics, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (88)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, AVEC SERRURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd des Capucins, Québec (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (89)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 16 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., HAMIOTA (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Brandon et Hamiota (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 février 1958. (96)



Des soumission cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHAISES A BRAS, CHAISES A BRAS PIVOTANTES ET BASCULANTES ET CHAISES DROITES, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.) du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd des Capucins, Québec (P.-Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (92)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE PUPITRES, DEUX CORPS DE TIROIRS, A DESSUS PLAT, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.) du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (93)



Le ministre des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 23 avril 1958, des soumission cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE, CUPAR (SASK.)"

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) du préposé, ministère des Travaux publics, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, édifice fédéral, Regina (Sask.) et au bureau de poste de Cupar (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 mars 1958. (115)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRE A PAPETERIE HAUTEUR DE COMPTOIR ET PLEINE HAUTEUR", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd des Capucins, Québec (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (91)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE PUPITRES DE SECRETAIRE, A DESSUS PLAT; DEUX CORPS DE TIROIRS POUR MACHINE A ECRIRE A LIT FIXE; UN CORPS DE TIROIRS ET DESSUS PLAT, DEUX CORPS DE TIROIRS DESSUS PLAT ET EN SAILLIE, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (95)

En Colombie-Britannique

Vancouver

Cercle Canadien-Français

Le Cercle Canadien-français a tenu sa réunion annuelle, le mercredi soir 5 mars, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. Lazare Moreau. Tous les officiers étaient présents, de même que les RR. PP. Bélanger et Lemire, S.S.S. Plusieurs item intéressants figuraient au programme.

Il y eut d'abord présentation d'un rapport, par M. André Piolat, sur la participation de la Fédération Canadienne - Française aux fêtes du centenaire de la Province. Puis Mme Françoise Marchand informa l'assemblée du fait que, à la demande du "Comité Provincial du Centenaire" elle avait formé un quatuor pour exécuter des chants de folklore canadien-français. Ce quatuor se compose de MM. Roger Larochelle, Fabien D'Aragon, Léger Dubé et E. Savoie. Il prendra part à l'une des plus brillantes célébrations du Centenaire, à savoir, la descente de la rivière Fraser en canots indiens par 18 hardis rameurs. L'excursion partira de Prince George, à 500 milles de Vancouver, redescendra la rivière jusqu'à son embouchure et refera le voyage du grand explorateur, Simon Fraser, qui l'effectua il y a 150 ans. Les canotiers commenceront leur très joyeuse randonnée le 28 mai et la termineront le 2 juillet. Tout le long du parcours, il y aura d'enthousiastes célébrations. Le quatuor français rejoindra les canotiers à Hope, le 28 juin, et les accompagnera jusqu'à Vancouver, alors qu'une grandiose réception leur sera préparée.

Evénements divers

La danse du "mardi-gras" eut lieu le 15 février à la salle de la Légion, à Vancouver, et remporta un franc succès. Ce fut peut-être la plus belle réussite du Cercle depuis plusieurs années.

Les Officiers du Cercle de Vancouver expriment leur reconnaissance bien sincère aux Officiers des Louveteaux et Scouts de Maillardville, lesquels, au nombre de 80 environ, vinrent assister à la messe de 11 h. et faire leur communion mensuelle, à l'église St-Sacrement le 23 février. Tous forment des voeux pour que ce mouvement de jeunesse se développe, à Vancouver, dans un avenir rapproché. Une cordiale coopération leur est assurée à l'avance.

Le samedi 2 mars, une célébration d'un caractère fort inaccoutumé, a eu lieu dans la salle paroissiale. Mme Eugénie Lacerte et M. Georges Quenneville comptent cinquante ans d'existence à Vancouver. Cet anniversaire rarissime fut souligné par un festival paroissial, avec programme récréatif et musical, couronnement des jubilaires, prix de présence, et "goûter de carême", car il ne fallait pas se départir de l'esprit de la sainte quarantaine.

Funérailles

Mme Hélène-Marie Couturier, fille de Mme R.-M. Leduc et épouse de M. Homer Couturier, est décédée le 9 février, à l'âge de 53 ans, et a été inhumée le 12 février.

Charles-Henri Laberge est décédé le 20 février, à l'âge de 68 ans, à l'Hôpital Général de Vancouver. Ses funérailles furent chantées par le R. P. Z. Bélanger, S.S.S., curé, en l'église St-Sacrement, le 22 février. Il fut inhumé à "Memorial Gardens", Surrey.

Légion de Marie

Il existe dans la paroisse un praesidium de la Légion de Marie, la seule section française du diocèse, qui fonctionne depuis quelques années. Le conseil se compose comme suit: présidente, Mme Maurice Ecarnot; vice-présidente, Mme Denise Coulombe; secrétaire, Mme Cécilia Parker; trésorière, Mme Hélène Joncas; aumônier, R. P. L. Gélinas, S.S.S. Un rapport des activités de la dernière année fut présenté à la Curia de Vancouver par la présidente le 24 février dernier. L'oeuvre principale du Praesidium consiste dans la visite des malades aux différents hôpitaux de la ville. Voici un résumé du rapport: visites aux hôpitaux: 2,091, chapelets distribués: 99, scapulaires verts distribués: 165, livres et revues distribués: 816, feuillets et prières distribués: 255, heures de travail: 416.

Plusieurs membres du Praesidium prirent part aux différentes activités de la Légion dans le diocèse au cours des derniers douze mois. Ainsi, ils assistèrent à la réunion générale de l'Acies à la cathédrale du St-Rosaire, au séminar diocésain, à la journée de récollection chez les Religieuses du Sacré-Coeur, au festival annuel à l'auditorium de l'Hôpital St-Paul des Religieuses de la Providence. Enfin tout le Conseil et les membres actifs prirent part à la nuit de prières organisée à la Cathédrale le 14 février dernier. L'heure assignée au Praesidium était 1 h. a.m. Pendant toute cette nuit le chapelet avait été récité sans interruption devant la statue de Notre-Dame de Fatima.

Baptêmes

Le 2 février: Tana-Louise, fille de Bernard Bergeron et de Hilda Prewer, née le 25 janvier. Parrain et marraine, John Fair et Margaret Edna-Fair.

Le 9 février: John Joseph, fils de Léonard Renning et de Pauline Bohémier, né le 27 janvier. Parrain et marraine, René Renaud, représenté par Georges Pilon, et Véronique Bohémier, représentée par Mme Eva Bohémier-Pilon.

Le 9 février: Gaétane-Hilda-Marie, fille de Bernard Bergeron et de Hilda Prewer. Parrain et marraine, Josaphat Gagnon et Maximilienne Laplante.

Le 9 février: Carol Mia Theresa, fille de Gordon Bartholomew et de Margaret Jane, née le 25 juillet 1948. Parrain et marraine, Bill Filgiano et Georgette Barber.

Le 15 février: Edouard-Joseph-Armand, fils de Roger Adam et de Laura Cloutier, né le 31 janvier. Parrain et marraine, Armand Adam et Mme Armand Adam, représentée par Mme Germaine Cloutier-Lecavalier, tante de l'enfant.

Le 16 février: Elaine-Marie, fille d'Antoine Boucher et de Eileen Trayling, née le 28 janvier. Parrain et marraine, Charles Martin et Hélène Guillemaud-Martin.

Le 22 février: Angela Frances Clara, fille de Luigi Scalera et de Johanna Posch, née le 11 juillet 1957. Parrain et marraine, Carlo Corsi et Françoise Cadwallder.

Le 23 février: Paul-Henri, fils de John Dufour et de Myrtle Doreen Morris, né le 24 janvier. Parrain et marraine, Jean-Paul Dufour et Elizabeth Rechky.

Conseil Père L. Fouquet no 3821

Tel que convenu, une tombola sera organisée, en vue de constituer la somme normale que notre conseil doit verser chaque année au "fonds d'éducation", destiné à permettre à un jeune prêtre de terminer ses études. Les billets viennent d'être miméographiés, et chaque frère devrait se faire un devoir de prendre un livret pour vendre à ses amis. Des prix très intéressants seront offerts.

Condoléances

Les officiers et membres du conseil présentent aux frères Beauregard et Loiselle, ainsi qu'à leurs familles, de sincères condoléances à l'occasion de leur deuil.

Achat de propriété

Un marché vient d'être heureusement conclu. Il faudra très prochainement agrandir et doubler notre école. Mais il fallait commencer par trouver un plus grand logis pour nos religieuses enseignantes. Ce premier pas vient d'être fait par l'acquisition d'une résidence privée voisine de la maison actuellement occupée par nos religieuses institutrices. Un corridor reliera les deux résidences. Avec ce nouveau local, la communauté disposera de 10 cellules, d'un double parloir, d'une chapelle plus vaste, d'un double jardin et surtout d'un sous-sol nouveau bien éclairé qui sera utilisé pour service de buanderie, etc.

Prédications

Cinquante pour cent des religieuses de la Colombie-Britannique sont d'origine française. C'est pourquoi l'on fait souvent appel aux Pères de notre paroisse pour le saint ministère dans les couvents.

Une retraite préparatoire à la rénovation des voeux fut prêchée par le R. P. L. Gélinas aux religieuses du Bon-Pasteur qui ont charge de l'enseignement dans notre école. La cérémonie de clôture eut lieu le 2 février, fête spéciale dans cette congrégation.

De plus, le même Père fut demandé pour un sermon de circonstance à la maison provinciale des Soeurs de l'Enfant-Jésus du Puy, à Vancouver-nord, où trois religieuses canadiennes-françaises des provinces de l'Ouest prononçaient leurs voeux perpétuels, le 11 février. Voici les noms de ces religieuses: Sr Camille (Angèle Turenne), de South Makwa, Sask., Sr Joseph-Alvina (Anna-Marie Nault), de Fort Garry, Man., et Sr Henriette-Marie (Henriette Régnier), de South Makwa, Sask.

Bien triste accident

Le 19 février, à Vancouver, un accident d'auto causa la mort de M. Maurice Robert et blessa grièvement sa jeune épouse. Cette dernière est encore à l'hôpital. L'on ne croit pas que sa vie soit en danger, bien qu'elle ait subi de nombreuses fractures. L'épouse, née Arvilla Cameron, n'a que 19 ans et le défunt était âgé de 23 ans. Trois petits enfants étaient déjà nés de ce mariage: Sydney, 3 ans et demi, Carol, 2 ans, et Carey, 1 an.

Les funérailles de M. Robert ont eu lieu dans l'église du St-Sacrement le 21 février. Le service fut chanté par le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., supérieur.

Maillardville

Notre-Dame-de-Lourdes

Dès les débuts de cette année nouvelle, la bibliothèque française, si maigre jusqu'à date, a pris un embonpoint remarquable, grâce à une injection-miracle de la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, P.Q., et l'aide de la Société St-Jean-Baptiste de Louiseville. Le 21 janvier, 3,424 volumes français arrivaient! Ces bouquins serviront à constituer une bibliothèque qui sera ouverte non seulement aux élèves des écoles, mais également à la population canadienne-française de Maillardville.

La cueillette de ces livres est l'initiative du Dr Godin. Il avait visité les lieux au cours du congrès de l'ACELF tenu dans l'Ouest, l'été dernier, et s'était rendu compte sur place — en compagnie d'autres commissaires d'écoles de Trois-Rivières — des besoins aigus de littérature française auxquels la ville faisait face.

Les volumes ont été recueillis de la bibliothèque des Ursulines, des institutrices de Trois-Rivières, de la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Thècle, du Club Richelieu et de citoyens des deux villes-soeurs. Les livres ont été emballés au secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste par un groupe de directeurs, MM. Georges Meyers, Omer Charbonneau et Lucien Richard, ayant à leur tête M. Fernand Duchaine. Les volumes ont été empaquetés dans 55 caisses. Ce travail a nécessité vingt-sept heures de labeur de la part des directeurs, qui ont obtenu le concours de MM. Marcel Panneton, conservateur de la Bibliothèque, et de Jean Pucet, pour la sélection des livres. Ils ont aussi été aidés par MM. P. Pratte, Normand et Denis Godin et Réjean Pouliot.

On a précisé à cette occasion qu'il ne s'agit là que d'un premier envoi qu'on entend faire suivre de plusieurs autres et dont pourront jouir, nous l'espérons, plusieurs autres bibliothèques françaises de la Colombie.

A tous ceux qui ont si largement contribué à la cueillette et aux dons généreux de ces volumes, à leur sélection et à l'empaquetage fatiguant, et au Dr Godin et à la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, de Ste-Thècle et de Louiseville, le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., curé de Notre-Dame-de-Lourdes, et aumônier de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie, les Rév. Mères Ursulines, les élèves des écoles et tous les paroissiens et les membres de la Fédération expriment leur sincère reconnaissance.

Baptême

Le 2 février: Suzanne-Anne-Marie, fille de Maurice Côté et de Jeannette Leguerrier. Parrain et marraine, M. et Mme G. Leguerrier, nouvellement établis dans la paroisse.

STE-ANNE-DE-BEAUPRE — Les origines du sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré remontent au tout début de la civilisation en Amérique. L'église de Ste-Anne-de-Beaupré, la première en Amérique dédiée à sainte Anne, fut construite en 1658, cinquante ans seulement après la fondation de Québec. Le territoire du Canada n'était pas alors délimité, et il couvrait la majorité du territoire actuel des Etats-Unis.



Des soumission cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, SANS SERRURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd des Capucins, Québec (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (90)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention sur leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 27 mars 1958 à l'égard du CONTRAT No 5/58/BW, Infrastructure stabilisée bitumineuse, mille 32 à mille 64, route de Banff à Windermere, parc national Kootenay (C.-B.).

Un "Précis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, Edmonton (Alb.); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 210, édifice public, Calgary (Alb.); de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles sont annexées une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise de son bureau, procurera le devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque VISE ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (85)

Des soumission cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE TABLES DE BUREAU EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 1er avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75 blvd. des Capucins, Québec (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 février 1958. (94)

La Relève colombienne

Réunion de l'exécutif

Le 12 février a eu lieu une réunion de l'exécutif à la salle St-Sacrement de Vancouver, sous la présidence de M. Gérard Tremblay, de New Westminster. Etaient présents: le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., aumônier de la Relève, le R. P. Philibert Paré, O.F.M., de Maillardville, Mlle Claudette Ledet, secrétaire, Mlle Béatrice Tremblay, trésorière, et M. Léonce Tremblay, président du Comité social. Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Hugues de la Roche, vice-président, et Léo Desautels.

Voici les principales décisions prises à cette réunion du 12 février:

a) Il fut d'abord décidé que la réunion générale mensuelle se tiendrait, tel que prévu le vendredi suivant, 14 février, chez les Tremblay, de New Westminster, et que la réunion commencerait un peu plus tôt à cause de la grande soirée sociale annuelle "Reine des Coeurs" des jeunes de Vancouver, à laquelle tous les membres de la Relève étaient invités.

b) Le R. P. Philibert Paré, après sa causerie du 10 janvier sur "Christophe Colomb" et du 14 février sur "Jacques Cartier", parlera, le 14 mars, sur "Champlain".

c) On décida ensuite d'avoir un film sur Champlain (si possible) pour la réunion de mars; d'organiser une "vente de paniers" pour la réunion d'avril dans le but de prélever quelques fonds; d'inviter les parents à la réunion de mai; d'organiser un pèlerinage à Portland, Oregon, (au fameux sanctuaire des Servites) vers la fin de mai à l'occasion de l'année centenaire de Lourdes; enfin d'organiser, d'ici l'été ou au début de l'automne, une soirée ou une séance sur le centenaire de la Colombie-Britannique.

Jacques Cartier

Le 14 février eut lieu une réunion générale chez les Tremblay, de New Westminster. Plus de 25 membres y ont assisté, dont l'exécutif au grand complet, et les RR. PP. Paré et Lemire. Après un mot de bienvenue de la part du président, M. Gérard Tremblay, on procéda à la lecture des rapports des divers comités, suivie d'une brève discussion sur le programme des activités des prochains mois, tel que proposé par l'exécutif à sa réunion du 12 février. Ce programme fut accepté à l'unanimité. Le R. P. Paré donna ensuite sa causerie sur "Jacques Cartier", causerie de plus de 45 minutes, que tous suivirent avec un visible intérêt.

A l'issue de cette réunion générale du 14 février, il fut décidé qu'à l'avenir, vu l'augmentation du nombre des membres, on tiendra les réunions dans les salles paroissiales de Maillardville, Vancouver et New Westminster, toutes les fois que la chose sera possible.

Une bibliothèque

Le mardi soir 18 février, il y eut une réunion spéciale de l'exécutif à la bibliothèque de Notre-Dame de Lourdes de Maillardville pour faire le choix de quelque 200 volumes que les Pères Franciscains ont bien voulu céder à la Relève, à même les milliers de volumes recueillis en faveur de Maillardville, par la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, P.Q., sous l'instigation et la direction du Dr Conrad Godin.

Un des membres de l'exécutif, M. Léonce Tremblay, a gracieusement accepté de construire un meuble pour les archives de la Relève, ainsi qu'une étagère pour les volumes de la nouvelle bibliothèque. Nous l'en remercions bien chaleureusement.





Un four crématoire public à Winnipeg?

Un groupe de citoyens, qui cherche depuis longtemps à faire construire un four crématoire à Winnipeg, semble sur le point de triompher.

M. Thomas Hodgson, surintendant des parcs de la ville, a recommandé ce projet au conseil de ville.

L'on craint que l'espace vienne à manquer trop tôt au cimetière municipal de Brooklands. Les fervents de la crémation se plaignent en outre que le voyage au four crématoire de Minneapolis coûte trop cher. Evidemment, on laisse entendre que la ville ayant accepté la responsabilité d'un cimetière, doit se sentir responsable aussi à l'égard des citoyens qui affectionnent la crémation.

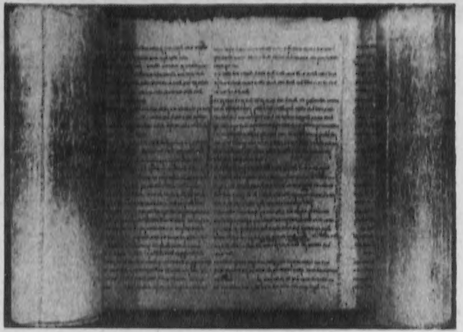
M. Hodgson aurait même dit que le dogme catholique ne s'oppose pas à cette pratique. La discussion peut alors s'engager sur les raisons pratiques, démocratiques et religieuses qui favorisent le projet.

La question de l'espace ne présente pas de difficultés. Un vase de six pouces de diamètre se garde facilement sur une tablette. Il reste à savoir si les parents des défunts se contenteront à la longue d'un "endroit" si exigu. Faut-il croire que la verdure, les fleurs, les arbustes, en somme, la beauté naturelle qui caractérise le cimetière populaire n'a pas de valeur? Faut-il éliminer les arbres, les pelouses, les plates-bandes qui occupent de l'espace "inutilement" le long des boulevards, autour des maisons et dans les parcs de la ville? A ce point de vue assez simpliste, l'espace consacré par le peuple aux cimetières n'est pas inutile. Reste à savoir si la crémation est moins dispendieuse comme mode d'enterrement. Selon une enquête qui a été publiée il y a une dizaine d'années, tel n'est pas le cas.

Peut-on dire que la ville est obligée de tenir compte des goûts de ceux qui veulent se faire enterrer dans un endroit public? Et si un groupe d'Indiens demande le droit de faire suspendre ses morts aux branches d'un arbre et un groupe d'Esquimaux insiste pour faire enterrer les siens sous un tas de pierres? Dans une démocratie, si le pouvoir public se mêle d'un service ou de l'autre, il doit ne pas heurter les convictions des groupes minoritaires. A remarquer cependant que le bien commun pourrait intervenir aussi. Par exemple, si la crémation empêche la possibilité d'étudier plus tard les causes d'un décès, l'autorité publique pourrait certainement exiger que, dans le cas d'un enterrement de cette espèce, un certificat spécial soit requis de la part de la police.

Quant à l'aspect religieux de la crémation, l'Eglise catholique interdit cette pratique, à moins de circonstances extraordinaires. La crémation s'identifie historiquement avec une conception païenne de la vie humaine et la négation de la résurrection de la chair. Plus tard, la crémation est devenue le symbole de la résistance à l'autorité de l'Eglise et le signe de persévérance comme membre de sociétés défendues. Pour ces raisons, les catholiques qui ordonnent la crémation de leurs corps perdent leur droit à un enterrement religieux.

L'Eglise n'imposera jamais ses lois à ceux qui ne sont pas ses membres, mais en autant que la crémation représente une mentalité plutôt matérialiste, peu de chrétiens aimeraient à en faciliter la pratique généralisée.



Au printemps de 1947, un jeune berger arabe, Muhammed adh-Dhib, lança une pierre dans une sombre caverne, entendit un bruit comme si quelque chose se brisait et trouva alors des jarres contenant de précieux documents qui sont connus depuis comme "les manuscrits de la Mer Morte". Les spécialistes ont étudié attentivement ces documents qui jettent de la lumière sur la vie religieuse au temps même du Christ et augmentent notre connaissance de ce qu'on appelle "la période inter-testamentaire", c'est-à-dire la période qui s'étend de la fin de l'Ancien Testament au commencement du Nouveau. On voit sur la photo une partie des précieux manuscrits qui mesurent presque 11 pouces de hauteur et 24 pieds de longueur. La partie ici photographiée contient un extrait d'Isaïe, chap. 39 et 40. Les taches sombres qui ternissent le document sont tout simplement les empreintes digitales des anciens docteurs qui se servirent sans doute souvent de ces manuscrits. (NW)

"ENTRE NOUS"

Les abonnés sont-ils des bienfaiteurs?

Il est arrivé dans le passé qu'un abonné ou l'autre s'est plaint du fait que son abonnement avait été arrêté à cause des arrérages. "Voilà, disait-il, dix ans que je donne trois dollars au journal chaque année. Il me semble que cette générosité mérite une certaine considération." Face à un client qui exprime de telles opinions, le personnel du bureau lui expliquera les exigences de l'"Audit Bureau of Circulation" et essayera avec patience de susciter chez lui de sentiments plus bénévoles.

Mais peu de rédacteurs aiment à considérer leurs abonnés comme des bienfaiteurs. Ils se croient parfois eux-mêmes des bienfaiteurs, car ils donnent aux lecteurs des nouvelles, des informations, des opinions, des propos plaisants, en français, chaque semaine, à un prix qui ne couvre pas le coût de la production et qui ne tient pas compte des sacrifices personnels nécessaires pour maintenir ce prix aussi bas que possible. On raconte cette histoire d'un paroissien qui se plaignait de la qualité des sermons du curé. Ce dernier de commenter: "M. Un Tel ne donne que cinq cents par dimanche à la quête. Que s'attend-il à entendre au sermon, du Bossuet?" Le journal, lui, se vend actuellement 7 cents. Ce n'est pas **Le Figaro** de Paris, mais les acheteurs en ont pour leur argent et abondamment.

Hâtons-nous cependant de saluer en la personne de beaucoup de nos abonnés de véritables bienfaiteurs du journal. Il y en a tout d'abord qui doivent surveiller chaque cent de leur budget, mais qui croient le journal assez important pour justifier des sacrifices. Ce sont des bienfaiteurs dans le sens qu'ils donnent non seulement de l'argent, mais un peu de leur confort, afin que le journal puisse maintenir son tirage. Il se peut que d'autres, en petit nombre, disposent de services d'information assez abondants pour leurs besoins, mais qui s'abonnent par loyauté envers l'oeuvre. C'est une délicatesse très appréciée.

Les bienfaiteurs par l'abonnement tombent surtout dans trois autres groupes.

Dans le premier groupe sont les gens qui reçoivent un avis que leur paiement est dû et qui envoient un chèque ou un mandat postal par retour du courrier. Ils sont des bienfaiteurs dans le sens qu'ils épargnent au journal des dépenses non nécessaires. L'envoi de deux autres avis augmentera le coût du papier, de l'affranchissement et des gages, de plusieurs cents par abonnement, ce qui peut constituer une somme importante quand on multiplie par 8,000. Si, enfin, pour recevoir le renouvellement il faut organiser des équipes pour visites à domiciles, le coût du voyage et des commissions enlève un fort pourcentage de l'argent qui autrement viendrait directement aux coffres du journal. Celui qui se réabonne immédiatement fait alors un cadeau important à l'entreprise.

Un deuxième groupe d'abonnés-bienfaiteurs est constitué par ceux qui paient pour plusieurs années à la fois. C'est dans le but d'encourager cette pratique que l'administration offre un rabais pour deux ans, etc. Il y a moins d'avis à envoyer, moins d'agents à employer et, au bureau, on épargne le coût de la plaque d'adresse, assez dispendieuse. Un réabonnement de deux ans est aussi un acte de foi qui fait plaisir au personnel du journal, et l'encourage à se dépenser davantage.

Un troisième groupe, pas nombreux, consiste en ces personnes qui paient des abonnements pour d'autres. Cela se pratique déjà à l'égard des missionnaires qui sont originaires des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan et des religieuses qui y ont travaillé longtemps. Mais ne serait-ce pas une bonne idée d'étendre un peu plus ce genre de bienfaisance? Pourquoi ne pas payer un abonnement de trois ans à l'occasion du mariage d'un fils ou d'une fille? C'est une petite dépense qui peut paraître importante au nouveau ménage et assurera le jeune couple de sa copie du journal et le maintien de l'habitude de le lire. Dans trois ans, ce foyer continuera tout simplement à s'abonner. Les avantages de ce geste à l'égard de nouveaux mariés sont encore plus évidents là où un des partenaires n'est pas de langue française. Ne serait-ce pas un rappel discret et pratique à tous les jeunes des leçons de patriotisme et de religion que leurs parents ont essayé de leur inculquer par l'exemple?

L'élément de bienfaisance entre dans l'intervention de ces trois groupes, parce que les motifs qui les font agir ne sont pas ceux d'un profit éventuel, mais seulement une appréciation juste du rôle du journal dans la vie des Canadiens français et dans le champ de la lecture religieuse, française, familiale, utile et agréable.

Réabonnement rapide, préférablement pour deux ans, et abonnement sous forme de cadeau — ces trois moyens réduiraient considérablement le budget du département du tirage du journal et rendraient possible la réalisation des beaux rêves que la rédaction entretient toujours. Ainsi, comme toutes bienfaisances, celles-là rebondiraient à l'avantage de leurs auteurs.

La session provinciale et la réforme scolaire

Aveuglé par le feu d'artifice des éclairs et abasourdi par des coups de tonnerre, un homme, pris dans la tempête, oublie facilement la pluie.

Les Manitobains se sentent pris dans une situation semblable. De temps en temps des éclairs illuminent la campagne électorale provinciale qui s'en vient et entre-temps on est assailli par le tonnerre de la campagne électorale fédérale qui achève.

La pluie des discours à l'assemblée législative, pourtant incessante, risque ainsi de passer inaperçue.

La session est bel et bien à l'origine de plusieurs des éclairs, car l'hon. M. Campbell et ses ministres ne cessent de distribuer les richesses obtenues d'Ottawa ou accumulées pendant des années de frugalité. Au récit de ce bilan de largesses aux municipalités, aux écoles, aux oeuvres de bienfaisance et de ces projets de chemins et de services publics, M. Roblin peut bien vouloir hâter les choses, avant que le parti au pouvoir ne fasse oublier ce que l'opposition considère être des retards inexcusables et des manoeuvres gauches. Alors, au milieu de la tempête fédérale en marche et à l'aube de la tempête provinciale à venir, la session se déroule sans trop de bourrasques.

On ne pouvait pas s'attendre cependant que le Ministre d'Education présente ses estimés sans que l'opposition fasse un peu de bruit. Il eut été mieux de faire du bruit sur un sujet autre que les grandes unités scolaires. Quand M. Lissamin, en effet, a demandé l'élaboration d'un plan de grandes unités pour toute la province, ne laissant aux districts scolaires que le choix entre une unité ou l'autre, il sembla ignorer les réserves de plusieurs régions de la province à l'égard des unités géométriques et le sentiment de plusieurs qui préfèrent la formule plus démocratique d'initiative locale.

L'allusion au rapport Germain par l'opposition était aussi de nature à susciter de la méfiance dans les campagnes, car cette référence se fait toujours en termes de comparaison entre les écoles de la ville de Winnipeg (supérieures) et les écoles de la campagne (inférieures) avec, comme conclusion: établissons immédiatement de grandes unités (secondaires) en campagne. Ce raisonnement ne fait pas justice aux commentaires nuancés de M. Germain — "Larger schools (but not merely larger areas) are desirable" — et ne répond pas à deux questions importantes, à savoir (1) comment se fait-il qu'il y a tant de variation entre certaines écoles secondaires dans le Grand-Winnipeg (Viscount Alexander et Glenlawn) et (2) comment se fait-il que plusieurs écoles de la campagne (Dominion City, Eden, Ethelbert, Glenboro, Hartney, Killarney, Maison St-Joseph, etc.) font mieux que la moyenne des écoles de la ville?

Il y a certainement moyen d'améliorer l'éducation secondaire dans les régions rurales par une réorganisation quelconque, mais le recours à des formules simplistes ne fait que diminuer davantage l'intérêt de ceux qui connaissent les problèmes concrètement et sur place et rehausser le prestige d'un ministère prudent. Une solution pratique et circonstanciée serait une base plus solide pour la critique constructive. D'autre part, comme le disent les journalistes, l'opposition provinciale est engagée fortement dans la campagne fédérale où une victoire conservatrice pourrait influencer les électeurs manitobains plus tard. La prise de bec à l'assemblée législative peut bien avoir une valeur plutôt symbolique, en attendant les prises de position plus mûries à l'occasion de la campagne provinciale. Entre-temps, la session provinciale s'accélère toujours. M. Campbell joue au Santa Claus et se prépare au 1er avril, alors qu'il pourra compter sur l'attention entière des électeurs de la province.

La Radio-Etat prône le contrôle des naissances

La C.B.C. a diffusé, il y a deux semaines, un programme curieux sur le problème du surpeuplement. Les rédacteurs de "News Magazine" ont fait ressortir d'abord la multiplication rapide des êtres humains et ensuite la pénurie d'aliments et d'espace dans les parties du monde où la population est déjà très dense. Suivirent les commentaires de représentants de l'Inde, du Japon, etc., et finalement du Dr Brock Chisholm. Selon ces autorités, la solution du problème du surpeuplement dépend de la découverte d'un moyen sûr et simple, de contrôle des naissances.

Il y a trois remarques à faire sur ce programme. 1) D'abord, le même sujet a été mis en vedette presque en même temps et presque dans le même ton sur le réseau de Radio-Canada, au programme, "Prise de bec". A moins d'une coïncidence imprévue, ce parallélisme semble bien volontaire, le résultat d'une décision délibérée et commune des responsables des deux réseaux. Il serait intéressant de savoir si cette collaboration est habituelle et si l'opinion anglo-saxonne y prédomine comme cela s'est produit en cette occasion.

2) La multiplication rapide des êtres humains a valeur de nouvelle comme sujet d'un programme d'actualité, mais si l'on tient à le présenter à l'échelle mondiale et dans la perspective d'un demi-siècle à venir, il convient de tenir compte des leçons du passé, des découvertes modernes, des incertitudes futures. L'homme est un instrument de la Providence, mais sa sagesse est pas mal limitée au "pain quotidien". Un peu plus d'humilité, s'il vous plait.

3) Enfin, sans mettre en doute la sincérité de l'Indien, du Japonais et du sécularisie (Dr Chisholm), il eut été possible de faire entendre un représentant de mentalité chrétienne, ou tout simplement un de ces scientistes qui ne partagent pas le pessimisme de Chisholm.

Dans ces circonstances, l'intervention de Radio-Etat manqua d'équilibre et d'honnêteté.

Primauté familiale et éducation supérieure

Un des problèmes les plus délicats dans la vie politique du Canada est sans doute celui-ci: comment le gouvernement fédéral peut-il apporter une aide financière à l'éducation, sans que les droits provinciaux en matière scolaire soient affaiblis?

Le Soleil, quotidien de Québec, dans un éditorial très développé en date du 8 mars fait une suggestion remarquable dans le but de briser le dilemme. Le titre de l'article résume bien la pensée principale: "Redonner à la famille le moyen d'assumer ses obligations dans le domaine de l'éducation."

La solution suppose trois modifications à la politique fiscale en vigueur:

1) prolongement et augmentation des allocations familiales pour les garçons et les filles de 16 ans et plus engagés dans des études secondaires, et pour ceux ou celles qui poursuivent des études universitaires ($15 à $25 par mois);

2) déductibilité des frais de scolarité aux niveaux secondaires et universitaires, quant au revenu imposable; et

3) exemption accrue pour chaque enfant qui fréquente l'université.

Ce projet fait ressortir la primauté de la famille en matière scolaire, permet l'aide fédérale sans relation directe avec les institutions d'enseignement, libère les ressources provinciales pour des octrois de construction. C'est une idée saine et pratique.

Billet du vendredi

Louis Fréchette en face de la critique de son temps

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

L'école romantique de 1860 ne s'imposa pas dans les vingt-quatre heures, en notre Canada français, et Louis-Honoré Fréchette, le plus brillant de ses représentants, n'eut pas la vie facile. Il eut contre lui, en bande et dès ses débuts, les poètereaux de son temps, les critiques classiques et pseudo-classiques qui se donnaient mission de faire la pluie et le beau temps dans les feuilles, se réclamant de la morale et d'un dogmatisme qui s'appuyait sur des canons désuets.

Les écrivains de chez nous étaient alors en retard d'une trentaine d'années sur ceux de la France, où Hugo avait rénové, rajeuni, modernisé la poésie secondé ou suivi de Lamartine, Vigny et Musset, en attendant ce Baudelaire que le Maître dirait enfant de génie. Fréchette, qui fut le plus hugolâtre de nos poètes, découvrit son dieu et modèle en ses jeunes années, s'en inspira, l'imita, lui emprunta ses mètres et sa manière richissime de rimer. Ce qui ne fit de doute pour personne, quand parurent en 1863 **Mes Loisirs**, son premier recueil de poèmes. Fréchette avait alors 24 ans et son livre ne provoqua point de remous. Du moins, dans le public d'alors. Pour ce qui est des critiques-amateurs, ce fut autre chose.

* * *

Ils lui tombèrent dessus à bras raccourcis et déchiquetèrent ses alexandrins avec un zèle tenant de la férocité. Manière comme une autre d'encourager un jeune homme, qui pouvait dire: on m'écorche, donc je suis. Il n'en était pas d'ailleurs à ses premiers avatars. Ayant publié dans les journaux plusieurs poésies qui trouvèrent place dans son ouvrage, chacune avait été analysée et jugée avec sévérité. On ne lui pardonnait pas d'échapper à la banalité courante et au mauvais goût. On lui reprochait de vouloir neuf, dans le fond comme dans la forme. On lui reprochait de n'être pas un génie: "On ne trouve pas en lui de ces images profondes et vraies qui sont l'apanage incontestable du génie."

Fréchette, qui manifestait un goût sûr malgré son jeune âge et l'ambiance, eut celui de hausser les épaules et poursuivre son oeuvre. Il pouvait, entre temps, se consoler avec les lettres flatteuses, reçues en marge de son recueil, de Victor Hugo lui-même et du poète américain Longfellow. Deux ans plus tard, l'écrivain s'exilait à Chicago, pour y passer environ cinq ans. Il en rapporta **La Voix d'un exilé**, diatribe contre les politiciens de son pays, qui invite au rapprochement avec **Les Châtiments** de Hugo, inspirés par la haine de Napoléon III. On y découvre, parmi les violences verbales et des scories, quelques-uns des beaux vers de Fréchette.

* * *

M. Séraphin Marion rappelle la carrière du poète canadien et les avanies dont il fut l'objet en ses diverses étapes dans le neuvième tome de ses **Lettres canadiennes d'autrefois** (1), qu'il intitule **La Critique littéraire dans le Canada français d'autrefois.** Il y est surtout question de Fréchette, qui tint à son époque un rôle considérable, en littérature, journalisme et politique. Jusqu'au dernier moment, Fréchette fut la tête de Turc des critiques, qui ne lui laissaient pas le temps de respirer. Cela commença à ses débuts et se continua jusqu'à la vieillesse, aussi longtemps qu'il tint une plume et écrivit des livres, en vers ou en prose. Ce qui prouve sa vitalité, sa valeur, car on ne s'attaque aux nullités ni aux insignifiants, si ce n'est, de temps à autre, pour les ranger et mettre hors d'état de nuire.

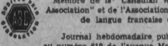
Il va sans dire que Marion n'oublie pas le fameux duel Fréchette-Chapman, qui dura des mois et défrayait encore la conversation aux premières années du vingtième siècle. On était alors en 1893. William Chapman, poète lui aussi, pendant longtemps ami de Fréchette et son admirateur, même adulateur, se mit en tête de le démolir et le montra ou peu s'en faut, dans la situation inconfortable de plagiaire. Il constitua alors un dossier formidable, qui témoigne ensemble de son érudition et de sa malveillance, et finit par se tourner contre lui. Mais c'est là une autre histoire.

L'ILLETTRE.

(1) Editions de l'Université d'Ottawa, 1958.

Le baptême des nouveaux-nés doit s'accomplir très tôt

CITE DU VATICAN — La Sacrée Congrégation du Saint-Office, par un "Monitum" approuvé par le Saint-Père et publié le 19 février, avertit les fidèles qu'ils doivent faire baptiser le plus tôt possible les nouveau-nés, conformément aux prescriptions du canon 770. Aussi les curés et les prédicateurs sont-ils exhortés afin que les fidèles observent ce devoir.



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"



(Tous droits réservés)

CHAPITRE VI (suite)

SAINTE-GENEVIEVE ET THIBAULTVILLE

Au tout début du siècle, la future paroisse de Sainte-Geneviève, à onze milles de Sainte-Anne, était encore une petite forêt vierge. Les premiers colons à s'y établir furent des Français: Viéville, Norbert Saltel, dont le nom demeure attaché au bureau de poste; Auguste Legal, un intellectuel parisien; Socquet, Joseph Baron, Henri Richard, Sabot, Jean Barras, Rozière, Ledet, Favreau, Modéré Bruneteau. Est-ce la présence de ces pionniers français qui fit que Mgr Langevin plaça la paroisse sous le vocable de la patronne de Paris? Ou voulut-il simplement honorer le zèle du fondateur l'abbé Giroux, né à Sainte-Geneviève de Berthierville? Les deux motifs ne s'excluent pas et entrèrent sans doute dans le dessein du prélat. Auguste Legal épousa Hermine Baron et presque tous les enfants de cette nombreuse famille se marièrent avec des Canadiens français.

Les origines de Thibaultville se confondent un peu avec celles de Sainte-Geneviève. Le Breton Jean-Marie Judé, n'ayant pu s'y acclimater, plia bagage et partit avec sa famille pour la Californie. Le Lorrain Constantin Tauffenbach, habile peintre décorateur, vint s'y établir vers 1882. Nous trouvons aussi aux débuts de Thibaultville la famille Aurieux, de même que Bourgoin, des chantiers maritimes de Nantes, qui construisit deux bateaux pour la navigation sur la rivière Rouge.

Thibaultville eut son curé français: l'abbé Désiré Claveloux, à la carrière mouvementée. Né à Montbrisson (Loire) et ordonné à Montréal, il fut d'abord vicaire à Wauchope, paroisse de l'abbé Gaire, d'où il desservit le centre de Dumas. On avait alors besoin de prêtres disposés à embrasser le rite ruthène, pour s'occuper des immigrants venus de Galicie. L'abbé Claveloux passa deux ans dans leur pays, pour s'initier à la langue et à la liturgie, ce qui lui permit d'exercer le ministère parmi cette population négligée. La guerre le ramena en France où il servit comme aumônier militaire. De retour au Manitoba, il fut durant vingt ans curé de la paroisse de Thibaultville. Revenu en France en 1939 et surpris par la seconde Grande Guerre, il se rendit utile dans le diocèse de Lyon et décéda retiré à Vernaison (Rhône) en 1951.

HENRI D'HELLENCOURT, COLON AMATEUR, TRIBUN ET JOURNALISTE

Henri Lefebvre d'Hellencourt, ancien officier de cavalerie né en Champagne, apparut au Manitoba dès 1891 et y vécut une quinzaine d'années. La période la plus dure fut celle qu'il passa quelque part dans la région de Sainte-Anne, s'essayant à la culture. Cet homme jeune et vigoureux, de stature impressionnante, était peu doué pour le travail de colon. Dans la belle saison, le visiteur pouvait contempler devant sa porte un magnifique parterre de lis rouges, plante indigène, il est vrai, mais qui contrastait singulièrement avec la modestie de la demeure et l'aspect sauvage de la forêt environnante. Il charriait de temps en temps à Winnipeg dans un traîneau tiré par deux **cayouses**, une charge d'épinettes rouges en longueur, pour vendre comme bois de chauffage. En passant à Lorette, il faisait halte chez son ami, Médéric Gendron, un ardent libéral comme lui.

— Je porte mon **Red Fyfe** en ville! ... lançait-il avec un clin d'oeil.

La petite Constance Gendron fut longtemps intriguée par cette phrase mystérieuse, avant de découvrir qu'il s'agissait d'une marque célèbre de blé et qu'on avait pris l'habitude d'appeler l'épinette rouge le **Red Fyfe** des pauvres gens. D'autres fois, il était à cheval sur un **bronco.** Et la même fillette admirait avec quelle grâce et quelle légèreté ce parfait cavalier enfourchait sa monture et en descendait. D'Hellencourt prit homestead à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église de Marchand, plus au sud, et on le vit moins fréquemment sur la route.

Ce colon amateur devait finir par trouver sa voie dans la politique et le journalisme. Le souvenir qu'en ont gardé ceux de sa génération est celui de l'ardent polémiste et de la part qu'il prit aux campagnes électorales. Il donna du fil à retordre à Alphonse Larivière, pourtant rompu à toutes les ruses du métier. "Je vais prendre le taureau par les cornes!" annonçait-il en guise d'entrée en matière. Et il fonçait sur l'adversaire avec une bordée d'arguments et un déluge verbal sous lesquels le vétéran de la politique se trouvait submergé.

Un jour, c'est au cours de sa harangue que d'Hellencourt lança son mot de guerre fameux: "Maintenant, je vais prendre le taureau par les cornes! ..."

— Est-ce à moi que vous lancez ce défi? demanda Larivière qui avait la corpulence de l'animal en question.

— Non, pas à vous-même, cette fois, mais au taureau dont vous venez de tortiller affreusement la queue ...

Le Champenois avait pour lui les rieurs et les nombreux amateurs de débats spectaculaires. C'était le beau temps des joutes oratoires dont le public se passionnait. Mais le tribun ne connut pas le même succès comme journaliste, avec son **Echo du Manitoba.** Les Canadiens de ce temps-là aimaient moins à lire qu'à écouter de bons orateurs.

DE CHAMONIX A LA BROQUERIE

Entre Sainte-Anne et Marchand, le centre important de La Broquerie eut aussi ses colons français. Le premier semble avoir été, vers 1885, Charles Franchon, de Lille, beau-frère du musicien Paul Salé. Sa mère vint lui tenir compagnie. Au bout de deux ans, ils éprouvèrent le besoin d'aller passer en France la période des gros froids, et ils ne revinrent pas. Cependant, Mme Franchon envoya J. Malet, de Combrai (Nord), pour prendre soin de la ferme.

Plus tard, la chronique signale la présence d'autres Français: Henri de Pourq, Bigot, Fiola, Benjamin Vielfaure et sa femme, née Rosalie Vincent, ont fait souche à La Broquerie, et aussi Alfred Choiselat, venu du Pas-de-Calais, qui fut pendant nombre d'années instituteur.

Edouard Charlet était boulanger à Chamonix (Haute-Savoie) lorsqu'il vint au Canada avec sa famille en 1894. Après un séjour à Saint-Charles et à Saint-Boniface, il prit une terre à La Broquerie. Mme Charlet faisait l'office de sage-femme dans la région, alors que son mari, outre le travail de la ferme, remplissait les fonctions de sacristain et de chantre à l'église. A l'abbé Giroux, le curé d'alors, qui proposait d'augmenter son salaire ($15 par mois), il répondit tout bonnement qu'il était satisfait et ne demandait pas davantage. Leurs deux filles devinrent institutrices. La cadette, Marguerite, mourut à 21 ans. Nous retrouverons plus loin l'aînée, devenue Mme Alphonse Houde. Edouard Charlet décéda à Saint-Boniface en 1952; sa femme était morte à La Broquerie, près de vingt ans plus tôt.

LE NORMAND RENE MIGNOT, LE DERNIER DES COUREURS DE BOIS

Un autre Français bien vivant, à La Broquerie, est René Mignot. On pourrait s'étonner de le découvrir dans ce milieu paisible, se livrant aux occupations de cultivateur, car ses goûts ont d'abord été nomades et les voyages ont tenu une grande place dans sa vie. Ce jeune sexagénaire, plutôt court de taille, mais d'une vigueur et d'une souplesse admirables, naquit au Sap, canton de Vimoutiers (Orne). Il y possède encore, conjointement avec un frère, une ferme de 26 hectares et une bonne maison au bourg d'Echauffour. Il foula le sol du Canada pour la première fois à l'âge de 19 ans. Son frère, André, qui venait tout juste de le rejoindre, en 1912, se noya dans une excursion de chasse, à l'extrémité orientale du Petit Lac des Esclaves. Pendant qu'on recherchait son corps, un missionnaire oblat, prévenu par **moccasin telegraph,** fit 80 milles à pied pour venir donner une sépulture chrétienne à un compatriote. C'était le P. Petour, du diocèse de Nancy, qui séjournait à Swan River, dans le nord-ouest du Manitoba.

René continua à faire de la prospection en Colombie-Britannique et dans la partie occidentale de la Rivière-à-la-Paix. Des aventures, il en eut à souhait, mais elles ne peuvent trouver place ici. Durant l'été 1914, Mignot se trouvait à douze milles en aval de Hudson Hope, sur la rivière de la Paix. Le 12 août, le navire de la Compagnie de la Baie d'Hudson venait approvisionner le poste. Un matelot, les mains en porte-voix, lança de la proue à l'adresse du prospecteur et de son compagnon: "La guerre est déclarée entre l'Angleterre et l'Allemagne! ..." Mignot achète un canot indien et part seul pour la première étape du long voyage qui va le conduire au port d'embarquement. Il arrive en France vers le 1er octobre, peu après la victoire de la Marne.

La guerre terminée, René Mignot, qui a pris le temps de se marier, réapparaît au nord d'Edmonton. Puis, retour au pays natal, où il passera trois ans à cultiver la ferme ancestrale. C'est au sud de Prince-Albert (Saskatchewan) qu'on le retrouve ensuite. Son titre d'ancien combattant lui donne droit à une concession de terre. Il choisit de s'établir sur une demi-section à Hudson Bay Junction, point de départ de la ligne de chemin de fer qui relie l'Ouest canadien à Churchill, sur la baie d'Hudson. Notre homme y restera sept ans. Aurait-il, autour de la quarantaine, tendance à contracter des habitudes sédentaires? Après un nouveau stage sur la ferme du Sap, Mignot va se fixer à Lorette pour une durée de quinze ans. Il fait l'acquisition en même temps de deux autres sections à Petersfield, non loin du lac Winnipeg.

Chaque fois qu'il retourne en France, sa joie est douce de retrouver la vieille maison d'Echauffour, avec le mobilier et la vaisselle du temps de son enfance. Plusieurs fois occupée par les Allemands, elle n'a subi que de faibles dégâts. Ce Français chez qui revit l'âme des anciens coureurs de bois a gardé le culte du passé et de la patrie lointaine. Ce Normand a fait mentir le proverbe discréditant la pierre qui roule. Ce friand d'aventures et de courses périlleuses est doublé d'un homme d'affaires qui ne perd pas de vue ses intérêts. Mais il n'admettra jamais que l'ère des voyages et des découvertes est achevée pour lui.

La notice sur Pierre Curtaz nous a été fournie par l'abbé Antoine d'Eschambault. Nous sommes aussi redevables, pour la documentation de ce chapitre, aux personnes suivantes: Rév. Soeur Saint-Théophile, Mme Pauline Boutal, Miles Constance et Yolande Gendron, Mgr J.-A. Beaudry, P.D., MM. Camille Teffet, Raphael Arpin et Pierre Chabalier.

M. P. de Boisdeffre a parlé de Camus aux membres de l'Alliance Française

Les membres de l'Alliance Française ont eu le plaisir d'entendre parler d'Albert Camus, de sa vie et de ses oeuvres, jeudi dernier 6 mars, dans la salle académique du Collège de St-Boniface. Sujet d'actualité, parce que tout récemment on attribuait à cet écrivain français le prix Nobel en littérature, et aussi à cause de la présentation par Radio-Canada de la pièce "Le Malentendu" qui donna à l'auteur un regain d'actualité au Canada français et suscita des commentaires nombreux et contradictoires.

M. le professeur V. Leathers a tout d'abord souhaité la bienvenue aux nombreux auditeurs et demanda à M. le comte Serge de Fleury, consul de France, de présenter lui-même le conférencier, M. Pierre de Boisdeffre. La présentation permit de mieux connaitre la brillante carrière du jeune critique et auteur parisien qui ensuite, dès le début de sa causerie, montra dans quel climat et sous quelles influences s'est développé l'oeuvre de Camus.

Fils d'un ouvrier agricole et d'une mère espagnole, Camus naquit en Algérie peu avant la première grande guerre. Son père tué à la guerre, il connut une grande pauvreté dès son enfance. Il fit ses études à cette école française d'Afrique du Nord qui se distingue, dit M. de Boisdeffre, par tant de caractères de celle de la métropole. Plus tard en France il joignit le mouvement de la Résistance. A la fin de la guerre, il était le rédacteur en chef du journal Combat. Depuis, l'activité littéraire de Camus a produit beaucoup d'ouvrages, étudiés un à un par le conférencier, rapide analyse qui permit de découvrir que l'oeuvre de Camus comporte jusqu'ici comme quatre étapes.

Quatre étapes

D'abord, c'est l'époque de la jeunesse méditerranéenne et du séjour à l'Université d'Alger, caractérisée par "le romantisme du bonheur" (1913-1937), mais bonheur sensible et sensuel, celui des joies du corps, de l'animal humain. Mais très tôt la misère humaine et la hantise de la mort contredisent sa mystique du bonheur sensible et introduisent la notion de l'absurde dans l'oeuvre de Camus. Cette "invasion de l'absurde" (1937-1943) transparait d'abord dans "L'Etranger" qui ne comprend rien à sa banale existence humaine; dans "Le Mythe de Sisyphe" surgit l'invitation au suicide, pourtant rejetée. Camus préfère comme solution "le suicide sans la mort", la vie sans illusion, la prise de conscience de l'absurdité du monde et le désir de la dépasser. "Caligula" marque les limites de l'absurde et ressuscite déjà quelques vertus humaines.

La troisième étape de l'oeuvre de Camus semble celle de "la religion du bonheur" (1943-1951) où il évacue le terme "absurde" (surtout dans "La Peste"), sinon le thème, et révèle la recherche d'une sainteté sans Dieu, une religion du bonheur sensible dans la solidarité humaine. Cette religion laïque aura ses martyrs avec "Les Justes", oeuvre écrite en 1949.

Enfin, l'étape de "L'homme révolté" (1951) permet à Camus de s'interroger de nouveau sur la révolte, pour finalement la condamner sur le double plan intellectuel et pratique. Il prend ici profondément conscience du drame de notre époque, où la révolte est devenue révolution. En des pages qui le classent au premier rang des essayistes actuels, Camus pourfend les idéologies pseudo-scientifiques qui détruisent l'humanité dans la poursuite de rêves chimériques. Cette dernière étape semble être dominée par ce problème: "Comment vivre sans la grâce?"

Où va-t-il?

Camus n'a que 44 ans, concluait M. de Boisdeffre. La majeure partie de son oeuvre est "devant lui". Où va-t-il? L'on peut tout de même espérer beaucoup de celui qui a écrit: "Il y a dans l'homme plus de choses à admirer que de choses à mépriser." (La Peste.). A condition (doit-on ajouter) qu'il cesse de se cantonner dans son antithéisme systématique, et accepte de réviser ses positions fondamentales.

M. le professeur M. Jones a remercié vivement le conférencier d'avoir donné un brillant aperçu sur l'oeuvre d'un auteur qui reflète si brillamment ce monde moderne d'après-guerre. Quelques auditeurs demandèrent des questions à M. Pierre de Boisdeffre, prouvant ainsi l'intérêt qu'ils avaient pris au sujet traité.

Réunion annuelle des anciennes de l'Institut Collégial St-Joseph

Plus de deux cents anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph répondant à l'invitation de l'Amicale Marie-Rose se réunissaient dimanche dernier à leur Alma Mater. Cette réunion qui a lieu annuellement était l'occasion cette année de fêter deux anniversaires: le 60e de l'arrivée des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à St-Boniface et le jubilé d'or de vie religieuse de la Rév. Sr Marie-Roger.

Compagnes de classe et institutrices passèrent agréablement l'après-midi à se rappeler leurs souvenirs et à visiter une intéressante exposition missionnaire préparée à l'occasion de la Semaine de la Vocation.

La bénédiction du T. S. Sacrement fut donnée par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, assisté des RR. PP. L. Hardy, S.J., et E. Lalonde, S.J., et de M. l'abbé L. Beaulieu. Suivit ensuite un banquet après lequel fut présenté un programme récréatif très goûté de l'assistance.

La présidente de l'Amicale, Mlle Suzanne Tremblay, souhaita la bienvenue aux invitées parmi lesquelles on remarquait avec plaisir la Rév. Mère Provinciale. Au nom des membres, la présidente offrit une bourse à Son Excellence et à Sr M.-Roger, ainsi que de magnifiques lampes aux religieuses de l'Institut. A l'invitation de la présidente, Son Excellence accepta aimablement d'adresser la parole aux Amicalistes.

Une courte pièce traitant de la vocation et quelques tableaux avec commentaires sur la vie de sainte Bernadette Soubirous furent ensuite présentés par des élèves de l'Institut, sous l'habile direction de la Rév. Sr Léon de la Croix, assistée des Rév. Srs Gilles de St-Joseph et Marie-Edouard. La jeune violoniste, Lynn Lonergan, accompagnée par sa soeur, Cecilia, exécuta deux pièces de son répertoire. Mlle Monique Guyot, vice-présidente de l'Amicale Marie-Rose, dirigea le tirage de plusieurs prix de présence, dons généreux de la Rév. Sr Supérieure.

On annonça les résultats de l'élection. Nous ferons connaître aussitôt que possible les noms des Amicalistes élues et les diverses fonctions qu'elles rempliront.

C'est avec regret que les Amicalistes virent se terminer cette gaie réunion, mais toutes se quittèrent en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblées

Le conférencier invité à notre soirée sociale du 3 mars dernier, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., nous entretint avec conviction et animation de notre hebdomadaire dont il est le rédacteur adjoint. Les frères purent se renseigner au sujet de **La Liberté et le Patriote** et posèrent maintes questions auxquelles le conférencier sut répondre avec précision et clarté. Le révérend Père fit appel aux membres de "s'abonner au journal et de se faire les propagandistes de la bonne presse". Après la réunion, notre Avocat accepta les nouveaux abonnements tandis que le R. P. Bédard fit la connaissance des frères du Conseil Goulet.

Nos remerciements sincères à notre invité. Les chiffres qu'il nous a donnés portent à la réflexion . . . Puissent toutes les associations canadiennes-françaises de la province suivre l'exemple donné en premier lieu par quelques frères dévoués du Conseil Goulet, l'an dernier, et organiser dans leur milieu une campagne d'abonnements en faveur de notre hebdomadaire catholique.

L'assemblée du 17 mars commencera à 8 h. précises et sera suivie d'une initiation au premier degré. Le Grand Chevalier fait appel aux frères de venir nombreux à cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres.

Remerciements

Les Chevaliers de Colomb qui appartiennent à la paroisse du Précieux-Sang désirent remercier tous les frères et les amis qui les ont si généreusement secondés lors de leur grande partie de cartes annuelle du 4 mars dernier.

Déjeuner-communion

Rendons-nous nombreux au déjeuner-communion du 16 mars, à 8 h. 30 a.m., à la paroisse Ste-Marie. Frères, profitons du carême pour tâcher de continuer le nombre croissant des présences à ces déjeuners - communions. Nous étions 61 la dernière fois . . .

Activités

On me rapporte que les gens se sont si bien amusés à la dernière soirée sociale du 14 février que le Député Grand Chevalier parle déjà d'en organiser une autre, après le carême, et cette fois avec l'aide de l'orchestre d'Andy Desjarlais . . .

Coquille sur coquille . . .

Ce cher Bistouri doit commencer à prendre de l'âge. En voulant faire le malin pour souligner une erreur de date dans une de mes annonces, il parle de déjeuner-communion à 8 h. 30 p.m.. Le voilà maintenant qui fait des coquilles en rapportant une coquille! ! !

A notre érudit confrère de la paroisse cathédrale, Après-Tout, je conseillerais un peu moins de méditation . . . et plus d'action. Par exemple, s'il est à la recherche d'une bombe pour réveiller les frères du Conseil St-Boniface, je lui suggérerais d'obtenir le nombre exact des abonnés à **La Liberté et le Patriote** dans son milieu . . . Il s'apercevrait vite qu'il y a là un champ d'action des plus pratique . . .

RIGOLETTO.

Elections à l'Union Nationale Française

M. J.-R. Séguier a été réélu président de l'Union Nationale Française.

Au cours de la réunion mensuelle du mois de mars, les membres de l'Union Nationale Française avaient à élire leur exécutif pour l'année 1958.

Voici les résultats de ces élections: président, M. J.-R. Séguier; 1er vice-président, M. Chabalier; 2e vice-président, M. Mansbendel; trésorier, M. Bécasse; secrétaires, Mmes Canu et Peronty; conseil, Mmes Lemaire et Westnan, Mlle Breugnot, MM. L. Molin, V. Molin, Dominici, Martin, Vanchrikenge, Connan, Moraceti, Temsit, Pothier.

A l'âge de 3 ans, Timmy ne pouvait plus marcher



Il y a bien des petits Timmy au Manitoba, qui, sans votre généreuse contribution à la souscription des Timbres de Pâques ne pourraient pas marcher aujourd'hui.

L'argent ramassé par la vente des timbres de Pâques est employé uniquement pour le traitement d'enfants infirmes.

Achetez des TIMBRES de PÂQUES



Aidez les enfants infirmes

Encouragez votre comité local de Timbres de Pâques

Décès

Mme Joseph Girard

Mme Joseph Girard, née Adéline Beaudry, est décédée à St-Boniface le mardi 11 mars, à l'âge de 73 ans et 11 mois. Elle vivait à St-Boniface depuis cinq ans, après avoir passé 63 ans à Ste-Anne-des-Chênes où elle arrivait avec ses parents alors qu'elle n'avait que cinq ans.

Les prières d'usage furent récitées pour la défunte, mercredi soir à 8 h., au salon Desjardins. Jeudi après-midi, la dépouille mortelle fut transportée à Ste-Anne où le service a été chanté le lendemain matin à 10 h.

La défunte laisse dans le deuil un fils, le R. P. Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface; cinq filles, la Rév. Sr Ste-Eugène (Stella), Missionnaire Oblate, de Duck Bay, Man., Mmes Antoine Desautels (Annie), Joseph Champagne (Jeanne) et Robert Arbez (Elie-Anne), toutes trois de Ste-Anne, et Flora, de St-Boniface, et deux soeurs, Mmes A. Mondor, de Ste-Anne, et Marie-Anne Bédard, de St-Boniface.

Mme Girard laisse aussi plusieurs prêtres et religieuses, membres de sa famille, entre autres un cousin germain, Mgr J.-A. Beaudry, de l'hospice Taché, et deux neveux, M. l'abbé Louis Bédard, curé de la Ste-Famille, et le R. P. Maurice Desautels, O.M.I., du collège de Gravelbourg.

• • •

M. L.-Armand Camajou

M. L.-Armand Camajou, de 414, rue Edgewood, Norwood, est décédé le lundi 3 mars à l'hôpital Miséricorde, à l'âge de 76 ans. Né à Simorre, France, il vint à St-Boniface en 1901. Il fut au service de la brasserie Grant durant 12 ans et se retira en 1952.

Il laisse dans le deuil son épouse, Augustine, et un fils, Jean, à Paris.

Le service fut chanté le jeudi 6 mars en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Entrée, vêture et profession chez les Soeurs Grises de St-Boniface

Le 5 février dernier, Mlles Jeannine Bouchard, d'Aubigny, Laurette Doiron, de St-Boniface, et Olivine Vermette, de St-Jean-Baptiste, faisaient leur entrée chez les Soeurs Grises. La cérémonie, présidée par Mgr Joseph Robert, V.G., aumônier du noviciat, eut lieu dans la chapelle de la maison provinciale. Après la récitation du Veni Creator, Mgr Robert adressa aux nouvelles postulantes quelques mots sur le sens de cette cérémonie, puis il présida le salut du T. S. Sacrement.

Le lendemain 6 février, Mgr Robert présidait la cérémonie de vêture. Après le chant du Veni Creator, les prières d'usage et l'interrogatoire, deux postulantes du mois d'août: Soeur Marthe Lepage, de Vonda, Sask., et Soeur Claire Poulin, d'Edmonton, Alta, revêtaient le saint habit.

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier donna le sermon de circonstance, commentant ces paroles de l'Evangile: "Celui qui aura quitté son père, sa mère, sa maison pour l'amour de Moi aura le centuple en cette vie et le paradis en l'autre." Il termina par ces paroles de saint Bernard: "Le religieux vit plus saintement, meurt paisiblement et reçoit une grande récompense dans le Ciel, s'il est bien fidèle à sa vocation, il est même exempt des peines du purgatoire. Il assure ensuite aux parents, qui n'ont pas hésité à donner leurs filles au bon Dieu, une bien large participation à leur bonheur éternel."

M. l'abbé Deniset-Bernier célébra ensuite le saint Sacrifice de la messe aux intentions des nouvelles élues.

Le 15 février, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, présidait solennellement dans notre chapelle la cérémonie de profession de deux novices: les Soeurs Céline Vermette, de St-Jean-Baptiste, et Hélène Desrosiers, de Ste-Anne-des-Chênes.

Avant de recevoir les engagements des deux élues, Son Excellence a fait une lumineuse et substantielle allocution sur l'encyclique de Sa Sainteté Pie XII: "Sacra Virginitas". Elle invita tout d'abord les futures professes à cultiver un amour profond pour la sainte Croix, dévotion si chère à la vénérable Mère d'Youville, puis elle leur montra tout le sérieux de leurs engagements en faisant passer devant leurs yeux les graves exigences de l'époux Divin.

Son Excellence précisa que le mariage tout en étant une vocation sainte comporte des charges dont l'âme religieuse se trouve dégagée, ce qui lui permet d'être totalement au service de Dieu et des âmes. Telle est donc la raison primordiale de la virginité: se soucier uniquement des choses de Dieu, tourner son esprit et son coeur vers ce Christ pour qui on a tout quitté.

Son Excellence célébra ensuite le saint Sacrifice de la messe et, après son déjeuner, voulut bien se rendre aux différents parloirs visiter les chers parents et amis des nouvelles professes.

Les Soeurs Grises remercient tous les membres du clergé et les religieuses des différentes communautés de la ville qui ont bien voulu venir rehausser de leur présence ces cérémonies si grandes dans leur simplicité.

Petites Notes

Le Club des Femmes Libérales de St-Boniface vous invite cordialement à venir célébrer ses "Noces de Perles", le 23 mars, 1958. Il y a en effet 30 ans que ce club existe et à cette occasion quelques certificats de membres à vie seront conférés. Nous vous donnerons plus de détails la semaine prochaine. Ajoutons que cet événement aura lieu au Collège de St-Boniface, le 23 mars, durant la journée.

• • •

Après l'assemble de l'exécutif de l'Association des Femmes Progressives-Conservatrices de St-Boniface qui eut lieu récemment, Mme J.-E. Cossette, présidente, recevait les dames à un thé intime au restaurant Moore, avenue Portage.

• • •

M. Hector Allard, ambassadeur du Canada à Cuba, la République Dominicaine et Haïti, et Mme Allard sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Claire, avec M. Beat Notz, de Berne, Suisse.

Bibliothèque Publique de St-Boniface

La Bibliothèque de St-Boniface continue son oeuvre, silencieusement et efficacement. On constate que le progrès se poursuit. Ainsi en janvier dernier il y avait, à la branche française de la rue Langevin, 3,534 abonnés avec 121 nouveaux enregistrés pour le seul mois de janvier. La circulation se chiffrait à 4,466 volumes pour ce premier mois de l'année, soit un progrès de 622 en comparaison de janvier 1957. Le nombre d'enfants usagers de la bibliothèque est toujours considérable et c'est un des aspects consolants de cette oeuvre magnifique. La bibliothèque se compose de près de 20,000 volumes. La section française compte plus de 10,000 volumes.

On demande aux parents et aux enfants d'être bien fidèles à rapporter à temps les volumes empruntés. La raison est que d'autres abonnés attendent leur tour pour utiliser ces volumes. Comme on le sait une amende est imposée lorsque le temps (deux semaines) est passé. Les parents devraient surveiller la chose et ne pas permettre cette négligence, d'autant plus que la bibliothèque offre quatre volumes aux enfants qui en font la demande au lieu de deux comme auparavant. Il est clair que si on négligé de rapporter les livres en temps voulu, la circulation en est ralentie. Donc un peu de vigilance et secouons notre négligence.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Charte du club St-Michel

Nous avons finalement reçu notre charte et maintenant que les grandes formalités sont achevées il ne reste qu'à élire nos administrateurs. Nous en aurons plus long à vous dire là-dessus à l'une de nos prochaines assemblées régulières. Soyez à l'écoute.

La retraite

Nous avons constaté qu'il y a quelque temps 41 donateurs de sang se rendaient aux bureaux de la Croix-Rouge, alors que cette dernière fin de semaine, lors de notre retraite, seulement 25 frères environ ont eu la bonne idée de faire le nécessaire pour se rapprocher du Christ pendant deux jours. J'espère qu'on n'a pas perdu de vue nos vraies valeurs humaines et religieuses. C'est pourtant vrai que l'on vit dans un drôle de monde aujourd'hui et il faut certainement admettre que même les Chevaliers de Colomb agissent d'une façon curieuse des fois.

Pour changer le sujet, c'est bien dommage que nous n'ayons pas une page sociale mise de côté spécialement pour les Chevaliers de Colomb car le frère A. A. a bien fait les choses samedi après-midi lorsqu'il servait le café au bout de la petite table du réfectoire. Son petit doigt n'était pas tout à fait à l'angle voulu mais pour des "buffalos" ça suffisait.

Voici quelques réflexions que votre Après-Tout a trouvé sur les lèvres de quelques-uns. Evidemment il ne s'agit ici que du plan humain:

"La crème glacée qu'on nous servait samedi soir devait venir d'un établissement laitier bien connu à St-Boniface car le frère G.M. s'est privé de dessert."

"La cloche du matin ne réussissait pas à réveiller les "durs-à-cuire" mais quand le frère N.B. partait son "McCormick" pour se raser le réveil était général."

"Notre capitaine a perdu quelques-unes de ses brebis l'autre jour après la sieste. Il pouvait compter les nez et savoir qu'il en manquait mais il n'a pas reconnu ceux qui étaient absents. Les ingénieurs et les avocats doivent avoir une cédule libérale à l'heure du midi qui leur permet de claquer un bon somme. C'est difficile de laisser une mauvaise habitude en arrière même en retraite."

APRES-TOUT.

Chez les Anciens du Collège de St-Boniface

Réunion mensuelle

A la dernière réunion, le 2 mars, les Anciens, presque aussi nombreux que le mois précédent, apprécièrent hautement la causerie du Père Jean Genest, S.J., professeur au Collège, sur le problème religieux de l'Amérique du Sud. Des synthèses historiques et des observations cueillies sur place leur valurent un exposé clair, dense et qui parut court. La prochaine réunion aura lieu, non pas le premier dimanche du mois, qui est Pâques, mais le suivant, 13 avril.

Le P. Alexandre Dugré

Les Anciens qui lisent **Relations** et le **Messager Canadien** auront une pensée dans leurs prières pour l'âme du P. Alexandre Dugré, S.J., décédé le 9 dernier à Montréal à l'âge de 70 ans. Le défunt était le frère du P. Adélard Dugré, ancien professeur. Il fit lui aussi un séjour au Collège, en mars-avril 1923, alors qu'il remplaça durant quelque six semaines en Rhétorique et Belles-Letters le P. Longpré, malade. Ecrivain bien connu, grand apôtre de la colonisation, le Père Alexandre Dugré avait une verve communicative. On s'en rend compte en écoutant les souvenirs des Anciens qui l'ont connu.

Sports

Le dimanche 23 mars après-midi, les Anciens se joindront aux élèves dans un programme varié de jeux intérieurs: ballon-panier, ballon-volant, quilles, billard, mississippi. Invitation aux Anciens à venir, au moins comme spectateurs, se rajeunir et fraterniser. Qu'ils n'oublient pas non plus leur récréation du jeudi soir chaque semaine au gymnase.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Un bon nombre de nos 165 membres prêtent main forte à la campagne de la Croix-Rouge ce mois-ci.

Quelques-unes nous préparent des surprises pour notre soirée sociale du 11 avril lorsque nous aurons notre festin aux fèves.

D'autres encore parlent du pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré en juillet.

La convention nationale à Boston, Mass., attirera notre régente, du 5 au 8 août.

Tel est le récit de notre assemblée du 4 mars.

Mme J. Pujo, qui est en charge des activités sociales, vous demande de venir nombreuses le 18, pour la visite des vieillards. Rendez-vous à l'Hospice Taché pour 7 h. 15.

A toutes celles qui célèbrent leur anniversaire de naissance en mars et particulièrement à notre régente, Mme L. Hébert, nous disons "bonne fête".

Nous sommes heureuses de savoir que notre régente d'état, Mlle R. Senez est de retour à la maison et va de mieux en mieux.

Gagnants du tirage des C. de Colomb

Voici la liste des gagnants de la campagne de charité inter-conseil des Chevaliers de Colomb du Manitoba, de mars 1958:

1er prix: billet no 5143-E, Charles P. Bennett, de 25, Cypress Bay, St-Boniface; vendeur, J. C. Stangl, de 42, rue Champlain, Norwood, Man.

2e prix: billet no 7279-D, F. A Bross, base du C.A.R.C., Stevenson, Field, Local 307; vendeur, M. Wojna, lot 96, Nairn Road, Transcona, Man.

3e prix: billet no 6146-A, Henri Martel, de St-Pierre, Man.; vendeur, Georges Arpin, de St-Pierre, Man.

4e prix: billet no 8910-E, Adrien Leclerc, de St-Adolphe, Man.; vendeur, R. Berthelette, de St-Adolphe, Man.

5e prix: billet no 7273-C, O. Boissonneault, de 1, Pawnee Bay, St-Boniface, Man.; vendeur, Normand Ducharme, de 151, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

6e prix: billet no 8373-J, V. M. Kennedy, de 714, 5e avenue Est, Saskatoon, Sask.; vendeur, A. J. Wolsfield, de Humboldt, Sask.

7e prix: billet no 620-B, Mary Lind, de Boite 571, Edson, Alta; vendeur, A. Pollitt, de Boite 842, Edson, Alta.

8e prix: billet no 6085-J, Arthur Denais, d'Alida, Sask.; vendeur, Geo. Carrier, de Cantal, Sask.

Précieux-Sang

Chanson et diction

Le festival paroissial de la bonne chanson et de la diction qui eut lieu le 2 mars fut dédié aux Révérends Pères Oblats de la paroisse.

Les élèves du Jardin d'enfants exécutèrent "Anne de Bretagne", chant mimé, et "Le diable", récitation.

Le grade I-A exécuta "D'où viens-tu bergère?" et la récitation "Le petit doigt de maman", tandis que ceux du grade I-B chantèrent "Chez nous" et récitèrent "La maison que Pierre a bâtie".

Le grade II-A récita "La petite souris verte" et chanta "Marie espérance"; le grade II-B récita "Soyons toujours contents de notre sort".

Le grade III-A parut au programme avec la récitation "Le roi boiteux" et le grade III-B avec "Meunier tu dors".

Après la récitation "Je suis né un dimanche" exécuté par le grade IV-A, on procéda à la présentation des honneurs "Fleur de lys du Précieux-Sang" aux 40 élèves détenant des médailles de bon parler français.

Le reste du programme était comme suit: grade IV-B, "Berceuse de Mozart" et "A la pêche aux moules", chants; grade V, "Le petit mousse" et "Les cloches du hameau", chants, et "La langue française", poème; grade VI, "Le printemps", récitation, et "Scène conjugale", pièce; grade VII, "La messe dans ma vie", sketch; grade VIII, "Ah! si mon moine voulait danser" et "Jardinière du roi", chants; grades IX et X, "La nuit étoilée" et "La rapidité de la vie", récitations, et "La prière en famille", "Le coeur de ma mie", "Veillée rustique" et "La cantinière", chants.

S. Exc. Mgr M. Baudoux eut la délicatesse d'assister à cette séance et de prodiguer ses paroles encourageantes. Il termina par ces mots: "On ne peut jamais trop bien parler cette si belle langue qu'est le français". Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, et M. Hervé Sala, vice-président de l'A.E.C. de l'A.E.C.F.M., adressèrent aussi la parole aux parents et élèves. Etait aussi présent à cette soirée: M. C. Muller, inspecteur d'écoles.

Partie de cartes

La partie de cartes du 4 mars fut organisée par tous les Chevaliers de Colomb de la paroisse.

Le prix d'entrée fut alloué à M. Lucien Savard et celui de la cagnotte à M. I. Allard et Mme H. Boily.

Pour les cinq mains, le sort favorisa M. A. Laforme (1er), Mlle C. Katz, M. Monier et M. Cadieux (2e), M. I. Allard (3e), et Mme R. Brunel (4e).

Les prix de la rafle spéciale échurent à M. A. Savard, Mme R. Dupuis, M. H. Bahuaud et M. O. Bourrier.

Ligue de cinq quilles

Equipes	Points
Les Météores	60
Les Joyeux	57
Sunshine	50
Aces	47
Les Hirondelles	40
Royals	35
Toupin Lumber	25
Leo's Electric	22
Dames	
H 1 P — S. Valcourt	289
H 3 P — L. Rodrigue	574
Hommes	
H 1 P — N. Girard	312
H 3 P — N. Girard	841

La Journée de l'Association d'Education à Saint-Boniface

Rue Archibald
$25.00: Filles de la Croix.
Total: $25.00

Rue Aubert
Percepteurs: Georges Hébert.
$5.00: Elphège Faucher, J.-R. Piché.
1.00: Gérard Faucher, Euclide Goddard, Jules Jeanson, Germain Vandal, Joseph Vermette.
Divers: $0.40.
Total: $15.40

Rue Aulneau
Percepteurs: Claude-M. Dufault, G.-A. Guilbault, Noëlie Palud, Aimée Pelletier, J.-E. St-Hilaire.
$25.00: Emile Couture, Jules-A. Couture, Roland Couture, Dr H. Guyot, A.-E. Paquin.
10.00: Mlle G.-N. Kelly.
5.00: Mme Laetitia Bougard, Mlle Madeleine Painchaud, Mlle Aimée Pelletier.
3.00: Félix Boulet, Claude-M. Dufault, Alphonse Loiselle, B. Savard, Mme Gabrielle Trudeau.
2.00: D.-L. Allard, Julien Belot, M.-J. Boily, Félix Cormier, Mme S. Desorcy, Mme Maria Hince, Albert Pelland, Dr E. Ritchie, Roméo St-Amant, Alphée Verreault, Jos.-E. St-Hilaire.
1.50: Mme Rosa André.
1.25: Mlle Virginie Boulet.
1.00: Mlle Thérèse Aubin, Firmin Bourrier, Albert Devigne, Edouard Gauthier, A. Gélineau, Camille Guénette, Florence Guénette, Jules Guénette, Simone Guénette, René Guyot, A. Hébert, Jean Heiget, Mme J. Irvin, Mme S. Jacques, Mme Laura Joubert, Gertrude Kenny, Jeannette Kenny, Jean Landry, Raymond Landry, F. Lanthier, Léon Laurendeau, Mme Régina Magnan, Maurice Manaigre, Mlle Marie-Thérèse Meyer, Mme Alice Palud, Mlle Noëlie Palud, Mme Alphonse Phaneuf, Paul Phaneuf, Mlle Yvette Phaneuf, Mme Corinne Rémillard.
Divers: $5.25.
Total: $325.00

Rue Berry
Percepteurs: L.-R. Cormier et Jean Suszko.
$5.00: A.-J. Allard, A. Gareau.
3.25: L.-R. Cormier.
3.00: Camille Deslauriers, C. Joyal, Joseph Pennober.
2.00: Mme Eva Altham, J. Fournier, Adélard Gervais, Lucien Pelletier, F. Pichette, A.-G. Poirier, Josaphat Simard, A. Tougas.
1.00: Mme C. Champagne, L. Cormier, T. Fillion, Jean Fréchette, Norbert Jubinville, Maurice Laberge, Mme Jean Lavallée, M. McKay, F. McCarthy, E. Plamondon, André Simard, N. Trudeau, Mme Vulliez, Armand Vallée, W.-T. Warren.
Divers: $2.25.
Total: $55.50

Rue Bourgeault
Percepteur: Philippe Prince.
$1.00: Maurice Delaquis, Mme D. Valcourt.
Total: $2.00

Rue Bertrand
Percepteurs: Guy de Margerie, R.-A. Lemay, Corinne Tellier.
5.00: Joseph Préjet.
3.00: Louis Boily, Maurice Boily, T.-O. Brophy, Isidore Lansard, C. Levasseur, Guy de Margerie.
2.00: F. Beaulieu, Lionel Carrière, Alphonse Doiron, W. Doiron, E. Lamontagne, W. Perron, Yves Rémillard, Noël Rousseau, Roland Tellier.
1.00: René Bérubé, Félix Boulet, Mme A. Bourbonnière, Viateur Brisson, Daniel Brophy, P. Cardinal, Mme L. Charbonneau, B. Cinq-Mars, G.-A. Comeau, A. Côté, Raymond Dion, René Dion, W.-A. Dion, Omer Joyal, Albert Filteau, Louis Forest, Roger Fournier, Hormisdas Gagné, Gérald Johnson, E. Lafrenière, Raymond Lemay, Mme A. Lemoine, Laurent Marchildon, A. Pelland, Denis Schaubroeck, M. Schaubroeck, Mlle R. Soulodre, Mlle Léa Tardiff, L. Verrier, A. Vincent.
Divers: $3.30.
Total: $74.30

Rue Cathédrale
Percepteurs: Mlle Denise Guénette, M. l'abbé Henri Perron.
$25.00: S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, Cercle Ouvrier St-Joseph, M. l'abbé Deniset-Bernier, R. P. Ludger Guy, RR. PP. Jésuites du Collège, M. l'abbé Henri Perron, R. P. Georges Ramaekers, M. l'abbé A. St-Laurent.
5.00: René André, M. l'abbé A. Boulet, M. l'abbé Remi De Roo, M. l'abbé Antoine Hacault, M. l'abbé Robert Nadeau, M. l'abbé Pierre Picton, Mgr Joseph Robert.
3.00: Anonyme.
2.00: MM. les abbés Edmond Cormier, Georges Damphousse et Félicien Juneau.
1.00: Antoinette Baril, M. l'abbé Léo Beaulieu, Henri Carrière, Mme Armand Dumoulin, Cliff Fraser, Georges Fréchette, Mme Alexandre Moreau, James Nolan, Mme Nolin, Denis Olivier, Emile Rémillard, Mme Max. Rocan, Robert Turenne.
Divers: $0.50.
Total: $257.50

Rue de la Morénie
Percepteurs: Roger Labossière, Patricia Mousseau.
$10.00: Mme Isabelle Ronceray.
5.00: Albert Blain, André Gay, Georges-A. Guilbault, Louis Hébert, Léo Loiselle, Mlle Denise Rocan.
4.00: Mlle Carmen Lavoie.
3.00: Auguste Calvez, Wilfrid Cadoreth, Charles Comte, Roger Labossière, Mlle Yvette Mousseau, Gérard Rousseau, O. Voyer.
2.00: Georges Alarie, Philippe Bernier, Claude Couture, Emile Heyser, P.-E. Huot, Arthur Larmand, Louis-J. Lavack, L. Marcoux, Jacques Masserey, Emile Mondor, William Pelland, Jos. Ritchot, Laure Rocan, Gérard St-Onge, Georges Ste-Marie, Mme E. Toupin, Mlle Yvette Toupin, J. Van Buckenhout, G. Van Buckenhout, N. Volk.
1.00: Léon Beaudry, Mlle Y. Bernier, R. Cadoreth, Mlle Anita Collette, Mme P. Collette, Mme J. De Cruyenaere, Henri Delaquis, Joseph Douville, S. Fontaine, Mme A. Girard, Flora Girard, Mlle Colette Huot, Maurice Huot, C. Jeanson, Annette-M. Labossière, Henri Lambert, Mme R. Laplume, Fred Laurin, Roland Pelletier, Henri Prescott, Marcel Robert, Paul St-Godard, Paul St-Onge, R. Tascona, Mme P. Vedel.
Divers: $0.90.
Total: $132.90

Rue Desautels
Percepteur: Philippe Prince.
$3.00: Israël Dufault.
2.00: Mme Paul Marion, A. Pichette, M.-A. Prud'homme, P. Prince.
1.00: Mlle R.-M. Beaulieu, Mlle A. Courteau, F.-X. Courteau, L. Courteau, C. Genest, Mme Sylvio Genest, Rosario Marion, Mme Jos. Prince, Mlle Thérèse Prince, C. Turenne.
Divers: $1.00.
Total: $23.00

Rue d'Eschambault
Percepteurs: André St-Hilaire et H. Mangin.
$3.00: A. Boisjoli, C.-N. Dupas.
2.00: Emilien La Flamme, Mlle Marguerite La Flamme, Léon Pelletier, Lorraine Turgeon, Lucille Turgeon, Mme A. Turgeon.
1.00: Paul Brown, Lionel Bruneau, Mlle Claudette Dupas, M. Orieux, S. Rémillard, Mme Olivier Tétreault.
Total: $24.00

Rue des Meurons
Percepteurs: Lévis Bourrier, G. Soulodre.
$25.00: Mlle Thérèse Ramaekers.
10.00: I. Montagnon, Léon Cancade.
9.00: Mme M.-J. Bourrier.
5.00: G.-W. Carroll, Fernand Constant, E.-H. Poulain.
3.00: Edmond Jacques.
2.00: Lévis Bourrier, Mlle E. Carroll, Henri Constant, Alphonse Dufault, Mme Jean Laurin, Gabriel Soulodre.
1.00: Denis Beaudry, Louis Bourdon, Mme A. Deslauriers, Gilbert Fourneaux, Gustave Fournier, Normand Girouard, I. Mercier, Marie-Louise Mercier, Omer Pelletier, Julien Philippot, Mme E. Ritchot, Mlle Louise Sorin, Emery Turenne, Denis Weucker.
Total: $98.00

Rue Dollard
Percepteurs: Maurice Lafrenière, M. Soulodre, Léona Corriveau.
$25.00: Laurent Desjardins.
10.00: A-H. Corriveau.
5.00: G.-L. André, Mlle Patricia Desjardins, C.-P. Lafrenière, Edouard Laurin, F. Muller, Mme Jeanne Savage, Conrad Sicotte.
3.00: S. Garet, A.-J. Nadeau, M. Soulodre.
2.50: Emile Hogue.
2.00: Mlle Suzanne Basset, E. Brunel, G. Chavane, Mlle Laura Désaulniers, Mlle Léona Désaulniers, Zoël Hébert, Maurice Lafrenière, O. Moquin, Félix Paradis, A.-R. Proteau, L. Verreault, M. Verreault.
1.00: Emile Auger, R. Bérubé, Mme A. Chartier, Louis Cormier, A. Fabas, Mme Yvonne Fitzmaurice, F. Gallais, Arsène Gauthier, Mme A. Gysel, F. Heppner, Raymond-A. Labelle, M. Laferrière, G. Lechasseur, Mlle Jeannine Paradis, Alex. Rowan, Mme L. St-Godard.
Divers: $2.00.
Total: $23.50

Rue Despins
Percepteur: G.-H. d'Eschambault.
$25.00: Maison Provinciale des Soeurs Grises, Camille Dussault.
5.00: May Rowan.
3.00: Claude Létienne.
2.00: Louise Bilodeau.
Total: $60.00

Rue Dumoulin
Percepteurs: Mme O. Désautels, Lucien St-Vincent, E. Hogue, E. Goebel, G. Rémillard, Denis Rey.
$25.00: Jean Schimnowski.
10.00: H. Constant.
5.00: Mlle Madeleine Constant, A. Monnin, James Stanners, Roland Tremblay, J. Trudeau.
3.00: R. Bernier, Georges De Craene, Pierre Suzanne.
2.50: R. Leannec.
2.00: Lucien Arnal, Claude Bernier, Paul Bétournay, D. Bilodeau, F. Boisselle, Henri Boisselle, Mme E. Harmel, Aimé-H. Hébert, Eugène Lanoix, Paul Laramée, E. Larivière, Alph. Lemay, A. L'Heureux, E. Marchand, Mme Y. Paulhus, Victor Poncelet, Jules Rémillard, Marguerite Stanners, Robert Stanners, Georges Taburet.
1.50: P. Dorge.
1.00: Wilfrid Audet, Henry Backeland, B. Beaupré, Léo Beaupré, Jos. Bibeau, Mlle Laurette Bibeau, Mme Rose-L. Cadieux, Arthur Chateau, Charles Daoust, Vincent Desrosiers, Mme Albert Fontaine, E. Goebel, J.-Guy Gratton, G. LaRivière. Armand Lemay, Claude Lévesque, Mme Louis Lévesque, Maurice Lévêque, Wilfrid Lévêque, A. Poirier, E. Proulx, G. Rémillard, Mme Raoul Rousseau. H. Ste-Marie, Albert Saltel, Albert Trudeau.
Divers: $2.50.
Total: $141.50

Rue Grandin
Percepteur: Georges Hébert.
$2.00: Alex. Gautron.
1.00: L.-P. Pelletier, Karl Richter.
Total: $4.00

Rue Hamel
Percepteurs: Louis-L. Hébert et P. Vedel.
$25.00: Lucien et Jos. Chaput, Lucien Daoust, Pierre Raimbault.
10.00: Camille Fournier.
5.00: Mlle Antoinette Paradis.
4.00: Léon De Cruyenaere.
3.00: H.-L. Hunter, Mme A. Lane, Pierre Frossais, Mme I. Paradis.
2.00: J.-P. Botherel, W.-F. Mulaire, Mlle Blanche Paillé, M. Pelletier, E. Savoie.
1.00: E. Bourque, Joseph Gagnon, Adrien Girouard, F. Lussier, F.-X. Paillé, Mlle Henriette Paradis, Mlle M. Rialland.
Divers: $1.00.
Total: $124.00

Rue Hébert
Percepteurs: Georges Hébert et E. Goebel.
$3.00: Camille Phaneuf.
2.00: Auray Meilleur.
1.00: Pierre Chammartin, Wilfrid Gervais, Jean Grenier, William Hébert, Jean-B. Jolicoeur, Mme Alda Leck, Jean Morin.
Divers: $0.50.
Total: $12.50

Rue Jeanne d'Arc
Percepteur: Claude Létienne.
$25.00: Georges Hébert.
5.00: Léo Barnabé, Mlle Marcelle Couture, Georges Gauthier.
3.00: Lionel Boulet, Mme Eugénie Couture, Mme Lucienne Lefebvre, Charles-A. Pelletier.
2.00: F. S. Barker, Marcel Choiselat, Simon Couture, Florent Lachance, Mme E. Sabourin.
1.00: Mme Georges Bédard, Mme T. Benjamin, Mlle Fernande de Brevgnot, A. Catellier, Mme Robert Connelly, Benoit Ragot, Mlle G. Ragot.
Divers: $1.25.
Total: $70.25

Rue Kenny
Perceptrice: Mlle Corinne Tellier.
$2.00: Mlle Georgette Sibilleau.
1.00: G. Sowrey.
Total: $3.00

Rue Knudsen
$25.00: Lafrenière et Fils.
Total: $25.00

Rue Langevin
Percepteurs: Claude Boily, Monique Boily, Napoléon Boily, C. Gauthier, Philippe Guénette, Philippe Perron, Mme Wilfrid Tétreault.
$50.00: Jean Boux.
25.00: Jos.-E. DeGagné, Dr J.-M. Huot, Dr C. Lavoie, Juge A. Monnin, G.-R. Morier, Philippe Perron.
5.00: Mlle Lorette De Gagné, Guy Morier, Lucien Mousseau, A. Muller.
3.00: Napoléon Boily, Antonin Jacques, Mme Georges Gratton, Mme E. Lanthier, Mme Elphège Perron, Jos. Mousseau, Jos. Tinning, Wilfrid Tétreault.
2.00: G. Blanchette, Jean Bonnefoy, Adélard Champagne, A. Despins, A. Dubé, Antoine Fréchette, Cyprien Gauthier, Mlle Evelyne Grouette, Tobie Grouette, Lucien Guénette, Marcel Lafleur, Louis LaRivière, Marcel Létourneau, Aimé Provencher, G. Sarap.
1.00: Mme E. Arnal, Gaston Arnaud, Mme D. Asselin, Bruno Brisebois, D. Carrière, Honoré Chartier, Mme J. Collot, André Conan, J.-B. Courcelles, Pierre Dantin, Louis Degagné, Charles Dufault, Mme Pierre Dufault, Simone Dufault, Louis Emond, Joseph Gagné, Wilfrid Gendron, William Goebel, Charles Guénette, Philippe Guénette, A. Jutras, Marcel Kolly, I. Landry, Mme Ida Laurin, Antonio Leclerc, Emile Lévesque, Albert Mainguy, Jeno Nagy, Eva Plourde, Rodolphe Mousseau, F. Pageot, Mme A. Perrin, Germain Perrin, Mme Clara Richard, R. Richardson, Mme L. Roy, Oscar Saulnier, Denis Simard, Etienne Soulodre, Gérard Verrier.
Divers: $1.75.
Total: $316.75

Rue La Vérendrye
Percepteurs: Mme Désautels, J.-J. Tétrault, Y. Tétrault.
$5.00: J.-B. André.
2.00: Vital Boissy, Cécile Clément, R. Doiron, G. Dugas, Alphonse Fournier, N. Pelepiak.
1.25: L. Poitras.
1.00: Amédée Beaudin, C. Bohémier, G. Bohémier, Antoine Bourrier, Raymond Bretecher, Claudette Clément, D. Clément, Mme R. Gauthier, Bernier L'Arrivée, Arthur Lavoie, A. Létourneau, Mme W. Lohr, E.-J. Meilleur, Marcellin Pierson, M. Pineau, Armand Roy, Georges Roy, Victor Roy.
Divers: $1.50.
Total: $37.75

Rue Louis Riel
Percepteur: L. Marcoux.
$5.00: Léon Laurin.
3.00: Jean Bruyère, Jean Delannay, J.-B. Poitras.
2.00: Célestin Alarie.
1.00: Gérald Labossière, Paul Labossière, Joseph Landry, Mme Eloria Marcoux.
Total: $20.00

Rue Masson
Percepteurs: Maurice Marchand, Mlle C. Meunier.
$10.00: Henry Lane, Maurice Prud'homme.
5.00: Paul Bergeron, J.-A. Guay, Mlle Aline Lafrenière, Mlle A. Robert, F. Simons, Roland Trudeau.
3.00: G.-H. Bérubé, J. Bérubé, Mlle M.-J. Bérubé, Mme G. Painchaud, Mlle G. Poirier, Mlle J. Poirier, Mme A. Robert.
2.00: Mlle Pierrette Bérubé, Mme J. Breton, Mme A. Cadieux, Mlle L. Daignault, J. Poitras, Roger Poitras, Arthur Paquin.
1.00: Mme G. Adie, Albert Barnabé, Léo Beaudry, Roland Boulet, Mme J. Conrad, M. Dumaine, Robert Gillespie, A. Lafrenière, Jean Leblanc, H. Leclair, A. Lemay, Adélard Meunier, Ch. Minvielle, Lucien Morin, Lucien Painchaud, Marie-Thérèse Poitras, Denis Ricard, Mme L. Roy, Mme G. Toussaint. J.-B. Tucker.
Divers: $2.50.
Total: $107.50

Rue Notre-Dame
Percepteurs J. Canu, Laurent Forest, Mme O. Désautels, I. Michon, J.-J. Tétrault.
10.00: E. Fourneaux.
5.00: E. Couture, O. Désautels, Gérard Pelland, Léon Perron.
3.00: Gustave Champagne, R. Lanthier, R. Millette, J.-J. Tétrault.
2.50: J. Bonin.
2.00: A. Aquin, Albert Asselin, Aimé Boisselle, Marcellin Boulet, C. Carrière, Valentin Châtain, Théo. Dupuis, A. Grégoire, Roger Grenier, R. Lemoine, M. Lemoine, Henri Lévêque, Olivier Ménard, J. Ouvrard, Mme P. Renaud, Z. Trudeau, Lucien Vermette, R. Vermette.
1.00: Georges Asselin, Gérard Asselin, Rita Aubin, A. Bellerive, Mme Sidonie Aimé, E. Carbonneau, J. Carbotte, G. Carrière, A. DeCuypere, Léo Faucher, E. Forest, Laurent Forest, M. Fortier, Henri Gaudry, Léo Grégoire, Rosaire Grenier, Philias Labossière, Roméo Lagimodière, E. Landry, Edmond Laramée, Joseph Laramée, Florence Laplante, Léon Laplante, René Laplante, G. LeBlanc, Mme A. Lévêque, H. Lévêque, Eddie L'Heureux, Noëlla L'Heureux, Jean Mercier, A. Morin, Mme S. Muloin, A. Olivier, Aimé Rémillard, Donat Robidoux, Lucien Robitaille, S. Tognet, Mlle P. Trudel, André Turenne, Jules Turenne, Joseph Turenne, Peter Tutunick, Mme F. Walsh, Louise Young, W. Young.
Divers: $1.00.
Total: $127.50

Place Cabana
Percepteur: Etienne Bohémier.
$5.00: L.-F. Bélanger, Etienne Bohémier.
3.00: Cyrille Barnabé, Paul-L. Morier, J.-E. Paillé.
2.00: Mlle Thérèse Boiteau, L. Clément, Denis Couture, Raymond Doiron, A. Dusessoy, Lucien Fredette, Thomas Kaminski, Roland Laurin, Gérard Lavallée, L. Lawrence, Denis Morier, Gérard Mousseau, David Parent, Pierre Pelletier, Edmond St-Hilaire, J.-H. Turenne.
1.00: H. Beaulieu, R. Blais, H. Bourgeois, F. Bourrier, Marcel Dheire, Pierre Gaudry, Francis Guilbault, Lionel Morin, Raymond Nicolas, Jean Prince, Paul Prince, Lucien Séguin.
Total: $63.00

Place Gaboury
Percepteur: Georges Toupin.
$25.00: Léo Rémillard.
3.00: Georges Toupin.
1.00: M. d'Avignon.
Total: $29.00

Rue Provencher
Percepteur: Maurice Labelle.
$25.00: Arthur d'Eschambault, Henri d'Eschambault, Eagle Bus Lines, Labossière et Fils, St. Boniface Hardware.
10.00: R. Millier.
7.60: W.-E. Ducharme (barbier)
5.00: Noël Dauphinais, François Deniset, Dr G. Normandeau.
3.00: Charles Boissonneault, Bibiane Lemoine, Mlle Hélène Lemoine, Mlle Alice Parent.
2.00: Anonyme, D. Bélanger, Joseph Bergeron, L.-P. Dumaine, Mme R. Durand, Mme Georges, Henri Létourneau, J.-A. Moreau, Henri Pambrun, G. Savoie, Raymond Thériault.
1.00: E. Belair, A. Bernardin, Mme Victoria Boissonneault, Mme Jos. Bourbonnière, G. Carrière, Omer Dease, Mme G. Desrochers, René Ducharme, P. Dumaine, Mme O. Durand, Mme Frénette, Mme Irène Gagnon, Mlle C. Gauthier, M.-A. Halpin, Mlle Marthe Joyal, Louis Labossière, R. Le Madec, Arsène Millier, J. Pelletier, Mlle A. Péloquin, Mlle M. Péloquin, Ovila Turenne.
Divers: $1.00.
Total: $213.60

Rue Ritchot
Percepteurs: Armand Guénette, Denise Guénette, Lucien Guénette, Maurice Pariseau, Emile Pelletier.
$5.00: Denis Belair, Antonio Chénier, Roméo Dubreuil, J.-O. Guénette, Maurice Labelle, L.-A. Lemoine, Brunelle Léveillé, Emile Pelletier, Mme Virginie Smith.
4.00: Mme J.-E. Joyal.
3.00: Mlle Muller, Mme A. Ratto, Joseph Vermander.
2.00: Maurice Achet, Mme Alvina Brabant, M. Doiron, Edmond Dufresne, E.-R. Gagnon, D. Gingras, H. Guénette, E. Lambert, Ulric Lambert, H. Lamoureux, Alice Laurin, E. Marcoux, M. Pariseau, F. Robert, R. Ruest, A. Sylvestre, J. Valmont.
1.00: Mme Félix Achet, René Allard, Aimé Beaulieu, Joseph Brodeur, Mme L. Brodeur, Ubald Couture, Emile Chabidon, Lucien Chénier, René Doiron, Robert Dufault, Arthur Dupuis, Georges Exchenne, R. Fontaine, Mme Clara Gagnon, Adrien Gosselin, Mme Yvonne Havard, M. Lafrenière, Benoit Lambert, Emile Lambert, Philippe Lambert, A. Lavallée, Georges Magnan, Mlle Raymonde Marchand, Mlle Gilberte Marcoux, Emile Péloquin, Mme Blanche Pereux, Mélanie Poirier, J.-R. Rheault, Marcel Rivard, René Saurette, Mme F. Savard, B. Trudeau, Emile Votto.
Divers: $1.50.
Total: $126.50

Rue St-Jean-Baptiste
Percepteurs: Mlle Laurette Alarie, A.-J. Boulanger, Mme M.-J. Fisette, D. Prenovault, Albert Sylvestre.
$10.00: Mme Lucia Baril, C. Prud'homme, M. l'abbé Amédée Roy.
5.00: Roger Blanchette, Léandre Boily, A.-J. Boulanger, Mme M.-J. Fisette, Raoul Laplume, Paul Lavallée, Henri Orieux, Raymond Roy.
3.00: Amédée Carrière, Germain Champagne, L.-P. Côté, G. Duseigne, Lucien Paquin, Denis Prenovault, Albert Sylvestre.
2.00: Hormisdas Baril, Henri Brunet, Alice et Robert Bétournay, Mlle Cécile Boulanger, Norbert Bourbonnière, Pierre Chabalier, F.-H. Cheramy, Mlle Lucienne Dacquay, René De Cuypere, H. Dubé, Léo-P. Fluet, Maurice Gérard, Léo Glasson, Elie Larose, J.-B.-O. Leclerc, Gérard L'Heureux, G.-H. Marcoux, Mme Maria Muller, J.-L. Parent, Georges Petit, Raymond Marius, Cyrille Rémillard, André Saurette, André Sénécal, Antonio-B. Vielfaure.
1.50: Lucien Boisselle.
1.00: Anonyme, M. Augert, Denis Baril, Clarence Bernier, Georges Blanc, Joseph-A. Bouchard, Rhéal Bouchard, Mlle Lucille Boulanger, Napoléon Bruneau, Godias Brunet, Albert Carrier, Maurice Chabidon, Gérard Champagne, Marcel Champagne, E. Chouinard, Ben Cyr, Joseph Dacquay, Achille Désaulniers, Roméo Descoteaux, Robert Dornez, Alice Druire, J.-A. Ferland, Gérard Fillion, Eugène Fontaine, Edmond Frédette, Joseph Grenier, Simone Hamonic, Roméo Hébert, C. Hickerson, Mme G. Ivory, Avila Lacroix, Marcien Lambert, Henri Laplume, Mme Lucie Lavallée, Albert L'Heureux, Maria Marcoux, Philibert Marion, Roméo Marion, Norman Mouillierat, Claude Normandeau, Jules Normandeau, Michel Normandeau, Paul Normandeau, Roland Normandeau, Adolphe Péloquin, Jules Petit, Alphonse Philion, Jules Préfontaine, Jeanne Robitaille, Victor Robitaille, Fernand Saltel, Henri Sansen, Joseph Saulnier, Alphonse Savard, John Shumski, Julien Thorimbert, Léo Vandal.
Divers: $3.75.
Total: $207.25

Rue St-Joseph
Percepteurs: Georges Hébert et E. Goebel.
$2.00: Roland Gautron.
1.00: H. Fisette.
Divers: $0.75.
Total: $3.75

Rue Taché
Percepteurs: Mlle Mariette Baudoux, Mme O. Désautels, N. Ducharme, Mme Aimé Verrier.
$25.00: Anonyme, M. l'abbé Edouard Gagnon, Hôpital St-Boniface (Srs Grises), Hospice Taché.
10.00: Mme Lydia Fluet, M. l'abbé M. Messier.
3.00: Mlles Mariette Baudoux, Liliane Couture et Gabrielle Verhelst.
2.00: Roméo Bérard, Théobald Hébert, R. Préfontaine.
1.00: Mlle Yvonne Alarie, Denis Allard, H. Asselin, Mme C. Belleville, A. Bérard, Edouard Brisson, H. Choquette, Mme H. Choquette, Roland Duguay, Mlle Angelina Dumas, Mlle M. Lacroix, Alphonse LaRivière, A. Lévêque, Louis Lussier, Mlle Eva Marchand, D. Phaneuf, René Pujol, Mance Sylvestre, Mlle M. Truczka, J.-A. Verrier.
Divers: $2.90.
Total: $157.90

Rue Thibault
Percepteur: Laurent Forest.
$2.00: Annie Scott.
1.00: Alex Hall.
Total: $3.00

Rue Traverse
Percepteur: R.-A. Lemay.
$1.00: Y. Fortier, Bernard Loiselle.
Divers: $0.50.
Total: $2.50

Rue Valade
Percepteur: P. L'Heureux.
$25.00: Dr Paul L'Heureux.
10.00: M.-E. Sabourin, Dr L. Collin.
5.00: Joseph-Paul Marion.
3.00: Gilbert d'Eschambault.
2.00: Mme J. d'Eschambault, B. Jounot, T.-H. Legros, Philippe L'Heureux.
1.00: Arcade Bourque, Mme B. Langevin, E. Mousseau, M. Viel.
Divers: $0.50.
Total: $65.50

Jubilé d'or, à Bethléem, d'une religieuse manitobaine

On a célébré à Bethléem, en Terre Sainte, il y a quelques semaines, un jubilé d'or religieux qui intéresse beaucoup de vieilles familles du Manitoba.

Il s'agit du cinquantenaire de



La Rév. Mère Marie-Arthur



profession religieuse de Mère Marie-Arthur-de-l'Eucharistie, Franciscaine Missionnaire de Marie, autrefois Mlle Léontine Schwartz, de St-Boniface.

La famille Schwartz s'est établie en cet endroit en 1897. L'aîné des trois garçons, Charles, est un menuisier bien connu de la ville et deux des trois filles y habitent encore: Mmes L. Gauvreau et T. Gauvreau. Un autre frère, Arthur, est aux Etats-Unis.

La future religieuse fréquentait l'Académie St-Joseph. Une rencontre fortuite avec deux soeurs "tourières" qui faisaient les visites à domicile, a orienté sa vocation vers les Franciscaines, qui dirigent encore une école à St-Laurent et une oeuvre de bienfaisance à Winnipeg, rue Jarvis.

Après un temps de formation à St-Laurent et dans le Québec, la jeune religieuse a été envoyée à New York pour quitter ensuite définitivement le continent nord-américain. Après un stage à Marseilles et un autre à Grottoferata, en Italie, elle a été transférée au Moyen-Orient où elle s'est dévouée jusqu'à présent.

Mère Marie-Arthur a eu des obédiences à Alexandrie, en Egypte, à Bethléem (deux fois), à Damase, en Syrie (deux fois), à Zongulak, en Turquie et à Beyrouth, en Libanie.

Les fêtes, "au troisième ciel", de dire l'heureuse jubilaire, se sont déroulées à la Maison de l'Enfant-Jésus, en présence de la Rév. Mère Provinciale, du Rme Custode de Terre Sainte et de plusieurs religieuses, dont un groupe de Jérusalem qui a exécuté "de gentils chants canadiens".

St-Jean-Baptiste

Réunion de l'A.P.M.

Le jeudi 6 mars, à 8 h. 30 p.m., Mme R. Roy, vice-présidente de l'Association des Parents et Maîtres, ouvrit la réunion, en l'absence du président, M. O. Sabourin. Après lecture du compte rendu de la dernière réunion, Mgr H. Lapointe, curé, présenta le conférencier invité, M. G.-M. Buiteau, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de St-Boniface.

L'A.P.M. avait tenu à avoir cette réunion pour marquer la Semaine de l'Education. D'autre part, la Semaine de la Vocation devant avoir lieu du 9 au 16 mars, M. Buiteau sut concilier les deux thèmes et parler éloquemment de l'éducation comme préparation à la vie, comme prélude à la vocation religieuse et sacerdotale, comme introduction au bonheur.

Il montra aux parents la grandeur et les difficultés de leur tâche, les mit en garde contre l'égoïsme et une trop grande tendresse qui les porteraient à gâter outre mesure leurs chers trésors, contre la naïveté et une trop grande crédulité qui leur fermeraient les yeux sur les défauts, sur les faiblesses, sur les tactiques que prennent les enfants pour "gagner" contre eux.

Il les pria de croire à la grâce d'état que Dieu leur octroie pour les aider à bien élever leurs enfants, aussi de seconder les institutrices, de demander conseil au besoin à ceux qui ont charge de leurs âmes.

Cet entretien fut agrémenté de tant de traits d'esprit, de tant d'anecdotes amusantes qu'on peut dire que personne ne trouva amer le remède caché sous des paroles profondes.

M. le docteur J. Boucher remercia très spirituellement le conférencier. Les discussions amorcées par la conférence continuèrent longtemps après le film "Les étapes vers le sacerdoce" et la tasse traditionnelle de café.

Bingo

Dimanche prochain, il y aura encore un bingo au centre récréatif à 8 h. 15 p.m. La cagnotte est de $160.00. Donc venez en grand nombre le dimanche soir 16 mars.

Les étudiants en agriculture et en sciences domestiques ont organisé récemment la 12e Foire d'hiver de l'Université du Manitoba. Sur la photo l'on voit la parade des moutons. A l'extrême gauche, faisant ressortir les qualités de son mouton, l'on voit M. Gabriel Durand.
(Photo Portigal et Ayers)

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Gérard Glenn
Correspondants: René Courcelles et Maurice Emond
Chronique sportive: Claude Lacasse

Section sportive

Partie contre St-Adolphe

Ce fut une partie fort intéressante pour les spectateurs surtout. C'était difficile de ne pas tomber et les joueurs trébuchaient sur les lignes fraîchement faites. Le dessin du "Jaguar", notre symbole, fut très endommagé par les coups de patins.

Les joueurs de St-Adolphe commencèrent tout de même rapidement. Les "Jaguars" brisèrent la glace dans les premières minutes de la partie; St-Adolphe riposta avec trois buts consécutifs. Durant les autres périodes, l'opposition n'est pas parvenue à déjouer notre étoile, Denis Perrin, dans les filets. Les buts chez les Jaguars se comptent ainsi: Lavallée, 5, Marcon 3, Lacasse et Delaquis 2 chacun et McDonald un, pour établir le pointage final de 13 à 3 pour le Juniorat, et ainsi se termina la dernière partie de la saison.

J.-P. COURCELLES, méthode.

Partie contre le Collège

Le dimanche 2 mars, l'équipe des moyens, les "Alouettes", se rendait au Collège St-Boniface pour se mesurer aux joueurs de C.S.B. III. Après avoir choisi la patinoire qui semblait la meilleure, les deux équipes s'alignèrent pour la mise au jeu. Aucun but ne fut compté dans la première période de jeu. Dans la deuxième, le jeu s'activa un peu. A deux reprises les Alouettes se trouvèrent seuls devant les buts de C.S.B. sans pouvoir déjouer leur gardien. Malheureusement, la période décisive fut contremandée à cause de la glace qui fondait. Après un délicieux goûter, les Junioristes revinrent enchantés de leur après-midi.

CAMILLE LEGAL, syntaxe.

Poésie

Carpe Diem

Quand on voit dans les champs
les fleurs printannières
Se bercer sur leur tige et saluer
les cieux,
Dans nos coeurs que de joies et
de plaisirs précieux
Nous font goûter le beau de toutes les manières.
L'oiseau léger s'attarde auprès
d'un calme étang
Pour chanter un refrain au divin
Créateur
Mais surgit une surnie, un ennemi flatteur;
Blessé dans les épines il tombe
tout en sang.
Ainsi ô ma tendre et ma seule
bien-aimée
Tu mourras toi aussi victime du
mois de mai
Car les conquêtes sures sont les
pièges du mal.
Donc de toutes les fleurs ne
cueillez que celles
Dont la beauté sereine cache en
toutes parcelles
La douce odeur céleste et non la
joie des bals.

Vacances

Tous ont joui de ces quelques jours passés dans leur famille ainsi que de la belle température. Celle-ci était vraiment idéale et elle a su égayer les coeurs.

La plupart sont revenus avec un beau sourire aux lèvres — peut-être n'était-il pas tout à fait naturel — peut-être que plusieurs sont revenus pensant au foyer qu'ils venaient de quitter, mais, on ne se plaignait que de la durée des vacances et non des vacances comme telles!

Si brèves furent les vacances mais combien longue sera l'attente! Maintenant il faudra donc se remettre à l'ouvrage car les vacances sont finies et même s'il fait beau soleil, il faudra encore aller en classe, étudier, faire ses devoirs et ne pas perdre de temps car les vacances de Pâques approchent.

ALBERT DEQUIER, syntaxe.

Bingo

Le dimanche soir 2 mars, un grand bingo fut organisé par les Versificateurs, au profit de l'Action Catholique. Ce fut un grand succès malgré l'absence de plusieurs élèves restés à l'étude pour étudier et pour finir des devoirs.

Un grand merci aux Pères et aux Rév. Soeurs du Juniorat pour les magnifiques prix qu'ils ont donnés pour encourager la bonne cause.

Le prix qui a occasionné la vente du plus grand nombre de cartes fut une permission de sortie, un après-midi de congé, pendant quatre heures.

Vers le milieu de la soirée, Armand McCarthy et ses compagnons de la bonne chanson, en méthode, nous chantèrent quelques chansons pour changer un peu l'atmosphère. A la fin du bingo, les versificateurs eurent la merveilleuse idée de vendre de la crème glacée, cinq sous pièce. Malheureusement ils n'en tirèrent aucun profit.

ANDRE DE ROCQUIGNY, versification.

A.M.M.I.

Dimanche matin, à 10 h. 30, les chefs des groupes de l'A.M.M.I. convoquaient une grande réunion dont la durée, nous disait-on, serait d'une heure. Une heure. Que ferons-nous durant une heure? se disaient entre eux les membres. Ce qu'ils oubliaient c'est que dans cette réunion d'A.M.M.I. avec un groupe de jeunes gens zélés, comme les Junioristes, on ne s'embête pas. Dès le commencement de la réunion, après une courte prière, la discussion s'engagea. Le principal point de discussion fut "L'injustice" en général; premièrement, l'injustice en dehors de notre milieu et deuxièmement, l'injustice dans notre propre milieu. Ensuite, le président de l'assemblée nous donna des conseils profitables, et à 11 h. 30, après avoir pris des résolutions portant sur les points discutés, on monta à l'étude, très satisfaits de notre réunion. Quelques-uns demandaient même quand serait convoquée la prochaine réunion.

Espérons que ce beau mouvement missionnaire continuera à apporter dans l'âme des Junioristes sa lumière bienfaisante.

ADRIEN JUBINVILLE, versification.

Visite

A l'occasion de l'ouverture de la semaine des vocations, nous avions le bonheur d'entendre un missionnaire, bien authentique, dans la personne du R. P. Jean-Marie Trébaol, O.M.I. Depuis 20 ans ce Père travaille dans les missions de la Baie d'Hudson, chez les Esquimaux, à Igloolik. Les élèves, les Pères, Frères et Soeurs de la Sainte-Famille ont joui de cette causerie donnée par un apôtre des missions les plus difficiles.

Excellence

de février 1958

Rhétorique: Gérard Glenn 73, Fernand Normandin 70; Belles-Lettres: Maurice Emond 72; Versification: André de Rocquigny 79, Adrien Jubinville 76; Méthode: Robert Sherstone 86, Albert Vermette 79, J.-P. Courcelles 79; Syntaxe: Paul Chartrand 86.5, J.-Guy Tremblay 86.4, Noël Boulanger 85; Eléments: J.-Yves Rochon 88, Eugène Vachon 84, Armand St-Hilaire 83.

La Broquerie

Le 23 février: Diane-Marie, fille de M. et Mme Albini Grimard, née le 14 février. Parrain et marraine, M. Antoine Dandonneau et Mlle Alma Grimard, oncle et soeur de l'enfant.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Louis-Joseph Granger, patiente à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, et à Mme Arthur Freynet, à l'hôpital St-Boniface.

Va-et-vient

Dernièrement, M. et Mme Louis Granger et leurs fillettes, Michèle et Laurence, firent un court voyage à Kamsack, Sask., où ils visitèrent les familles Roméo Gauthier et A. Champagne.

Le samedi 1er mars, M. et Mme Joseph Tétrault recevaient la visite de leur beau-frère, M. Georges Pilon, de Vancouver.

Parties de hockey

Le samedi 22 février, une foule de quelque 200 spectateurs envahissait l'arène pour assister à une magnifique partie de hockey disputée entre La Broquerie et Steinbach. La joute se termina par une victoire de 10 à 7 en faveur du club de Steinbach qui remporta ainsi la coupe Molloy.

Le dimanche 2 mars, le club sportif reçut la visite de l'équipe de St-Emile. La partie se termina avec un pointage égal de 9 à 9.

A 2 h. p.m., le dimanche 9 mars, l'équipe du Sacré-Coeur de Winnipeg venait mesurer ses dernières forces contre le club sportif. Chaque équipe avait déjà une victoire à son crédit. Le club local remporta une éclatante victoire de 5 à 0. Félicitations à nos gars, et à la prochaine!



Mme J.-E. Cossette, de Norwood, présidente de l'Association des femmes Progressistes-Conservatrices de St-Boniface, parlera sur les ondes du poste CKSB, le vendredi 14 mars, à 7 h. 15 p.m.

Transcona

Retraites fermées

A la dernière reunion des Chevaliers de Colomb, ainsi qu'à celle de la Ligue des Femmes Catholiques, le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., parla des retraites fermées, en ces termes: "La retraite est une école d'entraînement à la doctrine chrétienne. Elle enseigne à penser et à vivre selon la dictée de Dieu et de l'Eglise. Ce sont les gens qui ont bénéficié des exercices d'une retraite et qui sont convaincus de son importance, qui aideront le mieux à étendre le mouvement des retraites. Il y a cinquante maison de retraites au Canada. A St-Boniface, la maison des retraites se trouve à 680, rue Langevin. On y est reçu au nom du Seigneur dans une atmosphère de paix et de détente."

Les Chevaliers de Colomb entreront en retraite le 21 mars pour sortir le 23, et les dames de la paroisse le 28 pour sortir le 30.

Les Chevaliers de Colomb auront leur déjeuner-communion le dimanche 16 mars. La messe à 8 h. sera suivie du déjeuner à l'Oxford Grill.

Cartes et concert

La partie de cartes annuelle de la St-Patrice, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques, aura lieu le samedi 15 mars, à 8 h., dans l'auditorium de l'école paroissiale.

Deux prix d'entrée seront offerts, ainsi que deux prix pour hommes, deux pour dames et des prix en argent pour les gagnants aux cartes. La soirée se terminera par un court concert.

L'organisatrice est Mme A. Clifford. Sont en charge des différents comités: Mme P. Lasko, Miles U. et M. Murphy, whist; Mme W. Oliver, billets d'entrée et de rafle; Mlle M. Coulombe, goûter, et Mme A. Clifford, concert.

Tous sont cordialement invités à assister à cette soirée.

Parade de modes

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques organisent présentement la parade de modes annuelle (Fashion Show) pour le dimanche 13 avril dans l'auditorium de l'école paroissiale.

En vue de l'assemblée de la Ligue le 1er avril, le comité des élections suivant fut nommé à la dernière réunion de la Ligue: Mme R. H. Brown, Mme P. Lasko et Mlle M. Murphy. Les membres de la Ligue voudront bien se procurer des formules de nomination, les remplir et les remettre à ce comité au plus tard le 18 mars.

Visite au parlement

Le vendredi après-midi 7 mars, les élèves des grades 6, 7 et 8 de l'école paroissiale se rendirent à Winnipeg par autobus spécial pour visiter les édifices du parlement. On les reçut royalement, élèves et institutrices. Un des gardes les fit visiter. Le premier ministre, l'hon. D. L. Campbell, salua les institutrices et les élèves et s'entretint avec eux pendant une vingtaine de minutes. Dans la salle du conseil du cabinet, le premier ministre procéda à la nomination des élèves aux différents sièges: véritable leçon. Il souligna leur fortune d'avoir les religieuses comme institutrices, et l'Assomption comme école.

Les élèves furent enchantés de leur voyage et tiennent à remercier les Chevaliers de Colomb qui ont payé les frais de cette sortie, ainsi que M. B. R. Wolfe qui en était l'organisateur.

St-Laurent

Carnaval

Le mardi 18 février, l'on célébra la fin des jours "gras" par un grand carnaval d'hiver à la patinoire locale. Ce carnaval, organisé par l'école St-Laurent Centre, groupait les élèves de cette école et ceux de l'école Simonet en des compétitions diverses et offrait à un nombre respectable de paroissiens, un spectacle agréable, le premier du genre ici.

Le comité d'organisation comprenant cinq élèves de l'école supérieure et deux instituteurs s'était réuni plusieurs fois et les délibérations, depuis quelques semaines, visaient à préparer une fête aussi variée et intéressante que les limites de temps et les facilités le permettaient. Le concours Reine du carnaval était le clou des attractions.

A midi trente, les Etoiles de la classe des garçons des grades 5 et 6 rencontrèrent l'équipe des Guerriers des garçons des grades 7 et 8 dans la première des joutes de gouret du carnaval. Les jeunes Etoiles, malgré leur beau travail, durent baisser pavillon devant l'âge de leurs adversaires et subirent une défaite de 1 à 0.

Après une heure de classe, les élèves se reunissaient de nouveau au rond pour la pièce de résistance de la fête. De nombreux parents et amis s'étaient rendus à la patinoire en ce bel après-midi afin de voir les jeunes faire valoir leur maîtrise sur les patins. La grande parade d'ouverture mettait en vedette le comité du festival qui dirigeait la marche, suivi du président et du secrétaire de chaque classe des grades 4 à 12 de l'école Centre et ceux du grade 8 de l'école Simonet. Venaient ensuite les équipes Alouettes et Etoiles, suivies des trois concurrentes pour le titre de Reine du carnaval: Miles Ella Bruce, Eleanor Scharf et Diane Glasson.

D'abord, l'équipe Alouettes, composée des aînés de l'école, se mesura avec celle des Vétérans, formée de quelques anciens de l'école, et dut rendre les armes au compte de 2 à 0. Ensuite eurent lieu les courses de vitesse sur patins pour toutes les catégories d'âges.

Puis vint le moment solennel entre tous et attendu depuis longtemps... Qui serait reine? Cette question trouva sa réponse, quand on vit apparaître Mlle Ella Bruce, revêtue de ses somptueux habits royaux. Elle monta gracieusement sur un trône préparé à cet effet, assistée des deux princesses, et fut couronnée par le R. P. P. Lebel, O.M.I., Mlle Bruce avait remporté la victoire par une majorité de 82 votes sur Mlle Scharf et de 112 sur Mlle Glasson.

Installées sur leur estrade royale, les "dignités" du jour furent conduites au centre de la glace et promenées ensuite au milieu des acclamations et des félicitations de la foule. Pendant ce temps, les cameras avaient beau jeu.

Après avoir nettoyé le rond, deux équipes improvisées de filles s'engagèrent sur la glace pour une partie de gouret qui mit fin à ce carnaval.

Le comité du carnaval désire remercier les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, M. Alfred Fortier, l'animateur de la fête, et tous ceux qui ont bien voulu les aider de quelque façon à faire de ce carnaval un réel succès. Merci aussi aux élèves pour leur enthousiasme et leur coopération.

Le samedi 15 mars, à la salle paroissiale de St-Laurent, à 8 h. p.m., il y aura une soirée d'amateurs à laquelle participeront les grades 4, 5 et 6. Les élèves de l'école St-Laurent seront sous la direction de Miles Carbonneau et Clément et de M. L. Fortier; l'école Gascon d'Oak Point sera sous la direction de Mme Ernest Gaudry, institutrice. Tous sont invités à cette soirée au profit de la paroisse.

Laurier

Funérailles

Le lundi 10 mars avaient lieu, à Laurier, les funérailles de M. Alfred Berthelet. M. Berthelet naquit à Ste-Agathe, Man., le 22 mai 1883. Le 10 janvier 1904, il épousait Mlle Exilda Perrault et ils vinrent s'établir à Laurier en 1919. En mai 1948, M. Berthelet était pensionné du chemin de fer; depuis la mort de son épouse survenue il y a sept ans, il demeurait avec son fils, Ovide, d'abord à Manor, Sask., puis à Esterhazy, Sask. Après une maladie de quelques semaines, il s'éteignait à l'hôpital d'Esterhazy le vendredi 7 mars.

Lui survivent: quatre fils, Ovide, d'Esterhazy, Sask., Charles et Lionel, de St-Jérôme, P.Q., et Lucien, de Winnipeg; six filles, Mmes A. Carrière, de Powell River, C.-B., W. Gamache, de Winnipeg, Doris Boudreau, de Hope, C.-B., A. Assailly, de Dauphin, Man., J. Hay, de Régina, Sask., et Lucien Gadal, de Delhi, Ont.; 29 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants, ainsi qu'un frère, Jean-Baptiste, de McCreary, et trois soeurs, Mmes Laura Biron, Delhia Wagner et Melda Mase.

Les porteurs furent MM. Rémi et Raymond Berthelet, Donald et Alcide Assailly, James Hay et Wilfrid Gamache.

Etaient aussi à Laurier pour le service: MM. et Mmes Georges et Céleste Perreault, de St-Germain, et Léo Berthelet, de Dauphin, MM. Adélard Perreault, Alcide Lamoureux et Edmond Boudreau, de Winnipeg.

Bon et patient, M. Berthelet aimait beaucoup les enfants et laisse le souvenir d'un père dévoué et d'un ami sincère et fidèle.

Sous la direction du groupe A, B et C avait lieu le dimanche soir 9 mars une partie de cartes des mieux réussie. Les gagnants au bridge furent Mme Ernest Bouchard et M. Jean Callarec; au whist, Mme Julien Letain et M. Emmanuel Noirllod. M. J. Letain gagna le prix d'entrée et à la rafle, M. Philippe Bouchard fut l'heureux gagnant de la couverture.

Un jeune médecin des missions . . .

(Suite de la première page)

corridors de l'hôpital St-Boniface, en s'appuyant sur ses béquilles, mais il espère bien partir pour Montréal la semaine prochaine. Il y attendra son épouse et ses trois petits, qui ne quitteront Chesterfield Inlet qu'à la fin de ce mois de mars, ou au cours d'avril . . . c'est-à-dire dès qu'un avion pourra les transporter du Grand Nord dans la civilisation.

Ste-Elisabeth

Partie de cartes

Les paroissiens de Ste-Elisabeth invitent leurs parents et amis à assister à une partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb. Elle aura lieu le 16 mars.

Un programme récréatif sera exécuté par des acteurs de St-Jean-Baptiste et de la paroisse. Un délicieux goûter terminera cette veillée.

Souhaits de prompt rétablissement aux malades hospitalisés ou convalescents.

Décès

M. Wilfrid Daneault

M. Wilfrid Daneault, de 171, rue Masson, est décédé le dimanche 2 mars à l'hospice Taché, à l'âge de 83 ans. Né à Conto, Wisconsin, il vint de bonne heure à St-Joseph et s'établit à St-Boniface en 1946. Son épouse, née Marie Perron, le précéda dans la tombe en 1949.

Il laisse dans le deuil un fils adoptif, Jean; une fille Mme J. Lavallée, tous deux de St-Boniface; une soeur, la Rév. Sr Marie-St-Jean-Baptiste, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie; trois petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Le service fut chanté le mardi 4 mars en l'église de St-Joseph au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé R. Roy, curé, officiait. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Léo, Marcel et Jean-Martin Daneault, Maurice Bérard, Marcel Lavallée et Raymond D'Heilly.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Les membres de la famille Daneault remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
11 mars 1958

BEURRE	
Crémerie	.61¼
Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:	
OEUFS	
Grade A larges	.32-.34
Grade A moyens	.30-.31
Grade A petits	.19-.21
Grade B	.20-.22
Grade C	.14-.16
VOLAILLES	
Classées sur le crochet et préparées— prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:	
Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
au-dessous de 4 livres	.14
Grade C:	
4-5 livres	.10-.13
au dessous de 4 livres	.07-.09
POULETS EN VIE	
Au-dessus de 6 livres	.24-.25
5-6 livres	.22-.23
4-5 livres	.18-.20
Poulets pour frire	.22
Au-dessous de 4 livres	.15-.16
Marché aux bestiaux	
Bouvillons:	
De choix	$21.50-$22.00
Bons	20.50- 21.00
Moyens	18.50- 20.00
Ordinaires	14.00- 18.00
Génisses:	
Bonnes	$19.50-$20.00
Moyennes	17.00- 19.00
Ordinaires	10.00- 16.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	14.50- 15.50
"Canners" et "Cutters"	12.00- 14.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$26.00-$29.00
Bons	26.00- 29.00
Moyens	22.00- 25.00
Ordinaires	14.00- 21.00
Taureaux:	
Bons	$16.50-$17.00
Ordinaires	10.00- 15.00
Porcs:	
Grade A	$28.00-$28.50
Truies	17.00- 19.00

Vol 9, No 13 14-3-58

Liste d'honneur

Succès

Grade 12: Robert Audet, Gilbert Comeau, Marcel Fraser.
Grade 11: Raynald Trudel, Louis Gosselin, Gérald Roch.
Grade 10: Bernard Sabourin, Jacques Audet, Robert Rivard, François Provencal, Adélard Sénécal.
Grade 9: James Tardi, Alexandre Tardi.
Grade 8: Jean-Paul Gobeil, Louis DeVoin, Guy Vergnano, Barry Kemball.
Grade 7: Jean Moal, Pierre Léger, Stewart Bright.

Conduite

Grade 12: Camille Piché, Hervé Marion, Fernand Proulx.
Grade 11: Albert Rioux, Joseph Roy, Raynald Fisette, Gerald Roch, Denis Raffard.
Grade 10: Jacques Audet, Adélard Sénécal, Bernard Sabourin.
Grade 9: Gérard Rivard, Alexandre Tardi.
Grade 8: Robert Desmarais, David Gosselin, Barry Kemball, Matt Lussier, Jean-Paul Gobeil.
Grade 7: Maurice Lavigne, Victor Ste-Croix, Jean Moal, Joey Oden.

Application

Grade 12: Marcel Fraser, Robert Audet.
Grade 11: Louis Gosselin, Albert Rioux, Gérald Roch.
Grade 10: Jacques Audet, Adélard Sénécal, Robert Rivard.
Grade 9: Alexandre Tardi James Tardi, Gérard Rivard.
Grade 8: Raymond Couture, David Gosselin, Barry Kemball, Jean-Paul Gobeil.
Grade 7: Jean Moal, Pierre Léger, Paul Dufault, Victor Ste-Croix, Jeffery Simpson, Denis Feiber.

* * *

L'éducation sur le pavois, les parents y consentent.

Plus de 100 pères et mères se sont rendus à Otterburne, le dimanche 2 mars, à l'occasion de la Journée des Parents.

Ils ont assisté à l'ouverture de la Semaine d'Education, pendant quelques heures ils se sont penchés sur les problèmes de la vie collégiale, ils ont applaudi aux succès de leurs enfants ou déploré leurs insuccès, ils ont prêté une oreille attentive et intéressée aux propos pédagogiques des autorités scolaires, enfin, ils ont pris part à la discussion des problèmes locaux.

Le R. P. Supérieur souhaita la bienvenue à l'auditoire et exalta le rôle sublime des parents dans les réalisations de la vie communautaire.

Le principal prit ensuite la parole et fit une brève analyse du programme scolaire à base commune que nous offrons. Il passa en revue les réalisations académiques du collège depuis l'ouverture de l'école supérieure en 1951 et tenta de corriger quelques erreurs qui se glissent dans les raisons qui peuvent motiver les études dans un collège.

En guise de récréation, l'orchestre offrit quelques pièces musicales et un groupe de garçons, sous la direction de M. François LaRoche, exécuta "Le Prisonnier de l'agent Magloire".

La lecture des notes terminée, le préfet de discipline s'amène sur le théâtre et expose les méthodes disciplinaires mises en oeuvre au collège. Le Père Côté, Père spirituel, décrit ensuite nos moyens de formation spirituelle.

Pour une première tentative, nous considérons que cette rencontre parents-professeurs fut un franc succès.

* * *

Chronique des Anciens

Les anciens sont revenus et cette fois avec une équipe plus aguerrie. Ils renversèrent les rôles et retournèrent avec une victoire de 6 à 1.

Etaient présents: Eusèbe et Sylvio Lachance, Claude, Denis et Lucien Lussier, André Comeau, Robert Houde, Donald Comeau, Gilbert Robert, Victor Dumesnil, Richard Vincent, Gabriel Girard, Gabriel Catellier, Emile Péloquin, Gilles Marion et Normand Picard.

Les huit anciens qui sont étudiants à l'Université du Manitoba devront se soumettre aux examens annuels bientôt. Nous en profitons pour leur souhaiter les plus beaux succès.

* * *

La bibliothèque s'enrichit

La Semaine d'Education fut pour nous l'occasion d'un enrichissement littéraire. 400 nouveaux volumes furent exposés et les élèves passèrent en revue pour les examiner, les admirer et faire des plans d'avenir touchant leur programme de lecture. Notons une série de 16 volumes achetés pour la bibliothèque de référence des élèves au coût de $76.00. Des anthologies des oeuvres de Shakespeare, des grands orateurs politiques, des meilleurs humoristes et de l'histoire américaine.



On voit sur cette photo M. Gilbert Saint-Amant, de St-Jean-Baptiste, étudiant de 1ère année à la faculté d'Agriculture de l'Université du Manitoba, en train d'examiner soigneusement quelques oignons envoyés à l'exposition d'hiver organisée par les étudiants de cette faculté, et de préparer son jugement sur le choix des meilleurs oignons auxquels il pourra attribuer des prix. Cette exposition d'hiver, dont "La Science dans l'Agriculture moderne" constituait le thème central, fut entièrement préparée par les étudiants eux-mêmes.

Les croisés à l'oeuvre

Les croisés de Mme Hébert se sont appliqués à un travail particulier pendant plusieurs semaines. Ils sont devenus constructeurs d'autels miniatures. Ceci entre dans leur programme de l'année: "Notre richesse, la messe!" Tous les genres d'architecture y sont représentés. Le modèle reproduisant le maître-autel de la basilique figure parmi les mieux réussis. Trois juges choisirent les meilleurs travaux: le R. P. R. Ouellette, S.M., MM. les abbés L. Couture et F. Juneau.

Félicitations aux heureux gagnants: 1er prix, Paul Chéramy; 2e, Richard Fourneaux; 3e, Robert Baudry; 4e, Jean Belot; 5e, Jean Gaudry; 6e, Edmond Daigneault; 7e, Gilbert Bourrier; mentions honorables, Joseph Muller, Emile Bazinet et Marcel Gosselin.

* * *

Gymnase-auditorium

Un vieux rêve est en voie de passer à la réalité: la construction tant attendue de notre gymnase. Il était désiré depuis si longtemps qu'on commençait presque à désespérer de l'avoir. Mais voilà que le 7 mars dernier, jour de la fête de saint Thomas d'Aquin, patron des étudiants, nous voyons apparaître dans le parc Provencher un tracteur, des camions et finalement un petit hangar à outils. Il n'y a pas de promesse plus certaine que celle-ci.

L'édifice sera élevé au coin sud-est du parc Provencher, aux angles des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale. On nous en prédit la réalisation pour le mois de septembre prochain. Il sera construit de telle sorte qu'il pourra à volonté servir de gymnase et d'auditorium et sera pourvu de toutes les facilités que cela suppose. On a prévu au sous-sol l'aménagement d'une spacieuse salle de tir, capable d'accommoder plus de vingt tireurs à la fois.

En somme tout indique qu'on n'a rien perdu à attendre et notre population scolaire sera éternellement reconnaissante à la présente commission scolaire pour une telle réalisation.

Le nouveau bâtiment portera le nom de "Gymnase-auditorium Notre-Dame".

* * *

Modes et coutumes

Pour la bonne apparence extérieure de notre groupement scolaire et le maintien du bon esprit parmi les étudiants, une campagne a été menée ces jours derniers contre certaines coutumes et certaines modes qu'avaient adoptées bon nombre de garçons et qui leur donnaient une apparence très peu recommandable. La demande a été faite de faire disparaître les coupes de cheveux à la Presley et d'abandonner le port des vestes de cuir noir à l'école.

La collaboration des parents a été presque parfaite sur ce point et l'ensemble de l'école a maintenant une présentation extérieure convenable.

* * *

Tir

Les étudiants du grade IX n'ont pas attendu longtemps pour donner la riposte au grade X pour le 100 pour cent. Rémi Ross, du grade X, avait été le premier de l'école cette année à obtenir ce résultat, mais dès la semaine suivante, Ronald Klassen, du grade IX, se méritait le même honneur.

Les deux groupes participent maintenant au grand concours du DCRA et en sont à leur troisième cible.

* * *

Hockey

Les beaux jours du hockey sont déjà passés pour cette année et il ne nous reste plus qu'à faire du sport de salon en suivant les finales de la coupe Stanley à la télévision. Mais il n'en reste pas moins que nous avons eu une merveilleuse saison pour ce sport à l'école.

Les résultats finals pour les différentes ligues sont: chez les seniors, les Chevaliers de Colomb du capitaine H. DeLeeuw l'ont emporté en finales sur les Cercle Ouvrier de Raymond Novog. Ils se sont ainsi mérité le magnifique trophée des Red Wings de Detroit présenté à notre école par le joueur Mud Bruneteau, jadis de ce club.

Chez les juniors, ce sont les Toronto du capitaine Ross qui l'ont emporté en finales sur les Boston de D. Klassen par deux victoires consécutives de leur série 2 dans 3.

La grande surprise a été chez les Bantams lorsque l'équipe Béliveau, qui n'avait subi aucune défaite au cours de la saison, a subitement été éliminée en semi-finales par les Paladins de R. Ragot. Ceux-ci sont alors passés en finales contre les Canadiens de Naissance pilotés par Rog et ont été à leur tour éliminés. L'équipe de Rog fut donc proclamée champion, pendant que les membres de l'équipe Béliveau ne pouvaient répéter autre chose que l'éternel "incroyable mais pourtant vrai!"

Woodridge

Çà et là

Sincères sympathies à la famille Laurent Flamand à l'occasion du décès de son jeune bébé, Beverly, décédée le 12 février à l'hôpital de Steinbach, et dont l'enterrement eut lieu dans le cimetière local.

Mlle Irène Guilbault a assisté au mariage de sa soeur, Simonne, avec M. Richard Yetzer, de Winnipeg. Le mariage eut lieu en la basilique de St-Boniface et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé U. Lafond.

Le 14 février, MM. Fernand Vrignon, Noël Huppé et Marcel Dubois ont assisté à la convention libérale qui avait lieu à Dominion City.

Le 16 février avait lieu l'élection d'un nouveau syndic. Félicitations à M. Fernand Vrignon qui fut élu pour un terme de trois ans et un merci sincère à M. Antony Malazdrewicz, sortant de charge, pour les services rendus durant son terme de trois ans.

Dans la soirée du 9 mars, la demeure de M. et Mme W. Werbeniuk fut complètement détruite par les flammes. L'origine du feu est inconnue. Malgré l'aide de plusieurs personnes, très peu de meubles ont été sauvés.

Baptêmes

Le 9 février: Roy-Robert, fils de Daniel Nault et d'Agathe Charrette, né le 28 janvier. Parrain et marraine, Elmer et Roberta Nault, cousin et cousine de l'enfant.

Le 2 mars: Gail-Debra, fille de Paul Charrette et de Lorraine Lebleu, née le 18 février. Parrain et marraine, M. Andy Hora et Mme Diana Badder, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à Mlle Janet Fontaine qui fut transportée à l'hôpital de Steinbach lorsqu'elle se fractura une jambe le 7 février, ainsi qu'à Mmes Thérèse Gynlay et Philomène Poitras, hospitalisées à Ste-Anne.

Le 26 février, le petit Denis Yanz a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Steinbach où il subit une intervention chirurgicale.

Va-et-vient

Mme V. Butler, de Southampthon, Angleterre, arrivait le 24 février pour rendre visite à ses filles, Mmes Noël Huppé et V. Pohl, de Gladstone.

Le 23 février, M. René Préfontaine, de St-Pierre, était de passage dans la paroisse.

M. et Mme Alex. Carrière, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Albert Lebleu, le 9 mars.

Partie de cartes

Le 2 mars avait lieu, à la salle paroissiale, la deuxième d'une série de trois parties de cartes. De jolis prix furent attribués aux personnes suivantes: aux cartes, Mmes Francis Malazdrewicz et Olive Girouard, Mlle Gloria Lempen, MM. Noël Huppé, Steve Mazurka et Daniel Nault; prix de la rafle (percolateur électrique), Mlle Maureen Hora, (billet de $5.00) M. Donald Charrette, (ensemble de collier et boucles d'oreilles) Mme Diana Badder, de Winnipeg, et (couverture de lit) Mme Marcel Chatel; prix d'entrée, Mme Tony Kowalski et M. P. Grenier, de St-Labre.

Les organisatrices de cette partie de cartes tiennent à remercier bien sincèrement toutes les personnes de la paroisse et des paroisses environnantes qui ont aidé à faire de cette soirée un réel succès. Le profit net rapporta $265.10.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.56—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Perspectives internationales
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Revue des hebdos
12.40—Nations au micro Juifs
1.30—L'art et la vie
2.00—Choc des idées
2.30—Claves et Maracas
3.00—Fantaisie chromatique
3.30—Images du Canada
4.00—Défense de l'opéra
4.30—Nations au micro Ukrainiens
5.00—Nations au micro Allemands
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon.
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Pères Blancs
7.45—CKSB présente
8.00—Match intercités
8.30—Musique canadienne
9.00—Radio-journal
9.15—Entretiens du dimanche
9.30—Récital
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouv. sportives
11.05—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
7.45—Parlons du temps
7.50—Réveille-matin
7.55—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Vos problèmes, mesdames!
9.40—La devinette musical Hunters
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Nos chansonnette
12.25—Information
12.30—Réveil rural
12.45—Nos chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marché aux bestiaux
1.25—Marché du grain
1.30—Arc-en-ciel
1.45—Visages de l'amour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Succès du ranch
4.30—Pinocchio
4.45—Auto-suggestions
5.00—Radio-Journal
5.10—Coin des jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Chansonnettes
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prévisions du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Radio-Journal
11.30—Nouv. sportives
11.35—Fin des émissions

LUNDI

7.30—Vie ouvrière
8.00—Elections féd.
8.30—Elections féd.
9.30—Programme hongrois
10.00—Les accordéons "Kent"
10.30—Orchestre R.-C.

MARDI

7.30—Courrier de Radio-Parents
8.00—Auteurs anciens
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musik fur Dich
10.00—Concert pop.
10.30—Concert symp.

MERCREDI

7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Disques en première
8.30—Elections féd.
8.45—A propos de livre
9.30—Musik fur Dich
10.00—Concert pop.
10.30—L'Heure exquise

JEUDI

7.30—Elections féd.
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Nations au micro Polonais
9.30—Nations au micro Allemands
10.00—Sérénade pour cordes
10.30—L'Heure exquise

VENDREDI

7.30—Chanson can.
8.00—Nations au micro Ukrainiens
8.30—Nations au micro (Ukrainiens)
9.30—Musik fur Dich
10.00—Elections féd.
10.30—L'Heure exquise

SAMEDI

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
7.45—Parlons du temps
7.50—Réveille-matin
7.55—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveille-matin
8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Le Maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
11.00—Nouvelles
11.05—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Chansonnettes
12.25—Information rurale
12.30—Etablissement rural
12.40—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—A l'opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—S.D.S. et Variétés
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaîeté du jour
5.45—Mon collège au micro
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Les sports au Cercle Ouvrier
6.15—Chansonnettes
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prév. du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
7.30—Variétés
8.00—Chron. canadienne
8.30—Orchestres Agostini ou Chotem
8.55—Radio-Journal
9.00—Rosary Hour
10.00—Musique de danse
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouv. sportives
11.35—Fin des émissions



PROVINCE DU MANITOBA

Avis public

Des auditions publiques seront tenues, au sujet de la distribution du gas naturel dans la région métropolitaine de Winnipeg.

Toutes les personnes qui désirent faire connaitre leurs opinions sur ce sujet, auront l'opportunité de le faire. Elles doivent présenter leurs vues d'abord sous forme de lettre ou de mémoire écrit, le ou avant le 2 avril 1958.

On annoncera plus tard la date et l'endroit des auditions publiques.

Envoyez toutes vos communications au secrétaire, The Natural Gas Distribution Enquiry Commission, 511 Power Bldg., Winnipeg.

The Natural Gas Distribution Enquiry Commission of Greater Winnipeg

Commissaires: J. J. Deutsch, président
E. F. Bole
Stephen Juba

Quinzième assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Dunrea

DUNREA — Le mercredi soir 5 mars avait lieu, à la salle paroissiale, la quinzième assemblée annuelle de la Caisse Populaire. M. l'abbé A. St-Laurent, de St-Boniface, invité d'honneur, ouvrit l'assemblée par une courte prière, puis M. Napoléon Boulet, président, présenta les distingués visiteurs, M. l'abbé A. St-Laurent et M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses de la province.

Après la lecture des minutes et du rapport financier de la Caisse pour l'année écoulée par le nouveau gérant, M. Adélard Boulet, qui a remplacé M. François Boulet, chaque officier des différents comités lut son rapport qui fut approuvé à l'unanimité.

Puis, il y eut l'élection des nouveaux officiers: au comité de crédit, M. Alphée Labossière, remplace M. Arthur Paradis; au comité de surveillance, M. Georges Boulet remplace M. Guy Paradis; MM. Richard Rondeau et J.-A. Lavoie furent élus pour trois ans au comité de direction.

La lecture des rapports et les élections étant terminées, M. l'abbé St-Laurent adressa la parole, donnant de sages directives pour un meilleur fonctionnement de la Caisse, et M. Frossais répondit avec clarté aux quelques questions qui lui furent posées.

Le gérant et les officiers sortant de charge furent félicités pour la bonne tenue des livres et la persévérance qu'ils ont manifestée par leur assiduité aux assemblées des différents comités au cours de l'année écoulée.

Nous remercions cordialement les distingués visiteurs des conseils sages et éclairés qu'ils ont bien voulu nous prodiguer.

Durant l'année 1957, plusieurs sociétaires nous ont laissés pour se diriger vers la ville; il y eut aussi des cas de succession, ce qui, en général, a causé une diminution de l'actif. Espérons que l'an 1958 apportera une amélioration dans la Caisse et qu'avec l'aide intéressée de tous les sociétaires, elle continuera à progresser pour le plus grand bien de tous.

A l'issue de l'intéressante assemblée, deux stylos, offerts comme prix de présence, furent attribués à Mme J.-A. Lavoie et à M. Alfred Boulet. Le café fut servi pour clore l'assemblée.

Va-et-vient

M. et Mme Théodore Knook (Annette Beaupré) sont de retour de leur voyage de plusieurs mois en Hollande, chez les parents de M. Knook. Ils ont joui pleinement de ce voyage enchanteur. Après quelque temps passé chez M. et Mme Edmond Beaupré, ils retourneront sur leur ferme, à Glenora.

M. Athanase Lavoie est allé visiter ses parents à St-Boniface, en fin de semaine. M. et Mme Arthur Paradis et Mme Lucien Légaré l'accompagnaient pour une courte randonnée en ville.

M. et Mme Georges Boulet se sont rendus à Pilot Mound, en fin de semaine, y visiter M. Jake Conrad.

Haywood

Baptême

M. et Mme Adrien Rouire sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Marie-Armande-Carole, née le 25 février et baptisée le 9 mars en l'église de Haywood. M. et Mme Armand Lalonde, de St-Bernardin, Ont., étaient parrain et marraine.

Malades

M. Antonio Lachapelle et Mme Joseph Allec sont hospitalisés à St-Boniface.

Mlle Oliva Gauthier est patiente à l'hôpital de St-Claude.

Mme Albert Viallet est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de St-Claude.

Fort Garry

Décès

Mme Cécile Carrière, de 1036, avenue Royre, Fort Garry, est décédée le samedi 1er mars à l'hospice Taché, à l'âge de 88 ans. Née à Ste-Anne, Man., elle vécut toute sa vie au Manitoba.

Elle laisse dans le deuil cinq fils, Adélard, Joseph, Ferdinand, Elie et David; trois filles, Mmes R. Fontaine, H. Pelletier et J. Racette; un frère, M. Joseph Perreault; 30 petits-enfants et 55 arrière-petits-enfants. Son mari l'a précédée dans la tombe en 1957.

Le service fut chanté le mercredi 5 mars en l'église de Fort Garry. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Fort Garry. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Institut Pédagogique du Manitoba

Pédagogues en herbe

Rédactrice: Monique Boily

Comité de révision:
Sr Ste-Lucienne, Laurette Bergeron, Doris Marion, Dianna Mascarin, Madeleine Morin, Norma Tétrault.

Enseignement "pratique"?

Pendant que la deuxième moitié des élèves sont à leur tour dans leur enseignement pratique au collège, on se remet à l'oeuvre et on travaille ferme: devoirs, leçons à enseigner, discours improvisés... Ceux qui nous voient avec des chiffons, de la broche, de la gazette et les objets les plus hétéroclites n'ont pas encore à s'inquiéter de notre équilibre mental (c'est vrai qu'on pourrait le déranger en pratiquant à se tenir debout sur la tête), nous sommes à faire un projet d'art, tout ce qu'il y a de plus artistique. Hum!

La période d'enseignement pratique a toutefois été très appréciée et voici les réflexions (sérieuses, cette fois-ci) d'une élève:

Pendant trois semaines, nous avons eu la chance d'éprouver nos aptitudes d'instituteurs ou d'institutrices devant une classe. Croyez-moi, c'est toute une expérience! Durant ce temps, nous avons pu entrer en contact direct avec les élèves et ainsi voir si vraiment nous étions destinés pour la belle et noble vocation qu'est l'enseignement. Nous désirons remercier bien sincèrement les membres du personnel de toutes les écoles qui nous ont si bien accueillis et encouragés. Quant aux élèves, ce fut un plaisir de les instruire. Nous nous lançons avec confiance dans l'enseignement, sachant que nos efforts seront récompensés. "Ceux qui auront enseigné les autres brilleront au ciel comme des étoiles" (Evangile).

Lorraine SMITH.

"En politique, je ne connais de difficultés insolubles que celles qu'on ne veut pas résoudre."
(Vicomte de Meaux)

Une, deux, trois, en avant!

Les trois mousquetaires sont toujours d'un même esprit pratique
Sauf quand il s'agit chacun de leur parti politique.

Norma devient étonnamment pieuse ces derniers temps. On la voit souvent avec une croix, mais ce n'est pas n'importe quelle croix; c'est... La croix.

P.S. Félicitations à Norma, fiancée à Eugène Lacroix le jour de la St-Valentin.

Attention! les étuis à crayons et les porte-monnaie oubliés dans les autobus ou sur les tables de la salle à diner ne seront peut-être pas toujours remis aussi honnêtement qu'ils l'ont été jusqu'ici...

Conseil à Suzanne: ne te fie plus aux autres pour retenir l'autobus. Toutes nos excuses...

Les trois mousquetaires,
Laurette, Lorraine
et Monique.

* * *

Il y a des élèves à l'Institut Pédagogique qui sont libérales de deux façons, d'autres seulement d'une façon et enfin d'autres ne le sont pas du tout.

* * *

On en entend de bonnes dans l'enseignement: Madeleine donne une leçon de français et demande à un petit garçon à l'air éveillé:

— Sais-tu ce que signifie ce mot "responsabilité"?

— Oui, mam'zelle.

— Donne-moi donc un exemple.

— Ce matin, j'avais quatre boutons à mon pantalon. Maintenant, je n'en ai qu'un; c'est lui qui a toute la responsabilité.

Madeleine continue stoïquement sa leçon:

— Jacques, fais-moi une phrase avec "lavabo"?

— Ma grande soeur est partie; a l'ava beau rester.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Equipe des rédacteurs:
Fernand Gobeil, Aimé Gobin, Richard Mageau, Jean Suszko, Gerald McGowan

Séance biblique

En l'honneur de la fête de saint Thomas d'Aquin, le 7 mars, les philosophes organisèrent, sous la direction de leur professeur de théologie, le R. P. Roland Desjardins, S.J., une séance biblique à laquelle étaient invités le cours universitaire et le collège St-Joseph. On débuta par un séminar dirigé par Léo Fontaine, sur le procès de Jésus, séminar auquel participèrent Louis Beaulieu, Gilbert Laberge, Eugène Hogue, Lucien St-Vincent, Aimé Gobin et Raymond Painchaud. Le deuxième numéro consista en un tournoi entre la Philo II et la Philo I dirigé par B. Lagacé qui opposait de difficiles questions, sur les Evangiles, à Florent Beaudette, Jean-Léon Bruyère, Georges Beaudry (Philo II), et à Fernand Desautels, Richard Roy et Jean Suszko (Philo I).

La troisième partie consista en un débat: "Dans la vie chrétienne, lequel est le plus important, de l'amour ou de la foi?" Ernest Letourneau et Wilfrid Gosselin défendirent solidement l'amour, et Richard Mageau et Georges Knysh soutinrent l'importance absolue de la foi. Le responsable de toute la séance fut le président des finissants, Wilfrid Gosselin. Vu le manque de temps, le R. P. Recteur ne put donner immédiatement un verdict au débat et son appréciation pour l'ensemble. Mais il a promis aux philosophes d'aller les rencontrer en classe pour leur dire tout le bien qu'il pensait de cet effort original sur une matière qui n'est pas légère même si elle est éclairante.

* * *

Exposition de livres

Le Cercle de la Jeunesse franco-manitobaine a présenté aux élèves et au grand public sa grande exposition de livres français. Il y en avait pour les plus jeunes et pour les moins jeunes. Quel progrès n'a pas accompli l'édition française et canadienne chez nous en ces dernières vingt-cinq années! Le livre est un véritable aliment pour l'esprit. Sans contact avec les autres esprits par l'intermédiaire du livre, notre esprit est comme plafonné; il tombe vite dans la répétition, la routine, avant d'accepter la médiocrité. Mais avec des livres, il grandit, se renouvelle, approfondit. Ceci n'est-il pas surtout vrai lorsqu'il s'agit pour nous de livres français?

M. Robert H. Hutchins, ancien président de l'Université de Chicago, disait autrefois cette profonde parole: "Dans la plus grande partie de l'Europe les livres et les monuments ont été bombardés et détruits. Mais pour détruire la civilisation européenne en Amérique nous n'avons pas à brûler ses témoins dans un grand feu. Laissons ses livres fermés pendant quelques générations et l'effet sera le même". Le Cercle de la Jeunesse franco-manitobaine fait oeuvre vraiment utile.

* * *

Classe d'hygiène

Notre infirmier, le R. F. Roger Desfossés, S.J., est passé dans toutes les classes du collège pour donner aux élèves une classe d'hygiène. Grâce à sa grande expérience des maux qui peuvent atteindre un étudiant et à sa grande attention pour noter d'année en année les mêmes conseils, pleins de sagesse, donnés par les médecins consultants, il a pu réunir une somme d'informations pratiques et d'exemples vécus pour le plus grand bien de nos élèves. Son cour d'hygiène est une véritable classe de médecine préventive: bien des parents devront une "fière chandelle" à l'initiative de notre infirmier.

* * *

Température

Parlons température! Sujet important quand il s'agit d'orienter les activités de 300 élèves aux heures de récréation. Avec cet hiver quasi idéal que nous traversons, le dégel se fait annoncer de bonne heure. Un soleil de printemps est impitoyable pour nos patinoires. Nous avons pu jouer une partie à St-Pierre contre l'équipe locale. Malgré nos pratiques, nous avons été battus par 11 à 5. La glace n'était pas très dure et le St-Pierre révéla une tactique plus sûre et plus rapide. Nos compteurs furent St-Vincent (2 points), St-Hilaire (2 points) et Potvin (1 point).

Toutes les parties de finale au gouret sont suspendues indéfiniment. Alors il ne nous reste que les jeux intérieurs. Le directeur des quilles, Victor Muller, a fort à faire avec tous les clubs qui veulent concourir. Nous avons aussi un nouvel instructeur Robert Supeene, pour les petits. Divisés en trois groupes, ces plus jeunes pratiquent de 20 à 25 minutes, suivant la méthode Weider, une série d'exercices musculaires plus simples et qui a pour but de les assouplir et de les préparer à des exercices plus compliqués et qui exigent plus de force physique.

La température et ses variations nous font toujours plus apprécier l'utilité constante de notre gymnase. Nous en profitons pour remercier encore une fois tous les bienfaiteurs qui ont rendu possible une certaine indépendance vis-à-vis le climat par le don d'un gymnase.

* * *

Semaine de la Vocation

La Semaine de la Vocation a été inaugurée au collège par le R. P. Henri Ouimet, S.J., par une heure sainte sur la vocation, à l'occasion du premier vendredi du mois. Samedi soir, les élèves purent voir le film "Going my way" avec les acteurs Crosby et Fitzgerald. Plein d'humour et plein de ces inventions d'une charité délicate, le film traite du ministère paroissial du prêtre et des problèmes à affronter. On y passe d'une dinde volée et fort appétissante à une représentation de Carmen au Metropolitan Opera de New-York, d'une partie de golf à un incendie d'église, d'un problème matrimonial à un problème financier, mais le centre du film réside bien dans les deux principaux acteurs qui représentent deux générations de prêtres. Film délicieux, souriant et rempli d'authentique charité.

Dimanche, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, directeur diocésain de l'Oeuvre des Vocations et représentant de Mgr l'archevêque, donna le sermon radiodiffusé à la grand-messe et le soir, il servit une magistrale conférence aux élèves sur la grandeur et le sens du sacerdoce. Il compléta sa conférence par un très beau documentaire sur la cérémonie de l'ordination et du sens de l'engagement tel que révélé par la liturgie.

Le mardi soir, le R. P. Amédée, de St-Norbert, viendra parler sur la vie des Trappistes et il complétera sa conférence par un documentaire sur l'abbaye des Bénédictins à St-Benoit-du-Lac.

Jeudi soir, ce sera le tour du R. P. Gérard Nogue, O.M.I., qui présentera la vie religieuse chez les Oblats de Marie Immaculée, conférence qui sera suivie d'un documentaire sur les missions des Pères Oblats dans le Grand Nord canadien.

Samedi soir, il y aura une courte causerie par le R. P. Jean Genest, S.J., sur le prêtre et l'apostolat moderne dans le monde. Un documentaire suivra: la bataille des clochers. Cette semaine se terminera le dimanche 16 mars, par un sermon radiodiffusé, donné aux élèves, sur la grandeur et les obligations de la vocation sacerdotale par M. l'abbé Bulteau, P.S.S., professeur d'Ecriture sainte au Grand Séminaire de St-Boniface.

La Versification organisera une exposition sur la vocation. Il y aura quête pour l'oeuvre des vocations et des concours seront organisés dans les classes au cours de cette grande semaine.

* * *

Gala de folklore

Devant le grand succès des galas de folklore des années passées, l'Association d'Education organise encore cette année, cette soirée qui sera présentée en hommage aux membres du Conseil et à la ville de St-Boniface, en l'honneur du cinquantième anniversaire de son érection comme cité.

Ce gala de folklore comprend une grande variété de numéros présentés par les écoles de St-Boniface et des différents villages du Manitoba français. Il aura lieu au gymnase du collège, le dimanche 16 mars, à 8 h. p.m. L'an dernier, plus de 1,200 personnes furent présentes. Cette année, on croit que le succès sera encore plus considérable. Bienvenue à tous.

Lorette

Semaine d'Education

A l'occasion de la Semaine d'Education, le 5 mars fut un jour fixé pour que les parents rencontrent les institutrices dans chaque classe. Bon nombre se firent un plaisir de s'y rendre et cette coopération s'est révélée bien utile pour tous. Suivit une causerie en anglais donnée par M. Jean Lagassé, président de la Fédération de l'Association de Parents et Maîtres du Manitoba, sur les "Bienfaits de l'éducation pour la société".

M. Joseph Grossman présenta, en termes choisis, le conférencier. L'assemblée fut ensuite divisée en différentes équipes pour favoriser les discussions. On discuta sur le besoin d'une école catholique française pour les enfants arriérés.

Anniversaire de naissance

Le samedi 1er mars, les enfants, parents, neveux et nièces de Mme Odule Ferland (née Annie Lagimodière) se réunissaient à sa demeure de Lorette à l'occasion de son 86e anniversaire de naissance.

Mme Ferland est la dernière survivante des enfants de feu M. et Mme Elzéar Lagimodière, premiers paroissiens de Lorette. Elle jouit d'une bonne santé, peut encore vaquer à sa petite besogne de maison et boulange encore son pain. Elle s'intéresse aux programmes de la radio et télévision, ce qui permet à sa fille, Aline, qui demeure avec elle de continuer son travail comme secrétaire-assistante de la municipalité Taché. Mme Ferland se plait davantage au village depuis qu'elle habite un petit coin du terrain familial.

Parmi les personnes qui prirent part à la fête, on remarquait les enfants de Mme Ferland: Mlle Aline Ferland, MM. et Mmes J.-C. Perreault, de St-Vital, Jules et Guillaume Ferland, de St-Boniface, et Elzéar Ferland, de Lorette; ses petits-enfants: MM. et Mmes Denis et Donald Perreault, William Ness et Ernest Gentes, Mlle Jeannine Ferland, MM. Gilles, Renald, Claude et Denis Ferland; ses neveux et nièces: M. et Mme Roméo Pelletier et leur fils, Paul, de Portage-la-Prairie, Mme Virginie Smith, Mlle Aimée Pelletier, M. le juge et Mme Alfred Monnin et Mlle Agnès Goulet, tous de St-Boniface, MM. et Mmes Guillaume Henri, Horace Savoie, Arthur Goulet et Gabriel Lagimodière, MM. Elzéar Lagimodière, Louis-J. et Léo-D. Marcoux; sa belle-soeur: Mme Virginie McDougall, de Lorette; Mlle Elise McDougall et Mme Alexina Manaigre, de Lorette, et M. Léo St-Godard, de Winnipeg, ainsi que 5 arrière-petits-enfants.

M. Roméo Pelletier présenta à la jubilaire une bourse bien garnie. La fête se termina par un succulent goûter servi après minuit par Mlle Aline Ferland.

Félicitations à Mme Ferland et souhaits de bonheur et bonne santé.

Malades

Mmes P. Hamel, Alphonse Nolin et Ida Manaigre, MM. Napoléon Jeanson et Jacques Marcoux sont hospitalisés à St-Boniface.

Mmes Alphonse Dugas, R. Jeanson, Georgina Marcoux et A. Turcotte, MM. G. Jeanson et R. Desautels sont de retour à la maison.

Ste-Agathe

Semaine d'éducation

A l'occasion de la semaine d'éducation, MM. les abbés A. Couture, curé, et H. Perron, visiteur d'écoles, ainsi que MM. les commissaires, accompagnés d'un nombre respectable de parents, circulèrent dans les classe de l'école le vendredi 7 mars dans l'après-midi.

Comme par les années passées la visite fut très intéressante. Chaque classe avait un programme différent où le chant tenait une place prépondérante. Des plus petits aux plus grands, tous ont su faire valoir leurs talents.

Concours

Toute la paroisse est honorée du beau succès remporté par Mlle Lucille Labelle, élèves de musique de Mlle M.-T. Joyal. Mlle Labelle se classa première du Manitoba au concours de théorie de troisième année.

Bingo

Les vétérans de Ste-Agathe invitent cordialement tout le monde à se rendre à la salle des vétérans le dimanche 16 mars pour la soirée de bingo. De beaux prix sont à l'enjeu.

Mme Albert Marchand est inhumée à Forget le 27 février

FORGET — Le jeudi 27 février, en l'église de Notre-Dame de la Salette, avaient lieu les funérailles de Mme Albert Marchand. Le service fut chanté par M. l'abbé H. Poirier, curé. Le R. P. J.-M.-J. Granger, F.M.I., de St-Hubert, assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Marcel et Ernest Guillemin et les neveux de la défunte, Aimé, Marcel, Louis et Adélard Marchand.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, la Rév. Sr Marie-Albert, des religieuses de Notre-Dame de la Croix, de l'hospice de St-Hubert; quatre fils, John, de Meadow Lake, Napoléon, de Régina, Maurice, de Calgary, et Willie, d'Edmonton; deux soeurs, Mmes Réna Marchand et Carmella Taillon; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Quelques jours après la célébration de ses noces de diamant le 24 novembre, Mme Marchand tomba malade et dut être transportée à l'hôpital de Weyburn, puis à l'hospice de St-Hubert où sa fille religieuse la soigna jusqu'à sa mort survenue le 24 février.

M. le curé, en exprimant sa sympathie, fit remarquer que Mme Albert Marchand était une des plus anciennes paroissiennes de Forget étant demeurée plus de 60 ans dans notre paroisse. Il ajouta: "La défunte fut le modèle de la femme forte dont parle la sainte Ecriture. Quel bel exemple de vie chrétienne elle a laissé, car tous les jours elle assistait à la sainte messe et recevait la sainte communion! De plus elle récitait le rosaire en entier tous les jours. Comme la sainte Vierge a dû la bien recevoir! Et que dire de son zèle pour les oeuvres de la paroisse. Suivons son exemple et nous irons certainement dans le droit chemin."

Avis aux abonnés

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA
1 an: $3.00 — 2 ans: $5.00

ETRANGER
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00

Willow-Bunch

Film

Le Cercle d'Education des Adultes de Willow-Bunch présenta au théâtre Palace, le dimanche 9 mars, à 2 h. et à 8 h., le film "Napoléon", drame historique en couleur qui fut très intéressant. Merci à tous ceux et celles qui y prirent part.

Le prochain film mensuel sera donné le dimanche 13 avril. Il aura pour titre "Les portes de la ville". C'est un drame social. Bienvenue à tous.

Va-et-vient

M. Gaston Duperreault est arrivé dernièrement de son voyage à Vancouver où il rendit visite à son père, M. Jos. Duperreault, qui fut hospitalisé durant quelques semaines. Il en profita pour visiter d'autres parents et amis.

MM. Dollard et Paul-Emile Piché sont allés à Régina, le jeudi 6 mars, visiter leur mère, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises depuis quelques semaines.

MM. Maurice et Henri Durand allèrent également à Régina voir leur père, patient à l'hôpital depuis quelques mois. Ils ramenèrent Mme Henri Durand qui fut patiente à l'hôpital pour traitements médicaux.

M. Roméo Rodrigue alla à Régina, dernièrement, pour subir des traitements médicaux.

M. Jos. Bonneau, de Flin Flon, travaillera pour sa compagnie à Régina pour quelque temps, étant plus proche pour rendre visite à son père, M. Edgar Bonneau, hospitalisé à Moose Jaw. Son épouse et ses enfants, Doris et Ernest, sont allés le visiter la semaine dernière, ainsi que ses frères et soeurs.

M. et Mme Roger Granger, de Medicine Hat, sont venus visiter leurs père, frères et soeurs, dernièrement.

Mme Paul Fournier, de St-Boniface, est venue rendre visite à ses parents, M. et Mme Raymond Boulianne, et leur famille, dernièrement.

M. et Mme Francis Bellefleur sont allés à Weyburn, dernièrement, visiter des parents et amis.

M. et Mme Emile Rodrigue, de Weyburn, sont venus voir leurs parents, le dimanche 9 mars. Mme Rodrigue restera pour quelque temps chez sa belle-mère, Mme François Rodrigue, en l'absence de son beau-père qui est patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques jours.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, est venu passer quelques jours chez ses parents, la semaine dernière, et a lui-même reconduit son père à l'hôpital de Moose Jaw.

Mme Simon Beausoleil est revenue dernièrement de l'hôpital de Moose Jaw où elle fut patiente durant quelques semaines.

Malades

Sont actuellement hospitalisés à Willow-Bunch: MM. John Pulfer et Damase Gaudry, Mmes Ernie George et Médéric Forest, Linda Gaudry et Paul Verheist.

Ont quitté l'hôpital local, dernièrement: MM. Lacerte et Siméon Rondeau et Mme Norten Thauhang.

M. Osias Bruneau est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina; Mme Adam Dosch, à l'hôpital Providence de Moose Jaw et Mme Alphonse Lafrenière, à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

— Sans la foi, on ne doit pas faire de la peinture religieuse.
Alfred STEVENS.



Puisque Gravelbourg est maintenant sous la direction spirituelle d'un nouveau curé, la Cité Thévenet en subit aussi le changement.

Le 21 février, les citoyens de la Cité se réunirent pour souhaiter la bienvenue à M. l'abbé D. Dugas. Nous avons fait la connaissance d'un pasteur qui nous a donné l'impression d'être une personnalité réceptive, un coeur dévoué et un caractère très ambitieux. Ce qui vient à dire que, sans aucun doute, notre curé — qui mesure au-dessus de six pieds — sera un pilier très solide sur lequel notre jeune cité pourra s'appuyer.

Sports

Dans le domaine des sports, il y a des scènes très mouvementées, on peut même dire excitantes. Nous avons initié notre équipe de ballon-panier qui est composée de plusieurs demoiselles très agiles. Le samedi 22 février, Shaunavon est venu rencontrer les "Thénettes". Etant plus expérimentées, les demoiselles adversaires remportèrent la victoire. Mais les "Thévenettes" ne se considèrent pas encore perdues, car pleines d'enthousiasme elles se préparent pour une autre joute qui aura lieu à Shaunavon le 15 mars.

Bon courage, les "Thévenettes", nous sommes vos fidèles supporteuses!

Encore dans les loisirs, le conseil a organisé 18 équipes de curling. Tous les citoyens peuvent en jouir et la majorité s'y mettent avec ambition.

Les amies des grades 9 et 10 sont mystifiées, car du grade 11 s'échappent des échos de mélodies étranges. Qu'est-ce qui se passe . . .? Un petit oiseau nous dit que la Rév. Mère St-Rodrigue continue la tradition. Quelle tradition dites-vous? Si vous voulez connaître ce secret,, revenez-nous dans une quinzaine, et sans doute le mystère sera éclairci. Au revoir!

LE TRIO.

Gravelbourg

Va-et-vient

M. l'abbé Armand Guénette est revenu d'un voyage à San Francisco et Los Angeles où il a visité son père et d'autres parents.

M. André Piché est de passage pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme Achille Piché.

Mlle Rita Fauchon, de Calgary, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Alfred Fauchon.

Mme Edith Sheer est revenue d'une visite d'une quinzaine de jours chez ses parents de Winnipeg.

M. et Mme S. Bonneau sont revenus après un séjour de six semaines au Minnesota.

Anniversaire

Un groupe de Chevaliers de Colomb se réunirent pour un souper au Café Régent afin de fêter quinze de leurs membres qui ont à leur crédit 25 années dans la société. Ces frères sont: MM. N. Samoisette, Toussaint Deaust, Pete Huel, A.-N. Forcier, Arthur Mailhot, Jos. Lemire, Fortunat Gosselin, Jos. Doutre, Ernest Longpré, Ronald McLean, Charles Deaust, Jos. Vermette, S. Mailhot, A.-D. Rochon et Donat Legault.

M. T. Dumont agissait comme maître de cérémonies et M. A. Sirois porta les toasts. M. l'abbé D. Dugas, curé, félicita les heureux frères chevaliers.

Funérailles

Le 8 mars avait lieu, dans la cathédrale Ste-Philomène, les funérailles de Mme Ken Coons, née Louisa Auclair. Le service fut chanté par M. l'abbé D. Dugas, curé, assisté de MM. les abbés A. Guénette et R. Ducharme comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. D.-D. et Aurèle Piché, Paul Marchand, Armand Bazinet, Gérald Legault et Léopold Quirion.

La défunte était membre des Dames de Ste-Anne. La bannière de Ste-Anne était portée par MM. Henri Forest et Arsène Bouvier; les rubans de la bannière, par Mmes C. Coots, Domina Pinsonneault, Oscar Samoisette et Aimé Bourgeois et les rubans du cercueil, par Mmes N. Chevrier, Conrad Piché, Alfred Fauchon et Henri Forest. Mmes Jean Langelier et Paul Moquin firent la quête.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils et bru, M. et Mme Donald Coons, ainsi qu'un petit-fils.

Baptêmes

Le 16 février: Roger-Léo-Joseph, fils du docteur Roland Leblanc et d'Angèle Mailhot, né le 6 février. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Piché.

Joseph-Roland-Guy, fils de M. et Mme Philémon Lizée, né le 15 février. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Lagassé.

Le 2 mars: Roland-Joseph, fils de M. et Mme Gérard Lizée, né le 23 février. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Lizée.

Le 9 mars: Roger-Louis-Robert, fils de Paul Bonneau et de Margo Soucy, né le 19 février. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Bonneau.

Les religieux en pays de langue française

OTTAWA — A l'occasion du second congrès général pour le renouvellement des Etats de perfection, en décembre dernier, à Rome, des statistiques sur le nombre des religieux en divers pays ont été préparées. La Conférence religieuse canadienne, à Ottawa, s'en est chargée pour le Canada.

En ce qui concerne l'organisation des comités des supérieurs majeurs dans les divers pays, il a été répété que les diverses unions ou conférences, également dans leurs sections spéciales, appelées parfois "diocésaines" ou "régionales", sont de droit pontifical. Elles constituent des moyens, mais ne représentent pas une fin. Leur fonction est de faciliter la collaboration féconde des Etats de perfection avec la hiérarchie locale, sans toucher, bien entendu, à l'autonomie des supérieurs. Les assistants ecclésiastiques de ces organisations, nommés par le Saint-Siège, représentent "un digne et vivant trait d'union" avec la hiérarchie locale. Les assistants religieux ont pour tâche de conseiller les unions ou fédérations d'Instituts féminins en ce qui concerne la vie et la formation religieuses et l'apostolat.

Le Canada compte environ 6,000 religieux prêtres, près de 10,000 frères et plus de 50,000 religieuses.

Voici des chiffres pour les pays de langue française. Il y a en France 42,000 prêtres, 13,000 religieux clercs et 7,500 frères lais, dont 5,299 sont en mission; 10,000 moniales, 40,000 religieuses infirmières, 40,000 enseignantes et 40,000 éducatrices paroissiales, soit 130,000 dont 9,400 sont en mission, avec en plus 15,000 membres d'instituts séculiers féminins.

Prince-Albert

Va-et-vient

Mme W. Guillet, de Schreiber, Ont., est venue passer une dizaine de jours chez ses parents, M. et Mme Eudore Roy. Elle visita aussi sa soeur, Mlle Candide Roy, patiente à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Club Canadien

Une autre soirée eut lieu chez M. et Mme A. Trudeau, le dimanche 9 mars. Les parties de cartes et de bingo donnèrent les résultats suivants: cartes, Mlle Eugénie Duret (89), Mme Rolande Guillet (66), MM. C. Gilbert (89) et Walter Houle (67). Le prix d'entrée alla à M. Arcandi Trudeau. Le goûter fut servi par Mmes D. Lefebvre, A. Trudeau et A. Painchaud.

N'oubliez pas que c'est le dimanche 16 mars qu'aura lieu la soirée spéciale en faveur des séminaristes dans la salle du Club Canadien. Il y aura partie de cartes, bingo et chants. De beaux prix seront donnés. Tous sont cordialement invités.

Licences de pêche

M. A. H. MacDonald, directeur des Pêcheries, annonce qu'une nouvelle licence de $2.00 pour les résidants de ce district sera valide pour toutes les eaux de cette province, à l'exception du Parc National de Prince-Albert. Celle de $1.00 jusqu'à présent valide dans les eaux non-fréquentées par la truite et les ombres sera discontinuée. La licence des non-résidants, valide dans les eaux citées plus haut, sera augmentée de $4.00 à $5.00. Puis, celle de $8.00 à $10.00 pour les non-résidants sera valide pour pêcher dans toutes les eaux de la province. Les dépenses proposées pour la saison 1958-59 se chiffreront à $273,000.00.

Ponteix

M. et Mme Alfred Thibault ont visité des parents à Régina et Wolseley.

M. Denis Denniel, de Swift Current, est de passage pour quelque temps chez M. et Mme Marc Kerviche.

MM. et Mmes Edgar Bédard et Lévis Jérôme sont revenus d'un voyage en Californie.

M. Léo Larochelle s'est rendu à Vancouver par avion.

Mmes Bertha Beauchamp et M. Forget sont revenues de Saskatoon où Mme Beauchamp a été hospitalisée.

M. et Mme T. Bertrand ont passé quelques jours à Régina.

MM. et Mmes O. Gauthier et H. Arcand sont allés à Régina pour affaires.

Le dimanche 9 mars, à la messe de 8 h., avait lieu la communion des Chevaliers de Colomb, suivie d'un déjeuner avec leurs épouses à la salle paroissiale.

Le dimanche après-midi 9 mars avait lieu, à la salle paroissiale, une assemblée politique. M. Irvin Studer, candidat libéral, et M. Lionel Coderre, de Coderre, député libéral de Gravelbourg, deux orateurs très distingués, furent très intéressants.

Baptêmes

Le 2 mars: Cécile-Angélique-Valentine-Marie-Thérèse, fille de Lucien Thibault et de Marie-Claire Entem, née le 1er mars. Parrain et marraine, Lorenzo et Thérèse St-Cyr.

Le 8 mars: Guy-Joseph-Jean-Marie, fils de Louis Mercier et d'Elisabeth Arseneault, de Billimum, né le 6 mars. Parrain et marraine, Raymond et Louise Mercier, représentée par Liliane Mercier.

Le 9 mars: Marie-Gisèle-Hélène, fille de Paul Perrault et de Lucille Forget, de Ponteix, née le 6 mars. Parrain et marraine, Antonin Cyr et Marie Perrault, représentés par M. Victor Perrault et Mme Aurore Perrault.

Le 9 mars: Joseph-Léon-Daniel, fils de Daniel Ruest et de Gilberte Hammond, de Frenchville, né le 7 mars. Parrain et marraine, Hector Ruest et Cécile Couture.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Changements à l'horaire

Nous vous prions de remarquer deux autres changements à l'horaire de nos émissions d'ici la fin de mars.

D'abord, l'émission "Les Succès du Jour" qui passait à 7 h. 45 chaque matin a été supprimée. Les annonces de Laflèche passeront à la même heure, soit dans les dernières minutes précédant la "Prière du Matin" à 8 h. Par contre, l'émission "Soleil Levant" retrouve son ampleur d'il y a 4 ans et reprend les 55 minutes qui s'étendent de 7 h. 05 à 8 h.

Dans un autre domaine, et pendant toute la période des pré-élections fédérales, "Le Tour du Monde" de 4 h. 15 sera supprimé de l'horaire. Il sera remplacé, les lundis, mercredis et vendredis, par l'émission "Elections Fédérales" de Radio-Canada, et les mardis et jeudis, par l'une ou l'autre de trois émissions: "En dînant", "Reportage" (deux émissions de Radio-Canada) ou "Musique Légère", un quart d'heure de musique en provenance de nos studios. Quant à "Tour du Monde", l'émission sera de nouveau à l'affiche, dès le début d'avril prochain.

Chronique sportive

Nous n'avons rien dit encore de notre chronique diffusée chaque matin à 11 h. 10. Combien de temps durera-t-elle? Ce n'est pas le problème, tant que la saison du hockey battra son plein, mais après? C'est ce que nous verrons de toutes façons, nous espérons bien recevoir des commentaires et des suggestions de nos auditeurs-sportifs.

Dumas

Mme M.-L. Rollin passa une semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme D. Blaise.

M. Lionel Larrivée, de Régina, visitait ses parents en fin de semaine.

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, Colette et Daniel, d'Alida, étaient en visite chez leurs parents.

M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Fairlight, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.

Mme Georgette Lemoine, sa fille, Denise, et sa petite-fille, Denise Zébière, et M. P. Linder se rendirent à Régina visiter Mme Laurence McRea à l'hôpital Général.

Chronique du

Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Le patron des étudiants

Nous avons célébré vendredi dernier la fête de saint Thomas d'Aquin, patron des écoles catholiques et un des plus dignes représentants de l'Ordre de saint Dominique, admirable par ses écrits et par sa vie d'intellectuel à la recherche de Dieu et de la vérité.

Cette célébration fut très simple: le lever comme cela convenait était facultatif. Vers 11 h., nous nous réunissions au pied de l'autel pour la messe célébrée par le R. P. W. Piédalue, O.M.I., professeur de philosophie depuis de nombreuses années. Durant la messe, la chorale exécuta des cantiques pour souligner la fête.

L'après-midi, nous avions l'occasion de voir une des plus belles productions cinématographiques des dernières années: "The Ten Commandments", oeuvre de Cecile De Mille. Tous les étudiants furent enchantés de cette représentation et surent le manifester par leurs commentaires élogieux.

O digne patron des écoliers guidez nos intelligences et nos coeurs pour que notre vie d'étudiants soit vécue sous votre protection et avec votre patronage.

Gérald GAUTHIER,
Versification.

* * *

La vie sportive

La vie sportive n'a sans doute pas chômée cette semaine: on n'aura qu'à parcourir les lignes suivantes pour constater qu'elle déborde d'activités. Voyons d'abord chez les Alouettes.

C'est tout d'abord un tournoi qui débute la semaine. Le dimanche 2 mars, nos joueurs se rendaient à Assiniboia pour participer à un tournoi dont ils n'espéraient pas revenir vainqueurs. Mais contre toute attente, ils remportèrent une première victoire dans l'après-midi contre le premier club de la ligue, soit Kincaid, au compte de 4 à 2. Restait ensuite à se mesurer avec Laflèche, gagnant de la première série contre Assiniboia. La partie du soir fut très mouvementée, mais les Alouettes se méritèrent les honneurs au compte de 9 à 8. Très fiers, ils nous revinrent avec un trophée, don de M. Taillon; ainsi les élèves pouvaient se dire détenteurs de cet emblème pour la première année.

Le mercredi 5 mars avait lieu, à Assiniboia, le banquet annuel des joueurs de la ligue "Wood-River". Ce banquet avait été préparé par le président, M. le docteur Roger Taillon, et par l'exécutif. Cet échange de poignées de mains et de sourires a effacé les rencontres quelque peu rudes parfois sur la surface glacée. Le banquet fut suivi de causeries par différents orateurs et tout le monde se sépara très satisfait de la soirée.

Le lundi 3 mars débutait la série semi-finale pour le championnat de la ligue "Wood-River". Malheureusement pour nos Alouettes, nos joueurs devaient se mesurer à la plus forte équipe, dans le cas, celle de Kincaid. Après les deux parties exténuantes de dimanche, nos joueurs n'avaient plus le ressort nécessaire et subirent la défaite le lendemain au compte de 3 à 2, après une partie assez intéressante mais durant laquelle ils ne surent trouver le fond du filet. Le lendemain, nouvelle cuisante déception et cette fois au compte de 9 à 2, malgré les deux buts de Louis Brisebois. Jeudi, l'équipe du collège affrontait l'élimination et voulait gagner à tout prix. Leurs efforts ne furent pas superflus, car ils triomphèrent cette fois par la marge d'un but: 3 à 2. Louis Brisebois compta deux buts et Conrad Bussière, l'autre. La série se continue dimanche et nous souhaitons toute la chance possible à nos Alouettes.

Alvin GERVAIS,
Arts III.

* * *

Et nos midgets

Pendant ce temps, nos jeunes nous font honneur: ils sont rendus dans les finales de la province, "S.A.H.A., Midgets B". Après leurs victoires contre Shaunavon et Wilcox, ils commenceront demain, samedi, la finale provinciale contre Melfort, et mardi se rendront dans le nord pour la deuxième partie au total des points. Nous félicitons nos jeunes de s'être rendus déjà célèbres et de faire connaitre le collège dans la province.

* * *

Le ballon-panier

Le R. P. R. Châtelain tente de son côté de remporter les honneurs des High Schools, division A dans le domaine du ballon-panier.

Dans le but de s'entrainer, les étoiles jouèrent des exhibitions contre St-Louis de Moose Jaw, Central Gophers de Régina, Regina Cubs et Campion Maroons de Régina: ces parties se terminèrent comme suit: la première fut annulée, 37-37; la seconde donna la victoire au collège par la marge de 5 points: 39-34: une belle victoire de 65-38 termina la troisième et la dernière se clôtura par une honorable défaite de 31-38.

LA REDACTION.

Léoville

Le dimanche 3 février avait lieu une partie de cartes au profit du collège Notre-Dame de Prince-Albert. Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert était présent, ainsi que M. Lionel Fournier du collège Notre-Dame.

Son Excellence donna une causerie très intéressante et tous furent enchantés de leur soirée.

Va-et-vient

Le 11 février, M. et Mme Edgar Braconnier se rendaient à St-Boniface, Manitoba, pour assister au mariage d'une de leurs nièces.

M. et Mme Gédéon Chalifour et leur fillette Aline allèrent à Arborfield pour affaires le 20 février.

Mme Gaudet a rendu visite à sa soeur, Mme Chamberland de Zenon Park.

Mme Noël Parent visitait ses parents à Domremy.

Soirée

Le dimanche 23 février avait lieu une soirée, sur l'oeuvre missionnaire, donnée par les élèves de l'école, qui exécutèrent très bien leur rôle.

Merci aux religieuses pour leur dévouement ainsi qu'à tous les élèves.

Elections

M. Adj. Laventure, fut élu syndic et remplace M. Albert Laventure.

M. Edgard Laventure fut réélu comme commissaire d'école pour un terme de trois ans.

Etaient de passage à Léoville dernièrement: M. et Mme Labossière, de Meadow Lake, chez leurs parents, M. et Mme Nick Polard, M. Joseph Laventure et Armand-Fréchette, de Debden, chez leurs parents et amis.

Redvers

Décès

Le dimanche soir 23 février est décédé subitement à sa demeure M. Angus Peters, âgé de 48 ans. Les funérailles eurent lieu le mercredi 26 février en l'église Notre-Dame-de-Fatima. M. l'abbé F. Marcotte, curé, officiait.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Bibianne Tourigny; deux fils, Ronald et Lloyd; et une fille, Stella, tous à la maison; six soeurs, Mme Herbert (Fanny) Alexander, de Lloydminster, Sask., Mme Joe (Maggie) Rosnick, de la Colombie-Britannique, Mme Alex (Marie) Larivière, de Winnipeg, Mme Henri (Marceline) Wilvers, de Bellegarde, Mme Jean (Lambertine) Wilvers, de Frys, Mme Edmond (Francis) Donais, de Tilston, Man.; deux frères, Earl, de Storthoaks, et Matthew, de Winnipeg. Un frère, George, le précéda dans la tombe en 1956.

Les porteurs étaient, MM. J.-B. Kenler, E. Frankard, R. Sandborn, T. Miller, L. Naviaux et K. Kyle.

Baptêmes

Denis-Jean-Marie, fils de Michel Thouvenin et de Germaine Rey. Parrain et marraine, Paul et Alice Rey, oncle et tante de l'enfant.

Rémi-Joseph, fils d'Ernest Buisse et d'Elise Millette. Parrain et marraine, Joseph et Marie-Rose Buisse, oncle et tante de l'enfant.

Wilma - Joanne - Marie, fille d'Adrianus Slenders et de Juliana Verdegaal. Parrain et marraine, M. et Mme William Clemens, de Wauchope.

Cut Knife

Malade

M. Albert Beaudry est hospitalisé à Saskatoon pour un mois environ.

Bonspiel

Le bonspiel à Cut Knife débuta le mercredi 26 février, à 8.30 a.m. 36 équipes prirent part aux 5 concours.

Naissance

A M. et Mme Jay Rudiger est né un garçon le 1er février.

A M. et Mme Tom Beach est né un garçon le 11 février.

Çà et là

M. et Mme Armand Dupuis ont eu la douleur de perdre leur petite fille née et décédée le dimanche 9 février.

M. et Mme Earl Beaudry et famille ont passé la fin de semaine des jours gras chez les parents de Mme Beaudry à Edmonton.

Saskatoon

Çà et là

M. et Mme Roland Marcotte, de North Battleford, visitèrent leurs parents, M. et Mme Ernest Marcotte.

M. Armand Blanchette, de Jackfish, rendit visite à son fils, Raymond, étudiant à l'Université, et à ses fille et gendre, M. et Mme Raymond Marcotte.

Mme Caillé a été patiente à l'hôpital St-Paul.

M. et Mme Gérard Phaneuf visitèrent des parents à St-Denis.

M. Roger Dupuis, accompagné de M. A. Longtin, se rendit à Prince-Albert pour affaires.

M. Raymond Marcotte assista à la réunion annuelle du Conseil canadien de la Coopération.

Mlle Marthe Henriet est de retour d'un voyage au Mexique.

M. et Mme G. Charlebois ont passé la fin de semaine à Edmonton.

Une soirée d'amateurs au profit de CFNS eut lieu à l'auditorium St-Joseph le 28 février. Ce fut un grand succès.

L'assemblée mensuelle des dames de la Ligue Catholique de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens eut lieu au presbytère le 2 mars. Le comité de nomination sera composé de Mmes Atrogge, Couture et Normand. Le questionnaire sur le rapport annuel fut distribué à tous les membres. Mme Assie était en charge du goûter.

St-Brieux

Décès

Mme Arsène Gallays, née Alice Creurer, est décédée le mercredi 26 février à l'hôpital de Melfort, après de grandes souffrances endurées avec résignation. Elle fut pour tous un exemple de mère chrétienne. Elle était âgée de 41 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, onze enfants, âgés de 17 à 3 ans, tous à la maison, excepté Edmond au collège Notre-Dame de Prince-Albert; son père, M. Denis Creurer, de St-Brieux; deux soeurs, Mme H. Zimmerman, de St, Gregor, et Mme C. Anderson, de la Colombie-Britannique, et six frères, Paul, de St-Brieux, Denis, Adrien, Alain et Etienne, tous de Melfort, et Maurice, à l'Université Laval de Québec.

Les obsèques eurent lieu le samedi 1er mars. Les porteurs étaient: MM. André et Emile Creurer, Léon et Arthur Sénécal, Robert et Raymond Assié.

Malgré les chemins douteux et la température inclémente, bon nombre de gens sont venus témoigner leur respect pour cette âme d'élite.

Va-et-vient

Mlle Estelle Lefebvre est revenue de ses vacances passées chez des parents à Sarnia, Ont.

Mlle Lorette Hamonic, hôtesse de l'air pour le T.C.A., est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Jules Hamonic.

M. Yves Rohel est de retour à la maison paternelle, après un séjour de quelques mois en Colombie-Britannique.

St-Hippolyte -- Vawn

Réunion régulière

La réunion régulière des dames de la Ligue Catholique eut lieu le 4 mars avec 21 membres présents. Mme Higgins, présidente, convoqua l'assemblée.

Le bulletin no 2 sur l'Action catholique fut étudié pendant les premières quinze minutes de la réunion.

M. l'abbé A. Paradis, directeur spirituel, parla sur le centième anniversaire des apparitions à Lourdes. S. Exc. Mgr L. Blais a exprimé le désir que des groupes soient organisés afin de faire partie d'un pèlerinage à St-Laurent.

Après les quelques mots de M. l'abbé Paradis, on donna les rapports suivants: la réunion annuelle aura lieu le 1er avril et tous les membres devraient faire un effort spécial pour y assister.

La somme de $30.00 a été envoyée au Centre Catholique de Prince-Albert afin de défrayer les dépenses des cours de catéchisme par correspondance.

La somme de $24.00, qui fut ramassée pendant la marche des dix sous, a été envoyée aux bureaux généraux.

Une soirée de bingo et une vente de pâtisseries auront lieu dans la salle de Vawn le 17 mars.

La partie de cartes et la vente de tartes ont rapporté la somme de $111.82.

M. Paddy McCaffrey fut le gagnant du service à dépecer.

La pièce "Aunt Tillie Goes to Town" sera présentée dans la salle de Vawn le 18 avril.

La réunion fut close avec la prière de la Ligue.

Mlle Edna Rita Lemieux épouse M. R.-F. Brunning à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le jeudi 6 février, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, M. l'abbé M. LeBlanc bénissait le mariage de Mlle Edna Rita Lemieux, fille de M. et Mme Adolphe Lemieux et de M. Raymond Frank Brunning, fils de M. et Mme J. J. Brunning, tous de Prince-Albert.

Mme J. A. Ward touchait l'orgue et le chant fut exécuté par Mlle Marjorie Michaelson, qui rendit l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus".

La mariée entra au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe blanche, avec manches longues, en tulle et dentelle.

Son voile était retenu par une couronne de sequins et brillants. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Bernadette Lemieux, soeur de la mariée, et Irène Bernier portaient des robes blanches et bleues, et couronnes bleues. Leurs bouquets étaient d'oeillets blancs et bleus.

Les garçons d'honneur étaient MM. Harold Brunning, frère du marié, et Jerry Welsh. M. Victor Lemieux agissait comme huissier.

Pour le mariage de sa fille, Mme Lemieux portait une robe de soie bleue et Mme Brunning, une robe bleue à 2 pièces. Toutes deux avaient un corsage rose.

Une vingtaine d'invités assistaient au déjeuner qui fut servi chez les parents du marié.

La réception eut lieu chez M. et Mme Lemieux. Au centre de la table d'honneur, décorée de roses, était placé un joli gâteau à 3 étages.

M. l'abbé M. LeBlanc et M. Léonard Lemieux, frère de la mariée, proposèrent le "toast" à la mariée et M. Archie Anderson, celui des filles d'honneur.

Mmes L. Lemieux et D. Régnier, présidaient au thé, assistées de Mmes Bzdel et A. Payne. Mlles Jeanne Gorieu, Arlene McRann et Peggy Hannah présidaient au registre.

Dans la soirée, une danse eut lieu à la salle du Club canadien. Des télégrammes de félicitations furent reçus de MM. et Mmes J. Tierney, d'Ottawa; B. Gregor, de Toronto, et de M. Claude Lemieux, frère de la mariée, du Collège "Holy Redeemer", de Windsor, Ont.

Parmi les invités venus d'en dehors nous signalons: MM. et Mmes Payne, de White Star, Byers, de Briarlea, A. Sharpe de Biggar et A. Anderson de Spruce Home.

Les nouveaux époux éliront domicile au no 209 - 8e rue Est, Prince-Albert.

Activités du Club Canadien

Le dimanche 2 mars, une cinquantaine de membres se réunissaient à la demeure de M. et Mme Arcandi Trudeau pour leur soirée régulière. Onze tables furent vite remplies. La partie de cartes et le bingo étaient dirigés par M. W. Lapierre, président, et donna les résultats suivants: Cartes, Mmes O. Lavertu (93) et Marie Vachon (64); MM. S. Gilbert (95) et Dan. Lefebvre (60). Au bingo: Mmes Mona Robillard, Albert Provencher, d'Albertville, Walter Charpentier et Gérard Pagé, MM. Walter Houle, Albert Dupuis et A. Provencher d'Albertville. Le prix d'entrée échut à Mme G. Pagé.

Un succulent goûter fut servi par quelques dames du Club. La prochaine réunion aura lieu chez M. et Mme A. Trudeau, 215 Riverside Drive.

Le dimanche 16 mars, il y aura partie de cartes et du bingo à la salle du Club Canadien au profit du Petit Séminaire de l'Immaculée Conception. Tous sont cordialement invités à venir participer à cette oeuvre si noble.

Va-et-vient

Mme J. P. Pfeiffer, accompagnée de ses soeur et frère Annette et Walter Houle, a passé un mois de vacances à Vancouver, C.-B., chez M. et Mme J.-A. Labonté ainsi qu'à Victoria et Port Alberni, chez ses frères, Joseph et Henri Houle, autrefois de Prince-Albert. Au retour, elle s'arrêtera quelques jours à Edmonton, Alta., où elle visitera les fils de M. W. Houle.

Lisieux

Çà et là

M. Amédée Faucher a fait un voyage à Régina, dernièrement.

Il y aura une partie de cartes le 16 mars au soubassement de l'église.

M. l'abbé L. Poulin se rendait à Gravelbourg, récemment.

M. Alfred Lamontagne a passé quelques jours à l'hôpital de Rockglen.

M. et Mme Armand Gaucher, de Coderre, Mlles Rachel et Isabelle Gaucher et M. Jacob Nosal, de Régina, visitaient la famille Albert Emond, le 2 mars.

MM. et Mmes Omer, Emilien et Philippe Préfontaine, Gustave Tessier et Amédée Faucher ont rendu visite à M. et Mme Léon Isabelle, de St-Victor, le dimanche 2 mars.

Baptême

Joseph-Henri-Raymond, fils de M. et Mme Léopold Bouvier, né le 26 février. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bouvier.

Duck Lake

Çà et là

M. et Mme Alexandre Baribeau, accompagnés de M. et Mme Willie Doucette, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis où ils rendirent visite à la famille Edouard Doucette, de Brainerd, Minnesota, et à tous leurs parents qui se trouvent à Little Falls, Minn. Ils en profitèrent pour aller jusqu'à Virginia et à Aitkin, Minn., où une soeur et des cousins de M. Baribeau demeurent. A leur passage par St-Boniface, ils rendirent aussi visite à M. Gilles Doucette, étudiant au Grand Séminaire, et à la Rév. Sr Marie de la Charité, du couvent de la Présentation de Marie. Ils s'arrêtèrent aussi chez Mme Honora Richard, du même endroit.

M. André Lanovaz, accompagné de MM. Edouard Périllat et Paul Perrin, sont revenus d'un voyage d'agrément en auto à Vancouver, Chilliwack, Summerland et Cranbrook, C.-B. Ils visitèrent sur leur parcours M. Louis Perrin, de Prince George, C.-B. M. Raymond Debray, de Chilliwack, se fit un plaisir de faire le voyage du retour avec eux.

MM. Gérard Como et Laurent Perret, à titre de délégués de la municipalité rurale, ont suivi un cours à Régina, récemment, en vue de connaitre les moyens à prendre pour enrayer le fléau des sauterelles.

M. Albert Perret passa deux jours aux bureaux de la compagnie Cockshutt.

Il y a beaucoup d'animation concernant le hockey à l'école St-Michel et au village. De nombreuses équipes venant de St-Louis, de Prince-Albert, de Rosthern, de Whitewood et d'ailleurs viendront se mesurer avec les champions de la glace.

Etaient de passage dans leurs familles: Mlles Yvonne Lanovaz, de Saskatoon, et Dolorès Archambault, du bureau fédéral de Melfort.

Vonda

M. et Mme Paul Bussière et leur famille, de Cedarvale, C.-B., ont visité leurs parents de Vonda, St-Denis et Prud'homme au commencement de janvier.

M. Conrad Bussière, du collège de Gravelbourg, fit une courte visite chez ses parents, dernièrement.

M. et Mme Lionel Grenier, de Marcelin, étaient en promenade chez M. et Mme Julien Haudegand, le 2 mars.

MM. et Mmes André Bussière et Julien Haudegand, ainsi que Mlle Lucille Bussière, sont allés passer la fin de semaine du 8 mars chez leurs parents et amis de Zenon Park.

MM. Léon Bussière et André Lepage et Mme Fernand Denis, qui ont été hospitalisés pour quelque temps, sont de retour chez eux.

M. Laurent Loiselle est parti pour un voyage de quelques jours à l'Ile-à-la-Crosse.

Les travaux au soubassement de l'église sont terminés, grâce à la grande coopération des paroissiens qui ont donné leur temps sans compter. Les paroissiens sont maintenant fiers de leur nouvelle salle paroissiale.

Baptême

Le 11 janvier: Marie-Claudette-Sylviane, fille de M. et Mme Philippe Rivard. Parrain et marraine, Normand et Muriel Rivard, frère et soeur de l'enfant.

Dollard

Va-et-vient

Le dimanche 2 mars, M. et Mme Edouard Goulet et leurs fils, Paul et Roland, ainsi que M. et Mme Evariste Roy, se rendirent à Gravelbourg visiter Denis Roy et André Goulet, au collège. A leur retour, ils s'arrêtèrent au presbytère de Meyronne pour rendre visite à M. l'abbé B. Adée, autrefois de Dollard.

Le mercredi 5 mars, M. l'abbé J. Bernier, curé, visita M. l'abbé B. Adée, curé de Meyronne, et de là se rendit à l'évêché de Gravelbourg pour une assemblée.

MM. Roland et Alfred Fontaine assistèrent aux funérailles de leur grand-mère, Mme Adolphe Carrière, de St-Boniface. Cette dernière était la mère de Mme Rodrigue Fontaine, de cette paroisse.

Etaient de passage à Dollard dernièrement: Mme Lucien Desautels et son bébé, Colette, de Ponteix, chez leurs parents, M. et Mme J. Auger, et chez Mme R. Stévenot; M. et Mme Jean Mondor, de Ponteix, chez M. et Mme Gaston Mondor.

Malades

M. Hervé Massé est de retour chez lui, après un séjour à l'hôpital.

Mme Victor Goulet a subi une intervention chirurgicale.

Radville

Mariage

Le lundi 3 mars, en l'église de la Ste-Famille, M. l'abbé E.-A. Yandeau bénissait le mariage de Mme Alphonsine Richard avec M. Athanase Gaudet. Les témoins étaient M. et Mme A. Galorneau. Après un court voyage de noces, les mariés s'établiront à Radville.

Çà et là

Le dimanche 2 mars, le Chevalier W. A. Reid, député provincial de Saskatoon, donna une conférence sur les assurances-vie au Conseil Monaham. Le frère A. Bourassa remercia l'orateur au nom du conseil. La réception était sous la direction du frère Ted Randles.

Le Club Canadien a tenu sa réunion chez M. Léo Bert. M. l'abbé Yandeau, chapelain, adressa quelques mots sur l'importance de l'éducation. La prochaine réunion aura lieu au couvent le 12 mars, à 8 h. p.m.

M. E.-A. Verot, Mme Earl Van de Sype, Mme Marcel Bernier, Connie Fossenier et Elvin Bouchard sont actuellement malades.

M. et Mme Horace Bourassa, accompagnés de leur fils, Laurent, de M. et Mme R. Mansfield et de Mme Leide, visitaient leurs enfants étudiants à l'Université de Saskatoon, ainsi que M. Maurice Bourassa et M. et Mme Euclide Bourassa.

Val Marie

Soirées

Le 18 février eut lieu, chez M. et Mme Prosper Pinel, une belle soirée où l'on joua aux cartes. Les gagnants furent MM. Constant Wanlin et Paul Lemire, Mmes Alice Dumont et Constant Wanlin. Un délicieux goûter fut servi.

Le 23 février avait lieu la troisième partie de cartes au profit de l'église. Les organisatrices étaient les dames dont les noms commencent par les lettres D, E, F et G. Cette soirée fut un succès. Les gagnants aux cartes furent Mme Albert Pinel, Mlle Thérèse Pinel, MM. Larry Spiece et A. Dussault. Le prix d'entrée échut à Mlle Alice Sincenne. Les gagnantes de trois paniers d'épiceries furent Mme Orphile Legault, Mlle Monique Carnet et Mme G. Sincenne.

Une poupée alla à Mme Armand Quessy; un service de vaisselle à M. Guy Dunand et un coussin à Mme Alphonse Cherpin. Plusieurs beaux prix de bingo furent gagnés.

Un bon goûter fut servi.

Va-et-vient

M. Guy Dunand, de Calgary, était en visite chez ses parents, M. et Mme A. Dunand. Guy est venu en auto avec cinq amis, MM. Raymond Pinel, Albert Lemire, Paul-Emile Paradis, René Dumonceaux et Allan Sharpe. Tous ces jeunes retournèrent ensemble au terme de leur congé.

M. Marcel Lemire est en congé chez ses parents, M. et Mme A. Lemire.

M. Georges Massicotte, opérateur à Burmis, Alta, est en vacances à Val Marie.

M. Edgar Paradis, employé comme agent à Orkney, Sask., est aussi en vacances chez ses parents, M. et Mme Eugène Paradis.

Le nouveau contremaître pour Val Marie est M. John T. Brotherhood, arrivé le 25 février.

M. et Mme Jean Cornet, accompagnés de Mlle Thérèse Bélisle, allèrent à Ponteix, dernièrement.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Wilfrid L'Heureux, Roland et Aline sont revenus d'un voyage de deux mois en Alberta où ils ont visité plusieurs parents et amis.

Mme Joseph-E. L'Heureux est partie pour Edmonton où elle recevra des traitements médicaux à l'hôpital de l'Université.

Une nouvelle tempête a encore retardé les travaux de construction du couvent.



PENSEZ AUX AUTRES

On dit souvent qu'il ne faut pas penser qu'à soi, mes petits amis; on fait l'éloge des personnes charitables qui s'associent aux peines des plus misérables qu'elles, qui partagent leurs infortunes en essayant de les consoler, de leur venir en aide. Tout le monde peut faire quelque chose pour son prochain, et dans votre cas, votre prochain ce sont vos compagnons, vos petites compagnes.

Dans le monde, dans les villes, on s'organise. Vous entendez parler de clubs d'entraide, de cercles, d'associations diverses, de comités charitables qui n'ont qu'un désir: aider les autres. Si toutes ces organisations atteignaient leur but, il semble bien qu'il n'y aurait plus de misère sur la terre, que tout le monde serait heureux. Pourtant, si jeunes que vous soyez, vous en connaissez des malheureux, des pauvres, des sans-le-sou. Evidemment, ce n'est pas à vous qu'il appartient, même si vous en aviez la volonté, de leur venir en aide; vos parents, pour la plupart, ont un budget pour cela et les taxes qu'ils ont à payer tous les jours, un peu partout, suppléent au reste, semble-t-il généralement. Semble-t-il, ai-je dit, car il reste bien des infortunes à soulager, mes petits amis, des infortunes que seuls l'amitié et l'amour du prochain peuvent atteindre.

Penser aux autres, pour vous, par exemple, c'est aider un compagnon, une compagne dans la peine, c'est partager avec lui, avec elle vos connaissances, vos joies, vos jeux, vos plaisirs. C'est parfois, et cela arrive souvent, découvrir pour en faire part à vos parents, de la pauvreté de ceux-ci qui n'ont pas de pardessus, ou dont l'habit et les chaussures sont usés; de celles-là qui n'ont qu'une robe et si peu ou de si misérables vêtements alors qu'il s'en perd chez vous faute de connaître des gens à qui les donner . . . car il y a, mes petits amis, des enfants à qui il manque bien des choses et que la charité organisée ne peut facilement atteindre . . . il y en a, car il y a, il y aura toujours des gens qui ont la pudeur de leur gène . . . il y en a autour de vous peut-être. Donnez-vous la peine de regarder, d'observer. Et quand vous les avez découverts, soyez discrets: la vraie charité est discrète. Soyez aussi délicats quand vous donnez des choses; il y a tant de façons d'être généreux sans ostentation. Et vous serez fiers de vous . . . et le bon Dieu aussi sera fier de vous.

Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

REPONSES DU CONCOURS NO. 11

Grades 7 à 12: "Au Restaurant"

1) Donnez-moi du pain de seigle.
2) Donnez-moi des hors-d'oeuvre à la place.
3) Pourrais-je avoir des nouilles au beurre?
4) Donnez-moi de l'eau minérale.
5) Veuillez garder ce vin pour le diner de ce soir.
6) Donnez-moi des cornichons.
7) Donnez-moi un oeuf à la coque.
8) Je prendrai une côtelette de veau.
9) Donnez-moi des pommes de terre frites.
10) Donnez-moi du macaroni au gratin.

Grades 4 à 6:

1) Va chercher les assiettes dans le buffet.
2) Ça prendrait des punaises.
3) Sers-toi de ton dactylographe.
4) Jette ces déchets dans la poubelle.
5) Mon père a laissé la porte de son coffre-fort ouverte.

GAGNANTS

Prix offerts par son Exc. Monseigneur Maurice Baudoux, Archevêque de St-Boniface.

Gisèle Jeanson (Grade 4) Lorette, Man.
Emile Verhaege (Grade 7) Ste-Amélie, Man.
Pauline Guénette (Grade 10) 430, rue Langevin, St-Boniface, Man.

Concours no 14

Nous présentons aujourd'hui le 14ème d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors du concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions voulues.

Il y aura un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) Traduire en bon français le texte suivant.
2) Faire parvenir sa copie avant le 21 mars à:
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface
St-Boniface, Man.
3) Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.

Grades 7 à 12:

1) I should like to have my linen washed.
2) When will you bring me my washing back?
3) I must have my washing by next Saturday without fail.
4) The collars are overstarched.
5) The collars are not starched enough.
6) There are two things missing.
7) Have you done the mending?
8) I should like to have a turkish bath.
9) What is the temperature of the water?
10) Please prepare me a warm bath.

Grades 4 à 6:

1) Ça c'est un gros truck.
2) Regarde donc dans le sink.
3) La tap coule.
4) Tu as des beaux cuff links.
5) Le handle bar est large.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

Allons chercher de Gaulle . . .

(Suite de la première page)

lombey, soit à Paris où il séjourne une semaine par mois, il reçoit de très nombreuses personnes de tous les milieux: hommes politiques, gens d'affaires, syndicalistes, personnalités diverses, et se laisse entretenir de tous les problèmes dont il suit méthodiquement l'évolution. Il parle peu et écoute beaucoup, rassemblant peu à peu entre ses mains les fils de l'écheveau français, de plus en plus emmêlé. Nul doute qu'il ait une solution toute prête, sinon pour l'ensemble des problèmes, du moins pour celui qui commande tous les autres: la restauration de l'Etat.

* * *

Le général de Gaulle est entré le 22 novembre dernier dans sa 68e année. Si la France doit avoir besoin de lui, elle ne peut plus guère retarder son appel. Celui-ci viendra-t-il?

Les couloirs de l'Assemblée nationale où, selon le mot d'un vieux parlementaire désabusé "ça sent le cadavre", sont pleins de murmures inquiets et apeurés. "De Gaulle, dit-on, oui, bien sûr, ce serait une bonne chose. Mais que deviendrions-nous?" Le spectre du césarisme, du pouvoir personnel, est agité. Et par une rouerie habituelle dans ce milieu, on en arrive à crier "Vive de Gaulle" en souhaitant de ne jamais voir réapparaître ce général si peu parlementaire, qui ne sait ni flatter ni dissimuler, réfractaire aux combinaisons, et qui place l'intérêt national bien au-dessus des intérêts partisans et particuliers.

On peut donc être persuadé que l'Assemblée nationale fera l'impossible pour éviter le recours à l'homme du 18 juin 1940. Ses répugnances sont si fortes, qu'elle n'hésitera pas à abdiquer devant n'importe lequel des siens, plutôt que de se ranger derrière un "sauveur" venu de l'extérieur.

Dans ces conditions, le retour du général de Gaulle à la direction des affaires françaises demeure une hypothèse hasardeuse, du moins dans l'état de choses actuel, où tout va mal, mais pas assez encore pour déclencher la "secousse". De Gaulle, il est vrai, ne fait rien pour hâter son retour. Dans sa solitude hautaine, il contemple avec un mépris non dissimulé le "grenouillage" politique. Mais ce serait lui faire injure de penser que l'envie le démange de donner un violent coup de pied dans la mourmilière.

Que peut-il dès lors se passer, puisqu'aussi bien le général entend fermement demeurer dans la légalité? C'est au président de la République, M. René Coty, qu'il appartiendrait, éventuellement, de faire appel à de Gaulle en cas de crise gouvernementale grave. Le général constituerait alors un gouvernement avec les hommes de son choix et, ayant obtenu de l'Assemblée des pouvoirs étendus — M. G. Bidault réclame une délégation générale du pouvoir —, mettrait le parlement en vacances en attendant l'entrée en vigueur d'une constitution nouvelle, aussitôt élaborée et soumise à un référendum populaire. La réforme de l'Etat et des institutions irait de pair avec le règlement d'un certain nombre de problèmes que la 4e République n'a pas su ou voulu régler, dont le problème nord-africain. De Gaulle conserve suffisamment de prestige en France et en Afrique du Nord pour obtenir des uns et des autres des concessions impossibles actuellement.

De toute façon, le choc psychologique serait profond dans l'opinion nationale et internationale: la France se retrouverait purgée de ses complexes et de ses doutes.

"Quand?", demande avec éclat M. Maurice Duverger dans le "Monde".

Maurice HERR.



En dehors des heures de classe, un groupe de garçons d'une école de la Californie s'amuse en étudiant les secrets de la radiodiffusion. Sur la photo on voit David Herbert et Terry Kennedy, devant le poste émetteur qu'ils ont confectionné eux-mêmes! Façon toute moderne de s'amuser, n'est-ce pas? (Photo NC).

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 24

Images de MARIE PIGNAL











1. Les Orientaux aiment les images et comparaisons; aussi Jésus enseigne-t-il souvent par "paraboles", c'est-à-dire qu'il raconte des histoires qui sont le symbole d'un fait de la vie familière, et révèlent une profonde vérité. Aujourd'hui le Maître veut parler du Royaume de Dieu. Il commence, et c'est comme s'il montrait un grand livre d'images . . . "Un semeur sortit pour semer . . ."

2. Une partie des grains tombent sur le chemin et les oiseaux du ciel les mangent, d'autres s'en vont parmi les pierres, et lorsqu'ils ont germé ils se dessèchent faute de terre humide ainsi dans les âmes le désir du bien est vaincu par le diable, ou périt faute de volonté.

3. Un certain nombre de grains tombent dans les épines et les mauvaises herbes qui les étouffent — ainsi les plaisirs de la vie, les soucis des affaires étouffent le désir du bien dans certaines âmes. Enfin la dernière partie de la semence tombe dans la bonne terre, elle pousse et produit des épis magnifiques — ainsi font les âmes généreuses et persévérantes qui accueillent la grâce et la font fructifier.

4. Une autre parabole raconte qu'un homme sema de l'ivraie durant la nuit, dans le champ de son ennemi. Comme le blé pousse mêlé à l'ivraie, les serviteurs du propriétaire du champ veulent aller arracher l'ivraie, mais le Maître s'y oppose: "De peur qu'en arrachant la mauvaise herbe, vous ne déraciniez aussi le froment, laissez les croître jusqu'à la moisson, alors on brûlera l'ivraie et le bon grain sera amassé dans mon grenier."

Gardons-nous du zèle imprudent . . .

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les "champions du monde"

Saluons les Dunlops de Whitby, champions du "monde au hockey amateur", et dignes représentants du Canada à l'étranger. Nous sommes d'autant plus heureux de le faire que nous avons eu confiance aux Dunnies, avant les séries, et que nous les avions choisis pour remporter le championnat, au lendemain de l'hystérie qui a marqué la victoire des Russes sur des équipes junior, nerveuses, craintives et absolument perdues par des règlements nouveaux.

Les Dunnies ont marqué 82 buts et leurs adversaires ne sont parvenus à les déjouer qu'à six reprises, au cours de sept joutes. Et il se trouve encore des farceurs pour parler de la "décadence" du hockey en notre pays! La victoire du Canada contre la Russie n'a pas été aussi définitive qu'elle aurait pu l'être, nous le reconnaissons. Mais nos représentants jouaient sous une tension nerveuse très grande, qui ne semble pas les avoir quittés durant toute la rencontre. Il y avait de quoi aussi, avec tous les vautours de la presse canadienne, en général, qui se préparaient à faire un bon festin de leurs dépouilles, s'ils avaient eu le malheur de perdre un championnat que leur tenue, durant le tournoi, leur a mérité cent fois.

Il est opportun aussi de rendre hommage à la CAHA qui a su faire face à ses responsabilités et qui a délégué une bonne équipe pour nous représenter. A la radio, dimanche dernier, on a posé à M. Robert LeBel, le président de la CAHA, la question de savoir quand le Canada enverrait une équipe d'étoiles participer à ces rencontres. M. LeBel a répondu habilement en disant que la CAHA n'avait pas cette juridiction. Espérons que cela viendra dans un avenir prochain, car une telle équipe pourrait faire des merveilles avec un peu d'entraînement. Mais la grande question qui intéresse le plus les européens est celle de savoir quand les équipes professionnelles du Canada pourront-elles visiter l'Europe? On a surtout parlé des Canadiens de la Nationale, et nous nous demandons si le gouvernement canadien ne pourrait pas organiser une petite tournée pour cette équipe d'excellents ambassadeurs? Ce serait certainement une façon originale d'annoncer notre pays.

Pourquoi pas?

Pour revenir aux Dunlops de Whitby nous aimerions faire une suggestion à ceux de nos lecteurs qui aiment écrire des lettres. Pourquoi ne pas écrire au président de la compagnie qui a facilité le voyage des Dunlops en Europe, et lui dire combien son geste a été apprécié? Un tel encouragement aiderait les sports en amenant d'autres entreprises privées à appuyer notre représentation à l'étranger. On parviendrait peut-être à envoyer une bonne équipe aux jeux olympiques, ou du moins à favoriser la pratique des sports olympiques en notre pays. Qu'on le veuille ou non, les athlètes peuvent nous faire d'excellents ambassadeurs. C'est pourquoi nous avons parlé d'organiser une tournée des Canadiens en Europe. Pour que cette tournée connaisse du succès, il faudrait absolument que les joutes soient disputées d'après le code canadien, même s'il fallait faire certaines concessions et jouer une période à l'européenne, ou même la moitié d'une joute.

Il serait utile de songer aussi à organiser une équipe "nationale" pour le hockey amateur. Nous croyons qu'avec un entraînement régulier pendant plus d'un mois, et avec une tournée prolongée en Europe, avant les éliminatoires, qu'une équipe nationale pourrait remporter des victoires encore plus décisives. On pourrait même organiser une tournée presque mondiale du hockey, en utilisant cette équipe durant toute une saison. Le hockey gagne de plus en plus d'adeptes en Europe. L'Italie et la France songent sérieusement à participer un jour aux tournois pour le championnat amateur. Les équipes de la Suède, de la Russie et de la Tchécoslovaquie sont prêtes pour des éliminatoires bien organisées, et un calendrier d'une douzaine de joutes serait tout à l'avantage de ces équipes, au lieu de jouer une partie décisive à chaque rencontre. Le hockey amateur, à l'échelle mondiale, devient une possibilité. Verra-t-on le Canada prendre les devants et organiser la première série de rencontres internationales, avec un calendrier de joutes régulières? Nous le souhaitons.

Une leçon

Le comité en charge de l'organisation du tournoi international a servi une belle leçon à nos impérialistes. Quand on a annoncé l'hymne national, c'est l'"O Canada" qui a été joué, et c'est l'"O Canada" que nos troupes ont chanté à pleine voix! Personne n'aurait songé à se couvrir alors de ridicule en jouant l'hymne national d'Angleterre. Et dire que nous parlons des "satellites" russes! Il nous faut aller à l'étranger pour recevoir des leçons de fierté nationale! Il est grand temps qu'on dote notre pays d'un drapeau distinctif. Nous éviterons ainsi le ridicule de voir les étrangers en adopter un pour nous, et nous servir une autre leçon. Ces choses ne regardent peut-être pas directement les sports, mais ces événements se passent au cours de manifestations sportives, alors que c'est le véritable sentiment du peuple qui triomphe, et non celui de politiciens retors, qui sacrifieraient tout pour obtenir quelques votes.

Terminons ces quelques lignes en soulignant que le joueur de tennis Henri Rochon paye aujourd'hui ses sautes d'humeur. Rochon n'est pas un gars facile, et il n'a pas la langue dans sa poche. Mais il a été un de ceux qui ont le plus fait pour faire progresser le tennis au Canada. On ne lui pardonne pas d'avoir connu des succès sans avoir obtenu la permission des autorités. On lui fait payer cher son obstination à vouloir gagner et à dénoncer les abus et la dictature d'un petit groupe de gens qui auraient tout intérêt à ne pas subordonner leur susceptibilité au jeu lui-même. Nous espérons que Rochon prendra toutes les mesures nécessaires pour se faire réinstaller. Nous espérons aussi qu'il n'hésitera pas à aller devant les tribunaux, s'il le faut, pour obtenir le droit de participer à des tournois où il est encore capable de vaincre la très grande majorité de ses adversaires.

AU POSTE CBWT

* * *

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

* * *

"Music Hall"

Le dimanche 16 mars, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette: Champi, Jules Bruyère, Marcelle Couture, Gaby Laplante, Siren Adjemova, Yvan Landry et Guy Lachapelle; Baudy; dompteur de fauves, et les Toriani, équilibristes. La chorégraphie sera réglée par Jury Gotshalks et Art Morrow dirigera l'orchestre.

* * *

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 16 mars, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" mettra à l'affiche une comédie de Jean Filiatrault, intitulée "La Succession Dupont-Durant". Cette pièce est une comédie où l'on frôle parfois le tragique, mais un tragique sans grande conséquence comme les téléspectateurs s'en rendront compte.

Les héros de "La Succession Dupont-Durant" sont deux jeunes gens qui se soucient bien davantage de l'amour que des millions. Cette étrange attitude créera aux amoureux bien des ennuis et des embarras dont ils auront du mal à se tirer.

C'est Monique Joly qui incarnera le personnage de la jeune fille à ce "Théâtre populaire". Les téléspectateurs connaissent bien cette charmante comédienne qui joue avec un rare talent le rôle de la Nichouette, un des personnages les plus attachants de "Cap-aux-Sorciers".

Outre Monique Jolys, on verra dans "La Succession Dupont-Durant": Georges Carrère, Mariette Duval, Salvator Catta, Julien Lippé et J.-Léo Gagnon.

La comédie de Jean Filiatrault sera présentée dans des décors de Jacques Pelletier. Supervision des costumes: Gilles-André Vaillancourt. Réalisation: Guy Beaulne.

Notes agricoles

Le marché des bestiaux en 1957

L'analyse suivante relative au marché des bestiaux en 1957 a été préparée par la Section de l'information sur les marchés, ministère de l'Agriculture, Ottawa. Elle constitue un rapport préliminaire avant la publication plus tard au cours de l'année de la Revue sur les marchés des bestiaux, qui fournira plus de détails.

Ventes

Le nombre de bovins envoyés aux parcs à bestiaux publics, expédiés directement aux abattoirs et directement à l'exportation en 1957 s'est chiffré par un total de 2,570,891, accusant une augmentation de 12.6 pour cent; celui des veaux par 1,013,985, en hausse de 4.6 pour cent; celui des porcs par 5,401,197, en diminution de 9.4 pour cent, et celui des moutons et des agneaux par 598,979, en baisse de 1.6 pour cent.

Qualité

Le poids moyen des bovins abattus dans les établissements inspectés a été de 505.6 livres pour l'année, soit près de 11 livres de plus que celui de l'année précédente et le plus élevé depuis 1952. Grâce aux bons pâturages et aux aliments abondants, les bovins vendus étaient plus lourds et mieux finis. Le pourcentage de carcasses des catégories A et B parmi les bovins abattus s'est chiffré par 38.5 comparativement à 37.1 en 1956. Par suite de l'amélioration de la qualité des porcs pour la troisième année de suite, 28.7 pour cent des porcs vendus étaient de la catégorie A, soit le pourcentage le plus élevé depuis 1951, et 41.7 pour cent, de la catégorie B1.

Prix

Les prix moyens de tous les bestiaux ont dépassé ceux de l'année précédente. Les prix des bovins ont eu tendance à baisser en janvier et février. Au milieu de mars le marché s'est raffermi et durant la période allant d'avril et août, les bons bouvillons sont restés entre $19 et $20 à Toronto. Le marché des Etats-Unis s'est accru considérablement pendant cette période et l'on a commencé à expédier des bovins d'abattage à ce pays en mai, puis à la mi-août, les expéditions de bovins d'engrais sont devenues très abondantes. Le prix des bons bouvillons d'abattage est passé à $17-$18 en octobre et novembre alors que les ventes étaient à leur pointe, mais il a commencé à augmenter en décembre pour finir l'année à près de $20. La vive concurrence de la part des acheteurs des Etats-Unis a maintenu les bovins d'engrais à des niveaux exceptionnellement fermes durant la période des arrivages abondants à l'automne, et ces espèces se sont vendues 60c les cent livres de plus que l'année précédente, les bons bouvillons rapportant en moyenne $16.75 sur tous les marchés. La hausse des prix des veaux de long engraissement a même été plus prononcée, la moyenne pour l'année s'établissant à $17.15, soit une augmentation de $1.65. La moyenne de tous les bovins à onze marchés a été de $14.65 les cent livres, accusant une augmentation de 40c. La moyenne de tous les marchés pour les arrivages de porcs, qui accusaient une diminution de 9 pour cent, a été de $29.70 pour la catégorie A, soit une augmentation de $4.50 les cent livres. Les bons agneaux se sont vendus à une moyenne de $20.10, soit une hausse de 25c.

Bovins d'engrais

Le nombre de bovins d'engrais mis sur les pâturages canadiens s'est accru jusqu'à la fin de juillet alors qu'il y en avait 25 pour cent de plus qu'en 1956. A compter du mois d'août, la demande des Etats-Unis a absorbé plus de 200,000 têtes, et à la fin de l'année, 13 pour cent de moins de bovins avaient été expédiés des parcs à bestiaux aux points de campagne, le nombre total se chiffrant par 299,596.

Approvisionnements de viandes

La consommation domestique totale de viandes provenant des abattages commerciaux n'a enregistré que peu de changement. La quantité de boeuf s'est accrue de 6 pour cent, celle de veau de 5 pour cent, celle de mouton et d'agneau de 6 pour cent, tandis que la consommation de porc a diminué de 8 pour cent. La consommation de toutes les catégories, qui s'est chiffrée par 1,781 millions de livres, a dépassé de moins de 1 pour cent celle de 1956.

Valeurs

En 1957, la valeur totale des ventes commerciales de bestiaux s'est accrue de 13 pour cent en regard de 1956, se chiffrant par 655 millions de dollars. Voici les valeurs par tête pour 1957 (chiffres de 1956 entre parenthèses): bovins $135 ($129), veaux $45 ($41), porcs $47 ($39.25) et moutons $16 ($15.50).

Avis aux fermiers

Pour vous assurer un troupeau de qualité supérieure, suivez ces conseils: décornez vos animaux commerciaux; prévenez l'oestre dès maintenant; profitez de la méthode d'insémination artificielle; procurez-vous des taureaux de race.

La branche du bétail du Département d'Agriculture du Manitoba offre d'aider tout éleveur intéressé au programme de l'épreuve de rendement pour ses bêtes.

Voyez ailleurs dans ce journal l'annonce insérée par le Département d'Agriculture dans le but de vous donner des informations pour l'élevage des animaux commerciaux.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

La réunion annuelle du poste aura lieu au mois d'avril; la date n'a pas encore été fixée définitivement, mais les auditeurs et les intéressés seront avertis à temps afin de leur permettre d'aiguiser leurs crayons et de préparer la liste des doléances, avis, conseils qu'ils voudront bien présenter au cours des périodes d'études et de discussions publiques.

Sans doute le projet d'augmenter la puissance de CKSB à 10 mille watts occupera une place importante dans les délibérations, et tous ceux qui ont versé leurs contributions à cette fin ne manqueront pas d'être présents afin de connaître dans tous ses détails les plans de ce projet mis à point par les directeurs, mais la salle où se dérouleront les assises de la 12e réunion est très vaste et il y aura de la place pour ceux qui ont oublié jusqu'à présent de verser leurs contributions et qui voudraient le faire d'ici la réunion. L'objectif qui semblait si éloigné au début se rapproche de plus en plus. Déjà on voit les antennes, mais avant de voir se dessiner dans le ciel de St-Boniface tout le 10 mille watts, il y a une butte à grimper, c'est la dernière. Ceux qui ont mis l'affaire en branle et ceux qui ont déjà souscrit sont convaincus que la cause en vaut la peine; c'est aux autres maintenant d'écrire le dernier chapitre . . .

Les étudiants de langue anglaise présentent une pièce de Molière

Les étudiants du Département de français de l'Université du Manitoba ont présenté "Le Bourgeois Gentilhomme", comédie en cinq actes de Molière, dans la salle académique du collège de St-Boniface, lundi soir dernier. La salle était remplie à pleine capacité, surtout d'universitaires qui prouvèrent à plusieurs reprises et de maintes manières (par leurs rires, leurs applaudissements, etc.) qu'ils étaient en mesure d'apprécier cette comédie française du Grand Siècle.

Il convient d'adresser des éloges à Mme Denney, professeur du Département de français et grande responsable du succès obtenu lundi soir. Elle n'avait rien épargné pour amener les acteurs à bien maîtriser leur diction française. On soupçonne que cela a dû coûter bien des heures de travail, quand on parcourt la liste des participants. En effet, si l'on excepte Mlles Sylvia Boulic (Nicole, servante de M. Jourdain) et Johanne L'Heureux (Lucile, fille de M. Jourdain) et MM. Raymond Thuot (Monsieur Jourdain) et Bernard Lavergne (le Mufti), tous les acteurs étaient des jeunes d'expression anglaise.

Voici la liste complète de ces acteurs: Robert Teo (élève de musique et garçon tailleur), Peter Beyak (maître de musique), Sidney Haid (maître à danser), Hans Mollenhauer (maître d'armes), Geoffrey Bladon (maître de philosophie), Frank Basto (maître tailleur), Pat Noonan (Madame Jourdain), Marshall Haid (Dorante, comte, amant de Dorimène), Jim Stirton (Cléonte, amoureux de Lucile), George Heshka (Covielle, valet de Cléonte), Marjorie Garson (Dorimène, marquise), Joanne Protheroe et Lois Kay (les deux laquais et dervis), Judy Wolch, Fay Ingberman, Jackie Hyman, Marcia Greenberg, Elaine Silverman et Sara Brown (les Turcs), Helen Swan et Marjorie Forbes (les chanteuses). Les autres artistes étaient Norman Leathers, Carol Runions, Victor Leathers, Marion Martin, Pat McManus, Mary White, Sheila Jasper et Pat Leathers.

Certains d'entre eux parlaient un français presque parfait, d'autres laissaient percer malgré eux l'effort, mais tous réussirent à toujours se faire comprendre de l'auditoire. Même, à certains moments, on aurait cru assister à une représentation dans un théâtre du Québec. Et, au moment imprévu, un mot curieusement accentué ou une phrase un peu martyrisée ramenait au moment présent et permettait d'apprécier davantage ces jeunes acteurs amis de Molière.

Il faut ajouter que le décor, les costumes, les jeux de lumière méritent aux responsables des félicitations chaleureuses. Le goût de l'art s'alliait en tout cela au souci de ne négliger aucun détail. Pour ne citer qu'un exemple, à ce dernier sujet: le programme remis à chacun des auditeurs était en français (si l'on excepte un bref résumé du chef-d'oeuvre de Molière, en langue anglaise) et comme on s'était servi d'une machine ne possédant pas l'accentuation française, on s'était appliqué à écrire tous ces accents à la main.

Il est à espérer que les étudiants du Département de français de l'Université présenteront plus souvent de telles pièces et que, chaque fois, ils remporteront le succès obtenu lundi soir.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 3

Depuis cette mésaventure, lord Gleneagle était pourtant revenu en Allemagne. Il en possédait parfaitement la langue et sa prudence égalait son audace et son courage.

En somme, le chef de l'espionnage allemand n'avait pas eu jusqu'alors d'adversaire plus intrépide et plus actif. La haine et le désir de vengeance sont de puissants stimulants. Ce fut cette sorte de passion froide et calculatrice qui attira l'attention des dirigeants britanniques sur leur brillant collaborateur.

"Avec lui, pensaient-ils, rien n'est oublié, rien n'est négligé. Où les autres montrent du talent, il déploie un génie véritable." Cette conviction basée sur des résultats probants, détermina l'heureuse et rapide ascension du lord. Assez vite, il réussit à faire arrêter plusieurs agents de von Kellering et à désorganiser le service si patiemment établi en Grande-Bretagne par ce dernier. Le désarroi fut tel à un moment que l'Allemand douta de la valeur de ses meilleurs limiers et se résolut à envoyer sur place Irma Birdinger, son amie, l'élève idéale, formée avec un soin tout particulier. L'arrestation de la prestigieuse espionne fut pour lui un coup terrible. Ne représentait-elle pas à ses yeux, non seulement la créature à laquelle il tenait le plus, mais la personnification de ses méthodes et de son habileté cauteleuse?

Pour qu'Irma n'ait pu déjouer les pièges tendus sur son chemin, il fallait que ceux-ci eussent été remarquablement subtils. Son chef ne pouvait croire à une défaillance de la femme aimée, ni à la moindre imprudence de sa part. Il se rappela alors Lord Gleneagle et le tint pour le principal auteur de cette prouesse qui faisait son malheur. Les deux hommes s'étaient revus une première fois, à La Haye et la seconde à Madrid. Le regard qu'ils échangèrent alors traduisit bien leur animosité réciproque.

— Je n'ai pas oublié le coup de cravache, semblait dire celui de l'Ecossais.

— Toi, si tu retombes entre mes pattes, je ne te raterai pas, exprimaient nettement les yeux fauves du Prussien.

Ni l'un, ni l'autre n'avaient songé à une réparation par les armes. Il eut répugné au gentilhomme écossais de croiser le fer avec un homme qu'il méprisait et il sentait confusément que l'occasion lui serait encore offerte de rencontrer von Kellering, face à face, au cours d'un épisode de leur lutte acharnée.

Un duel n'intéressait pas davantage l'Allemand. Même s'il avait blessé grièvement son ennemi dans une rencontre, cela ne lui aurait pas procuré le dixième du plaisir qu'il eût ressenti à s'en emparer et à le tenir captif dans une forteresse, afin de l'amener, peu à peu, du moins, il l'espérait, à solliciter la clémence de son vainqueur. Au début, Lord Gleneagle mena le jeu. Irma Birdinger, captive entre des murs épais, risquait une longue détention, car l'enquête diligente et minutieuse de Scotland Yard avait établi sa culpabilité. On savait qu'elle avait causé l'arrestation de plusieurs agents londoniens. On ne devait pas ignorer davantage que trois Anglais éminents avaient succombé à ses machinations. Elle était de trop bonne prise pour qu'on n'exerçât pas, autour d'elle, une surveillance des plus sévères.

C'est alors que von Kellering, agissant par l'intermédiaire d'un diplomate étranger, fit offrir une somme considérable pour la mise en liberté, de sa protégée. Il ne se faisait guère d'illusion sur le résultat d'une telle démarche; mais il espérait qu'elle serait favorable à Irma Birdinger en suggérant peut-être aux Britanniques l'idée d'un négoce avantageux.

— C'est un peuple de marchands, avait-il dit souvent avec mépris.

Mais l'offre n'obtint même pas de réponse. Déçu et irrité, von Kellering, qui ne pouvait renoncer, songea au lieutenant Wingington; mais, là encore, son initiative rencontra le plus douloureux échec.

Des jours passèrent; puis la mort d'Irma Birdinger, dont la nouvelle fut annoncée par la presse anglaise, chavira les ultimes espérances du général. Dès lors, il n'y eut plus de place dans son coeur que pour la haine et le désir de vengeance. La Grande-Bretagne était un but trop vaste et trop lointain, trop inaccessible, pour satisfaire la vague de fiel et le prurit de représailles qui bouleversaient ce coeur outragé. Il fallait qu'un être humain concrétisât l'entité qu'il maudirait désormais chaque jour. Cette victime ne pouvait être que Lord Gleneagle qui avait méprisé ses offres et torturé son amie, car, dans l'esprit de von Kellering, Irma avait certainement succombé à de mauvais traitements. Comment concevoir que le tout puissant Chef de l'"Intelligence Service" eût hésité à employer des moyens et des méthodes auxquels lui, von Kellering aurait eu immanquablement recours?

Dès lors la guerre secrète avait continué entre les deux hommes avec plus d'âpreté que jamais. Tour à tour, ils avaient obtenu des succès. Le Teuton ne vivait que pour sa vengeance et il disposait de multiples moyens. L'or ne lui faisait pas défaut. L'Allemagne a toujours consacré d'énormes sommes à l'espionnage et von Kellering avait une imagination qui se renouvelait sans cesse. Quoique brutal de nature, il savait faire usage de patience. Son intelligence pénétrante le servait admirablement et elle lui était d'autant plus précieuse qu'aucun scrupule ne l'embarrassait.

Lord Gleneagle n'amait pas sa tâche pour elle-même. Il l'accomplissait consciencieusement dans sa certitude que le salut de son pays en dépendait; mais il l'eût abandonnée volontiers si on lui avait démontré qu'elle n'était pas nécessaire. Elle ne le passionnait que dans la mesure où il la jugeait utile, tandis que son adversaire y puisait sa joie quotidienne et l'espoir de triomphes hautains.

Des années s'étaient ainsi écoulées, lorsque Chazel vint avertir son ami de la présence de von Kellering sur le sol britannique. Après quatre jours de recherches, on acquit la conviction que le Chef de l'espionnage allemand avait séjourné à Liverpool et à Londres dans la peau de Fernandez Fondernaro, commerçant espagnol; mais cette découverte, un peu tardive, n'avait pas permis de filer le personnage. Ce dernier s'était rembarqué, le cinquième jour, sur un paquebot à destination de la Hollande. L'enquête la plus minutieuse ne permit pas de reconstituer l'emploi exact de son temps. Les personnes, avec lesquelles il était entré ostensiblement en rapport, n'étaient point suspectes, loin de là; mais quelle preuve possédait-on qu'il n'avait pas atteint, de façon beaucoup plus discrète, d'autres quidams de l'espèce la plus indésirable? Von Kellering était assez adroit pour avoir essayé de compromettre des étrangers, sincèrement anglophiles, tout en reprenant contact secrètement avec ses agents à lui.

Ces réflexions vinrent naturellement à l'esprit de Lord Gleneagle et son ami, le chef de l'"Intelligence Service", les approuva hautement.

— Il nous reste maintenant à découvrir le motif de ce voyage inattendu, dit-il. Sa brièveté indique que von Kellering ne se sentait pas en sécurité. Il est vraisemblable aussi qu'il n'entendait confier à aucun intermédiaire l'objet de sa mission, lequel doit être de la plus haute importance. Sans doute, le confident choisi est-il lui-même un ennemi redoutable. C'est à le pincer que nous devons consacrer nos forces. Pour que von Kellering l'ait jugé digne de recevoir sa visite, il faut qu'il lui ait rendu des services précieux. Il redoutait probablement de le compromettre en lui envoyant un émissaire ou un message. Il faut le repérer sans tarder.

Lord Gleneagle partagea pleinement cette manière de voir. Une flamme anima son regard d'ordinaire paisible. Il reprenait goût à la lutte. A l'heure où un Hitler tonitruant, lançait ses imprécations et ses appels à la violence, aux applaudissements d'un peuple subjugué, incapable de comprendre que toutes ces paroles belliqueuses engendreraient pour le monde et pour lui, les pires catastrophes, il convenait de relever la tête, d'observer calmement, froidement, mais avec une vigilance accrue, les préparatifs de la plus formidable tuerie des temps modernes, afin d'échapper au péril et de demeurer debout, libres et fiers, jusqu'à la fin de la tourmente.

Le colonel Chazel ne séjourna que quarante-huit heures à Londres. Des tâches urgentes le rappelaient à Paris. Depuis peu, sous le terme de l'"Intelligence Service français", il avait fondé une organisation de renseignements très appréciée du 2e Bureau avec lequel elle collaborait. Hélas! ... la nation française, inconsciente du danger, dans son ensemble, se laissait bercer aux accents doucement ironiques de:

"Mais, à part ça, Madame la Marquise,
Tout va très bien, tout va très bien."

Quelle chanson désigner qui caractérisât mieux, l'insouciance, le laisser-aller mortel, le je m'en fichisme de cette époque? à moins d'invoquer le:

"Moi, je ne m'en fais pas."
du fameux Bouboule.

Certes! il existait des Français clairvoyants, avertis et même sérieusement inquiets de l'apathie de la plupart de leurs compatriotes; mais leur impuissance les navrait, leur ôtait jusqu'au désir d'une réaction salutaire. En quoi ils avaient tort; mais on ne remonte pas facilement le courant.

Quelques individualités fortes, il est vrai, composées de ces hommes hors série qui luttent contre vents et marées, tentaient bien de galvaniser l'opinion, d'alarmer cette masse d'aveugles et de sourds; mais on les considérait comme des pessimistes invétérés ou des chauvins surexcités, secrètement désireux du pire. Toutefois, alors qu'Outre-Manche, le même esprit de vigilance régnait, aussi bien dans les sphères gouvernementales, que dans les milieux chargés de la sécurité militaire du pays, en France, l'idéologie politique, les conflits de classes et le désir d'accéder au pouvoir ou de profiter de celui-ci, absorbaient la plupart des forces qui eussent pu, par une action méthodique et persévérante, conjurer le péril.

Ce matin-là, Chazel recevait la visite, dans un petit entresol de la rue Monge, de l'un de de ses meilleurs agents, retour d'Allemagne. Ce collaborateur précieux ne s'était rendu que deux fois au siège du Deuxième Bureau. Chazel savait que les entrées et sorties de ce lieu. étaient soigneusement contrôlées par les Allemands eux-mêmes: aussi, jouissant d'une certaine fortune et résolu à protéger, le mieux possible, ceux qui le secondaient efficacement, avait-il décidé de ne les recevoir que dans un endroit discret dont l'adresse changeait d'ailleurs fréquemment.

Raoul Meursac avait vingt-six ans. Né à Annecy, d'un père savoyard et d'une mère girondine, il joignait à une volonté tenace et réfléchie une bonne humeur constante et un esprit d'initiative remarquable.

— En bien, fit Chazel en lui tendant la main, content de rentrer au pays?

— Pour ça, oui, mon colonel, d'autant plus que là-bas, il faut être constamment sur le qui-vive. Ah! ils sont plus méfiants que nous les totos et pas si faciles à duper qu'on le dit; mais Dieu merci, je ne m'en suis pas trop mal tiré.

L'air décidé, de taille moyenne, bien découplé, les cheveux châtains, les yeux bruns animés d'un éclair malicieux, il se sentait parfaitement à l'aise devant son supérieur qui l'observait avec sympathie.

— Asseyez-vous Meursac, je vous écoute.

Le jeune homme abandonna sa pose respectueuse et prit place sur un siège en face du colonel.

(A suivre)



Suivant l'exemple de neuf de ses enfants en religion, Mme James A. Burns, de Columbus, Ohio, reçoit le saint habit qui la consacre pour toujours au service de Dieu. Entrée dans la communauté cloîtrée des Religieuses Franciscaines du St-Sacrement au monastère de Washington, D.C., elle a pris le nom de Sr Marie-Gertrude du Sacré-Coeur. Sur la photo, on la voit recevant une chandelle des mains de son fils, le R. P. John Burns, O.M.I., qui a officié à la cérémonie de véture. La religieuse a aussi un fils marié, un fils Jésuite et six filles, toutes religieuses. Un autre fils est décédé alors qu'il était scolastique Jésuite. (NC)

De quoi varier votre carême

Les économistes de la pêche nous apprennent que plus de 150 sortes de poissons pris dans les eaux du Canada atteignent le marché. Il ne faut pas en conclure que le consommateur aura à choisir parmi 150 sortes de poisson chaque fois qu'il entre dans une poissonnerie ou dans un magasin d'alimentation car les espèces disponibles varient selon la partie du pays où l'on se trouve et, dans une certaine mesure, selon l'époque de l'année. Quoi qu'il en soit, presque tous les consommateurs peuvent choisir parmi un vaste assortiment de poissons.

Le poisson, les mollusques et les crustacés se vendent frais, congelés et en conserve.

L'achat du poisson frais

Presque toutes les espèces de poisson se présentent en plus grande abondance durant certains mois de l'année. Les poissonniers se feront un plaisir de vous renseigner sur les espèces disponibles en telle ou telle saison et ils ne manqueront pas de vous indiquer celles qu'il est avantageux d'acheter.

Si vous achetez un poisson entier, assurez-vous que la chair est ferme et élastique, qu'elle reprend sa forme après avoir été pressée et qu'elle ne se sépare pas des arêtes. Les ouïes doivent être rouges, et non pas brunes, les yeux brillants et proéminents, et les écailles luisantes. L'odeur du poisson est le meilleur indice de son état, car elle doit être fraîche, douce et à peine perceptible.

Si vous achetez des darnes ou des filets frais, assurez-vous qu'ils soient fraîchement coupés. La couleur de la chair doit être celle du poisson frais habillé. Sa contexture doit être ferme, les bords ne doivent pas avoir commencé à brunir et la pièce entière ne doit pas avoir l'air desséchée.

Ne faites pas attendre le poisson. Achetez-le le jour même où vous devez l'employer. Enveloppez-le dans un papier à l'épreuve de l'humidité et rangez-le dans le réfrigérateur jusqu'au moment de le faire cuire.

Si vous achetez des crustacés, comme le homard ou les crabes, qu'ils soient vivants et vigoureux. Dans le cas des mollusques, comme les huîtres ou les peignes, assurez-vous que leurs écailles sont bien fermées.

L'achat du poisson congelé

Un grand nombre d'espèces de poisson sont congelées durant les périodes d'abondance et, par conséquent, se trouvent disponibles toute l'année. Ces poissons se présentent congelés à l'état naturel, fumé, ou pané et cuit d'avance.

Le poisson frigorifié doit être congelé dur au moment de l'achat. Sa chair ne doit pas être décolorée et elle ne doit exhaler que peu ou pas d'odeur. Dans le cas du poisson congelé, une odeur forte est un indice de mauvaise qualité.

Les filets, les darnes et les produits panés et cuits d'avance se vendent à l'état congelé dans des emballages de divers poids. L'enveloppe de ces paquets doit être à l'épreuve de la vapeur d'humidité et il ne doit y avoir que peu ou pas d'espace entre le poisson et son enveloppe.

Combien de poisson faut-il acheter?

Le calcul de la portion de poisson se fonde généralement sur le rapport d'un tiers à une demi-livre de chair comestible par personne. Pour obtenir des portions convenables, voici les quantités des diverses formes qu'il faut acheter:

Filets, darnes, bâtonnets de poisson, 1/3 de livre par personne; poisson habillé, 1/2 livre par personne; poisson entier, 1 livre par personne.

Dans le cas des conserves de poisson, le saumon par exemple, on estime aux fins de recettes qu'une boîte d'une livre suffit pour six personnes. Cependant, la quantité de poisson en conserve qu'il faut acheter dépend de la façon de le servir, c'est-à-dire tel qu'il sort de la boîte, ou combiné avec d'autres ingrédients, comme dans un plat au gratin ou une salade.

Cheveux d'argent

Mais oui, Madame, les cheveux blancs sont un charme pour un joli visage. Mais, pour cela, choisissez une coiffure très élégante et très seyante: un milieu entre le trop flou et le trop sévère. Certains rinçages, qui empêchent le cheveu de jaunir, lui donnent un argenté chaud, qui enlève le froid apparent du cheveu blanc et lui fait refléter la lumière.

Soignez aussi votre teint. Qu'il soit éblouissant, contrastant agréablement avec vos cheveux blancs. Prenez intelligemment soin de votre visage, sans maquillage déplacé, bien entendu.

Ce faisant, ne croyez pas perdre votre temps ... Ne dites pas: "Une vieille personne comme moi n'a plus à se parer"... Mais si! Plaire, dans les limites de la délicatesse et du bon goût, c'est à tous âges, le secret de l'influence de la femme.

APPRENEZ À VOS ENFANTS L'ART DE L'ÉCONOMIE

Jacqueline, petite fille de 10 ans, reçoit un peu d'argent. On la retrouve quelques instants plus tard en train d'ingurgiter chocolat, crème glacée, liqueur douce et gaspiller ainsi les quelques sous qu'elle possédait.

Les dernières statistiques démontrent que, dans le Manitoba seulement, des milliers et des milliers de dollars sont dépensés chaque année par les enfants d'âge scolaire. N'est-il pas vrai que ce gaspillage devient de plus en plus alarmant et qu'il s'agit de réagir contre cet état de chose, le plus tôt possible?

Il existe de nos jours dans bon nombre d'écoles, le système très avantageux de la Caisse Scolaire où l'enfant peut déposer ses économies, si petites soient-elles, sans aucun inconvénient ou embarras.

Il incombe aux parents d'encourager cette caisse qui est un lien de charité vécue; de la faire aimer, apprécier et fréquenter par leurs enfants. Vous serez surpris de l'épargne que vos jeunes pourront réaliser en un court délai et, par la persévérance, ils se prépareront un avenir prospère, fructueux et heureux.

Il est vrai que l'argent ne fait pas le bonheur. J'ajouterai toutefois que l'art de l'économie est un pas vers le bonheur, non dans le seul sens qu'il conduit au futur confort, ce qui est déjà beaucoup, mais qu'il est le moyen par excellence de former chez l'enfant un caractère à toute épreuve.

C'est par l'économie qu'il se familiarise à la mortification, au sacrifice, à la privation et acquiert les forces nécessaires pour vaincre, dans l'avenir, des tentations qui auraient paru insurmontables s'il n'avaient pris, dès sa plus tendre enfance, l'habitude de se priver, ou d'un cinéma, ou d'une friandise ou même d'un plaisir légitime.

L'enseignement de l'économie demande un très haut degré de patience, en particulier chez la mère. Sachons cependant qu'il est l'un des facteurs les plus puissants dans l'éducation de l'enfant et que la persévérance en vaut la peine, en autant que nous y mettons de l'amour et de la confiance.

ROSETTE

SENS INTERDIT

Dans les soins de beauté et de santé, il faudrait pouvoir inscrire aussi "Sens interdit".

Le nombre de femmes qui abîment leur visage en tiraillant leur peau à tort, et surtout à travers, le nombre de gens qui déchaussent leurs dents en les brossant dans le mauvais sens, est inimaginable. On dirait que la nature, contrariante, s'est amusée à rendre spontanés les gestes les plus nuisibles ...

Faites donc attention! Et, dans ces problèmes de "circulation" comme dans les autres, suivez le sens autorisé, qui est aussi le "bon sens".

Les cheveux

Sens interdit: ramener les cheveux, avec la brosse, du milieu ou de l'arrière du crâne sur le devant du visage. Ceci colle les cheveux, au lieu de les nettoyer. Le bon sens du brossage est à partir de la racine des cheveux vers les pointes, en dressant vos cheveux le plus possible au-dessus de la tête comme une perruque de clown.

Les dents

Ne brossez jamais vos dents dans le sens de leur largeur, c'est le bon moyen de les déchausser. Il faut toujours les brosser en partant de la gencive et en remontant la brosse vers la face triturante de la dent, par un léger mouvement tournant du poignet.

Les Jambes

Lorsque vous rentrez le soir et que vous avez les jambes fatiguées, vous faites instinctivement le mouvement de masser vos jambes et vos pieds; dirigez toujours cette friction du pied vers le genou. Le sens contraire est sens interdit.

Le visage

Que vous nettoyiez votre visage, que vous y appliquiez de la crème ou de la poudre, que vous le brossiez ou que vous fassiez vous-même un léger massage, le mouvement est toujours en remontant: partir du menton pour se diriger vers les oreilles et vers le front.

Les mains

Que vous essuyiez vos mains, que vous y appliquiez de la crème ou que vous les frictionniez pour les réchauffer le bon sens va de l'ongle au poignet. C'est celui que vous adoptez lorsque vous enfilez des gants.

Les sourcils

Les sourcils, enfin, doivent être soignés dans les deux sens. Il faut les brosser d'abord à rebrousse-poils, puis les lisser dans le bon sens. Vous aurez ainsi des sourcils toujours soyeux et toujours nets.

Petits conseils

Carottes d'hiver

Les carottes d'hiver sont un peu moins savoureuses que les carottes d'été. Les nouvelles ne sont pas encore là. Aussi, pour que les "vieilles" carottes aient tout de même bon goût, ajoutez à leur eau de cuisson quelques morceaux de sucre.

Beignets plus légers

Si vous désirez que les beignets que vous faites soient plus légers, il suffit de battre un blanc d'oeuf en neige et de l'ajouter à votre pâte à frire. Ils n'en seront que plus savoureux.



"Finnan Haddie" grillé au lait

Il existe une captivante légende écossaise sur l'origine du haddock fumé ou "finnan haddie", cet aliment toujours populaire. On raconte qu'une énorme quantité de haddock fut entreposée un jour dans un vieil édifice de Findon, en Ecosse. L'incendie éclata et, avant qu'on parvint à le maîtriser, la fumée avait complètement imprégné les précieuses réserves de poisson. Un homme avisé de l'endroit goûta le poisson fumé et, avec l'esprit d'entreprise caractéristique des Ecossais, tira parti de ce malheur en vendant le poisson comme un nouvel aliment particulièrement délicieux. Le savoureux "Findon [illegible] dock" prit de la vogue et sa consommation s'accrut bientôt par tout le pays. Avec le temps, le nom s'est transformé en "finnan haddie" et le procédé de fumage a évolué avec le progrès.

Que cette légende du malheur mise à profit soit vraie ou non, ce n'est pas par accident, mais par sagesse, que vous devriez choisir du haddock fumé ou quelque autre poisson fumé, tels la morue noire d'Alaska ou les filets de morue fumés, lorsque vous désirez apprêter un repas économique. Le haddock fumé possède aujourd'hui une saveur douce et une tendre texture dé[illegible]ment de toute la famille. Voici une méthode de préparation fort simple qui vous attirera bien des compliments.

"Finnan haddie" grillé au lait

Allouer un tiers à une demi-livre par grosse portion. Placer le haddock fumé dans le plat du grilloir; parsemer de morceaux de beurre. Verser assez de lait chaud sur le haddock pour couvrir le fond du plat. Griller jusqu'à ce que le haddock fumé soit bien réchauffé et légèrement bruni, tout en l'arrosant fréquemment de lait. Servir avec des pommes de terre bouillies et des navets ou des [illegible]



Q. — Quel genre de manteau de printemps conviendrait à une dame de soixante ans? Elle est plutôt forte et grande. Merci. — LOULOU.

R. — A cause de sa taille, cette personne devrait choisir un manteau de coupe droite et de couleur neutre ou foncée: le gris moyen ou le bleu marin, par exemple. Elle pourra porter des accessoires de teintes plus gaies pour lui donner un air printanier.

* * *

Q. — Quand on doit assister à un dîner de gala et qu'on porte les longs gants blancs, quand doit-on les enlever? NINETTE.

R. — On enlève ses gants à table et tout le gant, non pas seulement la main. Cette coutume semble vouloir se répandre, mais elle n'est pas gracieuse.

* * *

Q. — Est-ce vrai qu'il est malchanceux de montrer son trousseau à son fiancé? Je l'ai fait voir à des amies et mon fiancé ne comprend pas pourquoi il ne pourrait pas en faire autant. On me dit que cela porte malheur et malgré que je ne sois pas vraiment superstitieuse, j'hésite. Merci. SUIS-JE FOLLE?

R. — Mais non, ma chère amie, vous ne l'êtes pas, mais vous savez que quand il s'agit des préparatifs, ou même des vêtements pour un mariage, on ne parle que d'une superstition après une autre. Il ne faut pas y prêter attention. Elles datent du Moyen Age où tous voyaient des signes et des présages partout. Rien dans les livres d'étiquette ne le défend d'ailleurs. Il n'y a pas de chance ou de malchance qui soit attachée à cette exhibition. Cela vous regarde personnellement, voilà tout.

* * *

Q. — Pour mon mariage, qui aura lieu l'été prochain, je porterai une robe blanche longue. C'est mon costume de voyage qui me cause un peu d'inquiétude. Croyez-vous que je puisse le choisir gris pâle et porter des accessoires, gants, chapeau et souliers gris plus foncés? Devrait-il être gris pâle ou gris foncé? Je suis blonde cendrée. Merci de vos bons conseils. — LOUISETTE.

R. — Comme vous êtes blonde cendrée, il me semble qu'en choisissant ce gris pâle ou foncé, vous risquez de paraître très fade. N'aimeriez-vous pas un gris-bleu par exemple? ou quelque jolie teinte pastelle qui convienne si bien à cette saison de l'année? Il vous faudra porter des gants blancs, quelque soit la couleur de vos autres accessoires.

* * *

Q. — Où devrais-je m'adresser pour avoir des renseignements sur les qualifications requises pour devenir membre de la Gendarmerie Royale? Que pensez-vous d'une carrière dans cette organisation? Mes parents semblent croire qu'elle n'offre pas beaucoup de chances d'avancement. J'ai dix-sept ans et j'aime l'aventure. — MARC.

R. — Une carrière dans la Gendarmerie Royale offre non seulement les garanties d'un bon salaire, mais l'occasion de servir le pays; mais je vous prie de croire que n'y entre pas qui veut. Dans votre cas, l'endroit le plus rapproché pour obtenir les renseignements que vous désirez est à Winnipeg, sur l'avenue Portage. Quand vous aurez reçu les questionnaires et qu'on vous demandera d'étudier, vous et vos parents vous rendrez compte que le travail que font ses membres a une réelle valeur et est digne de tout jeune homme honnête possédant les qualités nécessaires.

* * *

Q. — Connaissez-vous un moyen d'enlever les poils dans la figure? Je suis désespérée, car je n'ai que seize ans et j'en ai beaucoup. Que faire? Merci. MALHEUREUSE.

R. — Les médecins seuls sont vraiment compétents pour enlever sans endommager la peau ces poils qui vous désespèrent. Ils se servent généralement de l'électrolyse. Certaines gardes-malades ayant suivi des cours spéciaux font aussi ce genre de travail. Je crois que le mieux serait d'aller consulter votre médecin de famille, qui vous recommanderait un spécialiste. Ne vous découragez pas, ma chère enfant, vous verrez qu'on les enlèvera sans trop de peine.

LOUISE.

La robe sac

Presque autant que la politique, la robe sac, cette innovation du siècle, suscite les commentaires les plus variés. Les femmes ne l'aiment pas tellement et si ce n'était pas une décision de la mode inventée par les grands couturiers, pas une ne s'en affublerait. Parfois, en réfléchissant, je trouve déplorable que les femmes soient aussi influençables dans des domaines quelquefois assez sérieux. Je trouve que la mode plus particulièrement, influence la femme d'une façon tantôt ridicule, tantôt lourde de conséquences. La mode... ce qu'elle a de l'emprise sur nous... elle nous fait passer de la ligne "H" à la ligne "haricot" pour ensuite nous mettre... en sac...

Alors que je m'attardais au salon de confection pour dames dans un de nos grands magasins, j'entendais certaines remarques que ces dames passaient au sujet de leur nouvelle ligne. L'une d'elle disait: "Franchement, cela n'est pas joli... quelle taille tout d'une venue! Que dira mon mari en voyant cette excentricité?" — "Bah! ne t'en fais pas, si la femme de son patron en porte une, il ne dira rien!" — Aimes-tu réellement cette nouvelle mode?" — "Ah non! mais c'est la mode, il faut bien en porter..." — Mais oui, les coutumes qu'établit la mode sont suivies à la lettre: shorts pour le travail de la matinée, "blue jeans" pour le jardin, le parterre, le sport, robe sac pour l'heure du thé et le soir, grande tenue habillée (et pourtant bien déshabillée...) Nous nous soumettons à tout cela sans utiliser notre jugement, sans penser à la morale la plus élémentaire, sans essayer au moins un peu, à se donner une personnalité qui nous distingue des autres. Cette année, sur les rues, ce que nous allons en voir des femmes jeunes, habillées en séries! ...

Ne vous semble-t-il pas que de nos jours il y a moyen d'être élégante sans endosser toutes les excentricités des modes venant de dessinateurs qui, pour la majeure partie, ne partagent pas notre idéal, se soucient peu ou pas de la dignité humaine et réussissent à nous imposer leurs créations? La femme bien mise peut l'être dans la simplicité et le bon goût et elle peut plaire à ces messieurs tout aussi bien. Les modèles de robes et costumes de cette année offrent encore assez de choix pour nous dispenser d'être mises en sac!

Marie DUPUIS.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 44—No 48

Pour telephoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 137-T.F.

MENAGE FRANCAIS avec un bébé, désire louer à St-Boniface ou Norwood, suite de 4 pièces avec salle de bain privée ou maison de 4 pièces. Téléphone CHapel 7-5380. 47-842-48C.

ON DEMANDE — 3 gardes-malades graduées et gardes-malades pratiquantes pour soins généraux, dans hôpital de 25 lits. Endroit moderne. Salaire intéressant. Fourni pour chirurgie majeure et mineure. Seulement 30 milles de Winnipeg. Service d'autobus journalier. Pour plus de renseignements, voir, écrire ou téléphoner au gérant, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man. Tél.: 29R3. 46-835-48C.

Pas de cheveux gris . . .
si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière 608 rue St-Jean-Baptiste St-Boniface Tél. CH 7-4559

Pour acheter une auto neuve ou usagée
voyez J.-R. Poirier ou Jos. Pierson
chez NATIONAL MOTORS
278, rue Colony, Winnipeg
Vendeurs de
Téléphone: SPruce 2-2411
MERCURY - LINCOLN - METEOR

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Cartes de souhaits en français et en anglais
Nous livrons à domicile



Un salon de beauté MODERNE à votre service
Voici ce que nous offrons
Crème shampooing
Façonnement
Permanente
Rinçage à la crème
Modelage
$4.95
Un prix seulement
ONDULATION A FROID $1 DE PLUS
Complète et garantie
Pas de rendez-vous nécessaire
Tout travail réalisé par un personnel entièrement qualifié
Adrienne's Hair Stylist
105½, rue Marion
Téléphone CEdar 3-5042
(Vis-à-vis le théâtre Plaza)

GARDES-MALADES GRADUEES
$2,700 - $3,540
(Salaire initial selon qualifications)
GARDES-MALADES PLATIQUANTES DIPLOMEES
$2,040 - $2,400
demandées pour l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg
(Département des Anciens Combattants)
SEMAINE DE CINQ JOURS

Pour plus amples informations, écrivez à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1, Man. 58-W545

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

OFFICIER TECHNICIEN pour inspections et fonctions techniques relativement au dragage et aux travaux mécaniques de Rivières et de Ports; requier une grande expérience comme responsable dans le champ de la construction, Salaire $437.50 - $477.50; pour le Département des Travaux Publics, Winnipeg.

OPERATEURS DE RADIOS (un certificat valide de 1ère ou 2e classe de compétence en radio est requis); Salaire $207.50 - $362.50; pour le Département du Transport, Services de l'Air, District de Winnipeg.

TECHNICIENS METEOROLOGUES (le diplôme de High School est requis); Salaire $245 - $320; pour le Département du Transport, Services de l'Air, District de Winnipeg.

On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste, du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1. 58-5W548

District vacant dans votre arrondissement, pour la vente de nos 250 nécessités domestiques. Si vous ambitionnez l'indépendance, la sécurité vous l'obtiendrez en devenant représentant de la Compagnie la plus considérable du genre au Canada. Escompte intéressant. Catalogue gratis sur demande. T. Gaudreau, Dépt. 21, 1600 Delorimier, Montréal.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez vous au Centre de Correspondance, boite no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Suite moderne: 2 chambres semi-fournies. Pour 2 jeunes filles. Poêle. Frigidaire. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre le 15 avril. Téléphone: CHapel 7-6856. 48-863-52C.

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Gerry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9298

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

Au service des fermiers



Vente d'huile de chauffage
GEO. BERNIER
765, ave Marion
Tél. CEdar 3-1458

A LOUER
Logis de trois chambres situé à 247, rue Marion — $70.00 par mois — possession immédiate — peinture et nettoyage entendus. Signaler WHitehall 2-3135.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Facilité pour faire la cuisine. Téléphone: CEdar 3-2286. 46-818-48C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée au soubassement, pour un ou deux jeunes hommes. Libre. Téléphone: CEdar 3-5583. 46-829-48C.

A LOUER — St-Boniface, 158 rue Dumoulin — Suite: 3 chambres fournies. 1er plancher. Libre 1er avril. Téléphone: CEdar 3-4014 ou CHapel 7-1462. 47-850-48C.

A LOUER — Norwood, 154 rue Des Meurons — 2 grandes chambres fournies. Près autobus. 47-847-48C.

A LOUER — St-Boniface — Appartement: 6 pièces au 1er plancher. Libre le 1er avril. Téléphone CEdar 3-5383. 47-848-48C.

A LOUER — St-Boniface, 158 rue Dumoulin — Grande chambre et petite cuisine avec poêle, évier et frigidaire. 1er plancher. Téléphone. Bon service d'autobus. Possession immédiate. Téléphone: CEdar 3-4014 ou CHapel 7-1462. 47-849-48C.

A LOUER — St-Boniface — Suite moderne: 3 chambres. Salle de bain et entrée privées. Près autobus. Pour 2 personnes. Téléphone: CHapel 7-3063. 48-868-48C.

A LOUER — Norwood, 273, rue Eugénie — Suite: 3 chambres fournies ou non. Garage si désiré. 48-867-50C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot — Suite: 3 pièces. Poêle. Salle de bain privée. Entrée semi-privée. Conviendrait à personnes tranquilles. Téléphone: CHapel 7-8196. 48-865-48C.

A LOUER — St-Boniface — Suite: 3 chambres. Garage. S'adresser à 279 Place Cabana. 48-862-T.F.

A LOUER — Appartements de 2, 3 ou 5 chambres. Salle de bain. Prix très raisonnable. S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface. 48-861-48P.

A LOUER — Rue Provencher — Suite: 3 chambres. Complètement meublée. Entrée privée. Près autobus. Possession immédiate. Aussi — Rue du Moulin — Rez-de-Chaussée — Suite: 2 grandes chambres. Non-meublée. Entièrement privée. Possession immédiate. Téléphone: WHitehall 3-8721. 48-869-48C.

A VENDRE — Robe de mariée. 3 heures d'usage. Prix d'achat: $125.00. Vendrais moitié prix. Téléphone: 4-1876. 48-866-T.F.

A VENDRE — Tracteur à jardin. Sans moteur. Accessoires complets. S'adresser à Mme Hub. Payette, St-Lupicin, Manitoba. 48-858-48C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique. 10 pièces. Garage. Prix: $15,000. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. Près église, école, autobus. Chauffage à l'huile "eau chaude". Téléphonez propriétaire: CHapel 7-2409. 39-713-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo — Maison de 7 chambres. Termes faciles. S'adresser à Mme Joseph Morin, St-Malo, Man. 46-836-48C.

A VENDRE — Otterburne — Terre: 175 acres. Etable presque neuve. Bonne maison. Electricité, eau. 1½ mille du village. Ecole supérieure un mille du chemin gravelé. Ecrire à A. E. McVicar, 307-3 ou à A. Lacasse 305-21, Otterburne. 46-828-49P.

A VENDRE OU A LOUER — ¾ de section de terre à 2 milles au sud et 4 milles à l'est de Notre-Dame-de-Lourdes. S'adresser à M. Joseph Préjet, 119, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-3076. 46-840-48C.

A VENDRE — La Salle, Man. — Bungalow: 6 pièces. Soubassement. Garage. Bonne condition. Situé au centre du village. S'adresser à Fernand Lavallée, La Salle, Man. Téléphone 317-15. 48-859-48C.

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

The White House of Sanitation LIMITED
Equipement et Accessoires de laiteries — Nettoyeurs d'étable
Réservoirs à lait
Téléphones
le jour: SU 3-6398; le soir CH 7-8292
939, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones
Bur.: CHapel 7-8023 - Rés.: 42-3618

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Décès

M. Harmace Poulin

M. Harmace Poulin, de 230, avenue Forest, West Kildonan, est décédé le mardi 4 mars à l'hôpital Grace, à l'âge de 58 ans. Né à St-Jean-Baptiste, il vécut au Manitoba toute sa vie. Il était à l'emploi de la compagnie T. Eaton dans la section de l'imprimerie.

Il laisse dans le deuil son épouse, Myrtle, et deux soeurs, Mmes M. Durier et L. Joyal. Il était membre des Chevaliers de Colomb.

Le service fut chanté le vendredi 7 mars en l'église St-Antoine de West Kildonan. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Old Kildonan. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

La toux et les mains

Lorsque vous toussez, vous mettez votre main devant la bouche bien sûr, mais laquelle? Eh bien! sachez qu'il est préférable de mettre la main gauche devant sa bouche plutôt que la main droite que vous tendez souvent à vos amis et qui devient à ce moment-là un agent propagateur de microbes.

A VENDRE OU A ECHANGER — pour maison de ville d'au moins 8 chambres — Magasin avec maison attenante dans village de St-Lupicin. Grands hangars à farine et pour huile. Pompes à essence. Bureau de poste. Bonne étable, 4 acres de terre. Près église et école. Religieuses enseignantes. Prix. $6,000 comptant — Marchandise non-incluse. S'adresser à Mme Hub. Payette, St-Lupicin, Manitoba. 48-857-49C.

A VENDRE — Piquets d'épinette rouge et de cèdre, 15c et 17c chacun. 40 milles est de Winnipeg. S'adresser à Boite 834, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 46-834-48P

A VENDRE — Village Haywood, Man. — Maison 18x24', 6 chambres. Brochée pour poêle. Cave en ciment à la grandeur. Salle 10x20'. Remise attenante 32x40' pouvant servir de magasin. Prix $4,000 à termes. Comptant requis, $1,000. S'adresser à Mme Marthe Gautron, 167, rue Grandin, St-Boniface. Téléphone CEdar 3-5254. 48-860-50C.

Pépinière de la Maison St-Joseph
Membre de la "Manitoba Nurserymen Association". Beau choix de tous les arbres et plants qu'il vous faut pour votre jardin fruitier et votre parterre. Catalogue gratuit sur demande. Maison St-Joseph, Otterburne, Horticulture. 48-864-51C.

A VENDRE — Trois quarts de section, bonne bâtisses, électricité, eau, 1 mille de route pavée. Si on desire s'agrandir, bonne demi-section de pacage à côté. AUSSI 3 quarts de section, bons bâtiments, électricité, eau, tout près de route pavée. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire, Chevaliers de Colomb, Prud'homme, Saskatchewan. 45-805-48C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville ou campagne, commerces, hôtels ou fermes. Assurances et prêts. S'adresser à A. Ayotte, représentant de George P. Graham Realty, 508 édifice Childs, Winnipeg.
Téléphone: WHitehall 2-4003 ou WHitehall 3-5331 le soir. 47-854-TF

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix $6,500.
St-Boniface — Maison: 6 pièces. Prix $10,800.
St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Prix $9,200.
Norwood — Bungalow: 5 pièces. Prix $10,200.
Norwood — Maison: 6 pièces. Prix $11,000.
Norwood — Bungalow: 4 pièces. Prix $9,200.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix $10,300.
Téléphone
Bur.: CEdar 3-2129; Rés.: CEdar 3-3080
48-855-48C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
St-Boniface — Près école Provencher — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Prix, $9,800. Comptant requis: montant substantiel.
St-Boniface — Rue Provencher — "Triplex" — Une suite de 6 pièces et deux de 3 pièces. Salle de bain et entrée privée. Revenu mensuel $220.00. Chauffage à l'huile. Grand lot. Comptant requis $4,000.
St-Vital — Rue Morier — Près école et église Ste-Marie — Duplex: 8 pièces. 5 pièces au 1er et 3 au second. Double plomberie. Entrée privée. Lot 60x120'. Revenu mensuel $111.00. Comptant substantiel.
Norwood — Rue Des Meurons — Près Holy Cross — Prix $9,200. Semi-Bungalow: 5 pièces. Cuisine 11½ par 19½'. Grand salon. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Nouveau système à l'huile. Garage. Lot de 50'. Comptant requis $2,000.
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
47-853-48C

A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. Prix: $10,000.
St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces $9,500.
St-Boniface — Maison 5 pièces. $8,400.
Norwood — Maison 7 pièces. $8,500.
Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. $12,000.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles
Ferme — 110 acres, avec bâtiments. A 16 milles de Winnipeg. Centre canadien-français. Près école supérieure. $6,500. Prendrait propriété de ville en échange.
Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer: $100 pour commerce et logis 3 pièces.
Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt.
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8175
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
47-856-48C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Ce carême

Et, oui. Nous y sommes, en plein carême. Oh, sans doute, la plupart d'entre nous avons pris des résolutions au mercredi des Cendres. Jeûne, prières, messes, communions entraient en ces promesses. Arrivés à la mi-carême ne serait-il pas opportun de faire revue de toutes ces résolutions. Où en sommes-nous? L'esprit humain est prompt, la chair est faible. Pour plusieurs d'entre nous, vieux et jeunes, ce carême présent sera notre dernière chance d'expier. Sachons en profiter. Et ceci m'amène tout naturellement à vous inviter à notre

Déjeuner-communion

Ce sera pour le 23 mars prochain, à 9 h. a.m., en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Excellente préparation pour le grand jour de Pâques. Répandez la bonne nouvelle et venez nombreux.

Feu Hermace Poulin

La nouvelle de la mort de ce frère dévoué du passé a rempli de tristesse beaucoup de vieux chevaliers qui se rappellent des grands services rendus à Provencher par le frère Hermace Poulin. Nous le recommandons à vos bonnes prières.

Bonjour, Penetang.

Nous sommes heureux de savoir qu'il y a des frères en régions lointaines, tel qu'à Pentanguishene, Ont., remplis d'activité et de zèle pour l'Eglise. Fiers également de savoir qu'ils sont avides de nouvelles colombiennes et qu'ils nous lisent avec un certain intérêt. C'est un encouragement pour tous. Revenez-nous encore, Frère Toutant.

BISTOURI.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of JULIETTE MARTHE ANCTIL, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, deceased, widow of Charles Anctil, late of the same place, painter, also deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to MONTREAL TRUST COMPANY, at their offices at the Electric Railway Chambers, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of April, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 7th day of March, A.D. 1958.

MONTREAL TRUST COMPANY
per: GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON
their solicitors.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of GEORGINA DAIGNAULT, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, widow of Joseph Honorius Daignault, of the same place, Retired Labourer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of April, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of March, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & McGOEY
Solicitors for the Executrix,
Lucie Daignault

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

Le dimanche 16 mars, à 2 h. 30 p.m., aura lieu la réunion mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste. Plusieurs considérations importantes seront à l'étude. Cette réunion du mois de mars étant la dernière de la saison actuelle, vous ferez, sans doute, un effort pour y assister. Bienvenue à tous.

Sainte Claire, patronne de la télévision

CITE DU VATICAN — Le Souverain Pontife, par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, a proclamé sainte Claire d'Assise, patronne céleste de la télévision dans le monde entier. Comme on le sait, en 1953, à la clôture des célébrations pour le septième centenaire de la mort de sainte Claire, le voeu fut exprimé de voir la fille séraphique du "Poverello" choisie comme protectrice de la télévision, en considération d'un épisode miraculeux dont elle fut la protagoniste, comme on le lit dans le procès pour sa canonisation. A Noël 1252, de son lit de douleur à saint Damien, elle put voir les solennelles cérémonies de Noël qui étaient célébrées dans la basilique de saint François et entendre les chants des religieux, participant ainsi de façon extraordinaire aux rites mystiques de la sainte nuit.

L'évêque d'Assise, S. Exc. Mgr Giuseppe Placido Nicolini, se fit le promoteur du voeu exprimé en 1953 et son action fut appuyé par les pétitions envoyées à la Sacrée Congrégation des Rites par les principaux organismes de télévision de toutes les parties du monde.

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

AVIS
à tous les anciens membres du C.A.R.C., hommes et femmes
L'Association de l'Aile N. 500 du C.A.R.C.
vous invite à une
Réception Générale
tenue dans ses quartiers, au camp du C.A.R.C., à Winnipeg, Edifice N. 24,
(entrée sur le blvd Sharpe)
le dimanche 16 mars, de 2 h. à 5 h. p.m.
Il y aura des rafraichissements
Pour d'autres renseignements, téléphoner à: CHapel 7-4988 ou CEdar 3-6354

SAFEWAY BRANDS SALE
Look for this symbol on the shelves

BOEUF ROUGE OU BLEU
RÔTI de CÔTE Juteux Tendre la lb 69c

PÊCHES Town House, coupées en moitié, 15 oz 4 boites 99c

POIS Taste Tells de qualité, 15 oz 2 boites 33c

GÂTEAU CHIFFON chacun 49c
CURTSY, A L'ORANGE

ORANGES
JUTEUSES, SUCREES ARIZ. VALENCIA
Sac cello de 5 lb 79c



LES PRIX SONT EN VIGUEUR LES 14 ET 15 MARS

JOHN DIEFENBAKER GARDE SES PROMESSES

Le 31 mars VOTEZ

RÉGNIER, LAURIER X

CANDIDAT PROGRESSISTE-CONSERVATEUR POUR LE COMTE DE ST-BONIFACE

ASSEMBLÉES:
dimanche, 16 mars, 2 p.m. Ross
dimanche, 16 mars, 4 p.m. Ste-Geneviève
dimanche, 16 mars, 7 p.m. Richer

M. Harry Deleeuw parlera sur les ondes de CKSB le mercredi 19 mars à 7 h. 15 p.m. en faveur de Laurier Régnier.



Laurier Régnier



Harry Deleeuw

(Autorisé par le Comité Laurier Régnier)

Grande Vente Spéciale de
PARDESSUS DE PRINTEMPS $39.50*
ACHETEZ LE VÔTRE POUR PÂQUES
CHEZ HUOT
200, ave Provencher
St-Boniface, Man.
Tél. CHapel 7-3795
Heures d'affaires: de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.